TOYOTA
ROCOTO

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI
Soyez prudents sur les routes.

2e année No 50 | Jeudi 28 novembre 1974 | 28 pages 20 cents

Au Québec, en 1975

Pas de baisse générale d'impôt

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, doit annoncer de nouvelles mesures sélectives, dans le prochain budget 1975-76, pour soulager certaines catégories de contribuables aux prises avec l'inflation.

Mais les Québécois ne doivent pas s'attendre à l'indexation des tables d'impôt, comme c'est le cas dans les autres provinces, ni à une baisse générale d'impôt, qui serait possible en raison d'une augmentation de 15 pour cent des revenus de l'Etat, en 1973-74.

C'est ce qui ressort d'une rencontre avec le ministre Garneau, mercredi, au Parlement québécois, à l'occasion de la publication des états financiers pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars dernier.

Dans l'actuel budget, le Québec a choisi d'aider particulièrement les familles nombreuses et les petits salariés, plutôt que d'alléger le fardeau fiscal des salariés moyens, qui contribuent largement à renflouer les coffres de l'Etat, surtout en cette période d'inflation.

Indexation

Le Québec aura le même choix à faire dans son nouveau budget que le ministre Garneau présentera à l'Assemblée nationale aux alentours d'avril 1975.

Il est davantage enclin à répartir des centaines de millions à une classe plus démunie, et plus restreinte, qu'à aider la masse des salariés moyens, qui ne pourraient bénéficier que d'un allègement très faible, à cause du trop grand nombre de personnes à satisfaire.

Quant à la formule d'indexation automatique, M. Garneau l'écarte du revers de la main, en prétextant qu'il ne veut en aucune manière réduire le fardeau fiscal des contribuables aisés qui se situent en haut de l'échelle.

Il considère que le Québec, par ses mesures sélectives, "donnera" autant globalement que les autres provinces qui adoptent la formule fédérale d'indexation.

Finances saines

Ainsi, dit-il, la situation financière du Québec est "fondamentalement saine" et, sur plusieurs points, on constate des améliorations significatives, qui témoignent "de la qualité et de l'efficacité de nos méthodes administratives".



M. Raymond Garneau

Les revenus se sont accrus de $191 millions, l'an dernier, pour atteindre $5.032 milliards. Les dépenses, elles ont atteint $5.290 milliards, ce qui représente une augmentation de 12.6 pour cent sur 1972-73.

Les impôts sur le revenu et sur les biens ont donné 21 pour cent de plus que l'année précédente, alors que l'accroissement du rendement des taxes à la consommation a été de 12.7 pour cent.

Les revenus en provenance du fédéral, malgré une augmentation de 7.6 pour cent, ont été de $60.4 millions moins élevés que la prévision du budget de mars 1973.

M. Garneau explique que c'est le résultat de rajustements pour les années antérieures concernant les paiements de péréquation et l'assurance-hospitalisation. En outre, les montants prévus pour 1973-74 dans le cadre des programmes de bilinguisme ne seront réalisés qu'en 1974-75.

Déficit

Le déficit des opérations budgétaires a été de $257.7 millionset, comme les dépenses en immobilisations se chiffrent à $460.0 millions, il en découle que $202.9 millions de ces dépenses ont été financés par les revenus ordinaires.

Les besoins financiers du Québec en 1973-74 se sont élevés à $655.6 millions et, pour les rencontrer, le gouvernement a dû emprunter $638.2 millions, le reste étant couvert par une variation du fonds de roulement.

Ces besoins ont ainsi été affectés: $257.7 millions pour les opérations budgétaires, $131.1 millions pour les opérations non budgétaires et $266.8 millions pour l'opération de la dette.

L'augmentation des revenus, par contre, se regroupe sous cinq titres:

— Impôts sur le revenu et sur les biens: $2,081 millions, —$1,720 millions.
— taxes à la consommation: $1,410 millions —$1,252 millions.
— droits et permis: $241.5 millions —$240.4 millions.
— sociétés d'Etat et divers: $263.7 millions —$201.8 millions.
— gouvernement du Canada: $1,035 millions —$961.9 millions.

Le ministre Garneau a enfin souligné que la dette à long terme du Québec demeure sensiblement inférieure, par tête de population, à celle des autres provinces, étant de $536 par citoyen contre une moyenne pondérée de $741 ailleurs au Canada.

Sénateurs américains en faveur de représailles

WASHINGTON (PC) — Dix-sept sénateurs américains ont suggéré hier que le gouvernement des Etats-Unis réagisse en taxant les approvisionnements de pétrole canadien transporté dans des pipelines traversant le territoire américain, à moins que le Canada ne consente à lever sa taxe à l'exportation de pétrole vers les Etats-Unis.

Cette suggestion est contenue dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat, Henry Kissinger et signée par 17 sénateurs qui représenteraient un parfait éventail des opinions professées à la Chambre haute des Etats-Unis, sur la question pétrolière.

"Bien sûr, nous espérons que les Etats-Unis n'auront jamais à décréter telle mesure", ont écrit les sénateurs.

Les parlementaires américains ont invité M. Kissinger à entrer au plus tôt avec le gouvernement canadien en vue d'obtenir l'élimination de cette taxe.

En l'absence de M. Kissinger actuellement à Pékin, le secrétariat d'Etat n'a fait aucun commentaire sur la proposition des sénateurs.

"Comme vous le savez, ont écrit les sénateurs, les Etats-Unis disposent de plusieurs moyens d'éliminer cette taxe".

"Par exemple, la plus grande partie du pétrole consommé à l'est du Manitoba est transporté par pipeline en territoire américain. Cela représente quelque 400,000 barils par jours."

"Entre outre, les raffineries canadiennes de Montréal reçoivent quotidiennement quelque 500,000 barils importés des pays producteurs via Portland aux Etats-Unis".

"Aussi, observent les sénateurs américains, le gouvernement est-il en excellente position pour tenter d'obtenir la levée de la taxe imposée par le gouvernement canadien sur les exportations de pétrole exporté destinées aux Etats-Unis?"

Pétrole et mines

Trudeau reconnait à tous les Canadiens, un droit à une juste part de l'accroissement des revenus

par Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — Tous les Canadiens ont droit à une juste part de l'accroissement des revenus dérivés du pétrole et des mines car tous les Canadiens ont ctntribué, à travers le régime fiscal, à rendre ces revenus possibles, a déclaré, mercredi, aux Communes, le premier ministre Trudeau.

Le premier ministre prenait part au débat sur le budget déposé le 18 novembre dernier concernant, en particulier, les nouvelles dispositions fiscales vis-à-vis des sociétés pétrolières et minières, dispositions vivement dénoncées par l'opposition comme inconstitutionnelles sinon dans la lettre, du moins dans l'esprit.

Le problème, a dit le premier ministre, est celui d'un juste partage entre les deux niveaux de gouvernements des bénéfices additionnels tirés du pétrole et des minerais.

Depuis 25 ans, a dit M. Trudeau, tous les Canadiens, à travers le système fiscal fédéral, ont contribue à l'édification d'un fort secteur des ressources naturelles. Alors que les prix de ces ressources étaient bas, le gouvernement fédéral mettait en oeuvre des incitations spéciales en vue du soutien et du développement de ces industries, tandis que les provinces tiraient des revenus fiscaux importants.

Ainsi, a dit le premier ministre, alors que les provinces retiraient $4 milliards de revenus pétroliers pendant cette période, le gouvernement provincial ne retirait que $400 millions.

Maintenant que les prix sont élevés, a dit M. Trudeau, "en toute équité, le peuple du Canada devrait voir lui revenir au moins un peu" de sa mise.

Deux des dispositions du nouveau budget fédéral ont soulevé le tollé: la non-déductibilité des royautés payées aux provinces par les compagnies lorsque celles-ci calculent leur revenu imposable fédéralement et la prise en considération du tiers des revenus pétroliers dans le calcul des paiements de péréquation.

Depuis le début de la confédération, les royautés payées aux provinces ont toujours pu être déduites à titre de dépenses légitimes par les compagnies dans le calcul de leur revenu imposable.

Pour ce qui est de la péréquation, elle comprend normalement tous les revenus des ressources naturelles minières ou pétrolières.

Pour ce qui est de la non-déductibilité des royautés, le premier ministre a expliqué que le gouvernement fédéral avait dû recourir à cette mesure pour "protéger son assiette fiscale" vis-à-vis des compagnies et assurer un juste partage des recettes fiscales entre les niveaux de gouvernement, partage sur lequel il a été impossible de s'entendre à la conférence fédérale-provinciale de janvier sur l'énergie.

Le problème remonte à septembre 1973 lorsque le gouvernement fédéral a gelé le prix du pétrole produit au Canada et a imposé une taxe à l'exportation qui servit, par la suite, à payer une subvention sur le pétrole importé.

A la suite de cette décision, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan augmentait de beaucoup les royautes qu'elles tiraient des compagnies productrices. Les royautés étaient déductibles du revenu imposable fédéralement de sorte que plus les royautés étaient élevées, moins il restait de revenu imposable par le gouvernement fédéral.

Ainsi, en septembre 1973, le fédéral s'appropriait environ 5 pour cent des bénéfices pétroliers et les provinces environ 22 pour cent. Si les royautés étaient restees au niveau où elles étaient, la part fédérale aurait été de 13 por cent, et la provinciale de 31 pour cent.

Avec la nouvelle structure des royautés, cependant, la part fédérale retournait à 6 pour cent et la part provinciale grimpait à 42 pour cent.

C'est ce partage que le gouvernement fédéral n'accepte pas et il n'a, a dit M. Trudeau, d'autre moyen de se protéger que de ne plus permettre la déductibilité des royautés payées par les compagnies aux provinces.

Rosaire Daoust

Autre démission à la FTQ

MONTREAL (PC) — M. Rosaire Daoust a démissionné, mercredi de son poste de secrétaire du Conseil provincial des métiers de la construction.

M. Daoust était l'homme le plus important de la FTQ Construction, après M. André Desjardins, qui a démissionné lui aussi et qui serait actuellement en vacances en Haïti.

M. Daoust a justifié son geste en évoquant la nécessité "de laisser le champ libre à la FTQ pour l'opération de réorganisation du syndicalisme dans la construction".

Quant à M. Desjardins, il a été devant la Commission d'enquête sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

M. Daoust était également gérant d'affaires du local des vitriers FTQ.

La FTQ, au début de la semaine, a annoncé son intention de mettre en tutelle la FTQ-Construction.

Boycottage des cours et occupation des campus

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — La proposition, émanant du comité provincial des étudiants des cegep, de boycotter les cours jusqu'à lundi exclusivement, entraîne avec elle l'occupation totale de chacun des cegep de la région.

C'est ainsi qu'à Chicoutimi, à Jonquière et à Alma, les assemblées générales d'hier ont été unanimes à recommander l'occupation intégrale des cegep. A St-Félicien, c'est aujourd'hui que doit avoir lieu l'assemblée générale, mais il ne semble pas que les étudiants aient l'intention de reprendre leurs cours. On sait que c'est à St-Félicien qu'a débuté le mouvement de grève et d'occupation dans les cegep de la région.

Face à la volonté d'être solidaires avec la démarche de l'ensemble de la province, il a été impossible, aux partisans de la ligne dure, de recommander l'occupation des locaux au cours de la journée de lundi. On sait qu'en plus de négociations entre étudiants et le gouvernement au cours de la journée, les délégués, de chacun des cegep doivent se rencontrer à nouveau lundi autour de la table provinciale.

Ce qui devait être l'élément le plus marquant dans la démarche de revendication en matière d'aide financière, c'est-à-dire la formation sur une base provinciale de la défunte organisation étudiante on marque des pas de jour en jour. C'est ainsi que, les assemblées générales de la région ont entériné la formation de ladite association et les modalités de fonctionnement sont présentement à l'étude dans chacun des cegep.

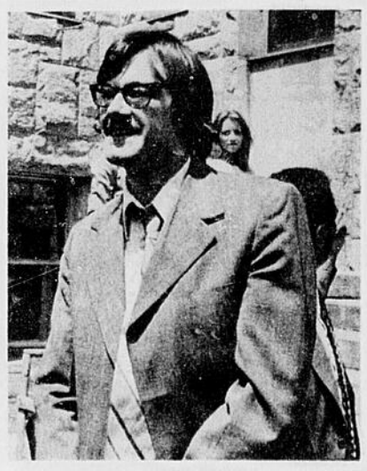
Après quatre jours de débrayage, les étudiants commencent à recevoir des appuis. Les syndicats des professeurs des quatre cegep de la région ont en effet déclaré qu'ils appuyaient les étudiants dans leurs revendications sur le système des prêts-bourses, et à Alma, on va même jusqu'à appuyer la mise sur pied d'une association étudiante sur une base permanente.

(Autres informations en pages 2 et 10).



UNANIMITE — A Jonquière, c'est un vote unanime qui prolongeait jusqu'à lundi l'occupation des lieux. Quelques instants plus tard, toutes communications avec l'extérieur étaient coupées. Des négociations eurent lieu et les étudiants on pu vers les 20h, tout en occupant le collège, reprendre contact avec le monde extérieur.
(Photo Gratien Tremblay)

EN BREF



AU TRAVAIL LUNDI

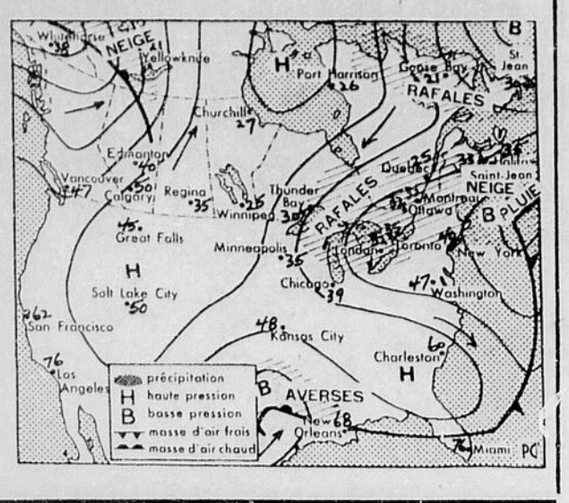
Robert Ménard, cet annonceur de radio de CJMT, qui s'est livré à la police le printemps dernier, sortira de la prison de Cowansville vendredi, où il sera remis en liberté conditionnelle. Dès lundi matin, il sera sur les ondes de la radio locale de Chicoutimi.

(Voir texte en page 3)

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12 et 13
— Annonces classées	26
— Bandes dessinées	22
— Bourse	24
— Bridge	27
— Cinéma	13
— Décès	27
— Entrecroisés	22
— Finance	22 et 23
— Horoscope	27
— Mots croisés	21
— Mots mystères	22
— Patron	26
— Sport	15 à 19
— Télévision	12

METEO



PREVISIONS

	Min.	Max.
Dawson	-7	-3
Victoria	40	48
Edmonton	13	36
Calgary	6	32
Saskatoon	15	19
Régina	20	22
Winnipeg	10	23
Sudbury	18	25
Toronto	26	35
Ottawa	14	26
Montréal	12	24
Québec	14	25
Frédéricton	19	25
Saint-Jean, N.-B.	18	25
Moncton	22	25
Halifax	25	28
Charlottetown	23	28
Saint-Jean, T.-N.	37	40
Chicago	33	39
Détroit	26	34
Boston	23	36
New York	27	40
Washington	23	42
Miami	71	74

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions émises par Environnement Canada à 21:30 HNE mercredi pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Chibougamau, Haute Mauricie, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: Passages nuageux; neige faible et passagère. Maximum près de 20 (-7C). Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: Généralement nuageux et faible neige. Maximum près de 25 (-4C). Aperçu pour vendredi: nuageux.

Québec, Trois-Rivières, Lac St-Jean: Passages nuageux et faible neige passagère en après-midi. Maximum de 20 à 25 (-7C à -4C). Aperçu pour vendredi: nuageux.

Gaspésie, Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski: Généralement ensoleillé; vents du nord-ouest de 15 à 20, rafales à 30. Maximum aux environs de 25 (-4C). Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé et moins venteux.

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 00h.10 (7'1") et basse à 06h.00 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 12h.25 (9'5") et basse à 18h.55 (0'9").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01h.30 (14'5") et basse à 07h.20 (3'2"). Elle sera à nouveau haute à 13h.40 (17'7") et basse à 20h.10 (2'1").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h.40 (13'0") et basse à 08h.20 (2'9"). Elle sera à nouveau haute à 13h.55 (16'1") et basse à 21h.20 (2'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No 3213).

Occupation des cegep jusqu'à lundi

par Jacques Dubuc

JONQUIERE — Pendant qu'à Chicoutimi, St-Félicien et Alma l'occupation intégrale des locaux ne pose pas trop de problèmes, à Jonquière, les choses ont bien failli tourner au vinaigre, hier en fin d'après-midi.

Après une assemblée général composée d'un peu plus de 600 étudiants, où tous ont été unanimes dans la proposition de prolonger, jusqu'à lundi exclusivement, le mouvement d'occupation, une soixantaine d'étudiants se sont trouvés sur l'heure du souper, coupés de toutes relations avec l'extérieur.

Portes verrouillées, téléphones débranchés et la présence d'un certain nombre d'agents de sécurité ont en effet provoqué, une certaine anxiété, aux étudiants, dans leurs volonté d'occuper le cégep tel que convenu en assemblée générale.

A l'aide de communication par un téléphone public, une centaine d'étudiants ont pu détourner l'attention des surveillants et renforcir le nombre d'occupants.

Après une brève discussion avec les autorités du Cegep les portes ont été réouvertes et les téléphones remis contact.

M. Claude Boily, directeur général du collège de Jonquière, a précisé au QUOTIDIEN que la décision des autorités de couper les relations avec l'extérieur, était devenue nécessaire pour que la définition d'occupation, telle que formulée par les étudiants en assemblée générale, puisse être communiquée à la direction et ainsi éviter qu'il y ait perte de contrôle dans les démarches d'occupation préconisée par les étudiants.

D'autre part, M. Boily s'est dit en complet accord dans les revendications des étudiants sur les critiques du présent système d'aide financière.

Désirant procéder à la formation d'une association étudiante sur une base permanente, au sein du cegep, les étudiants procèdent, aujourd'hui, à l'analyse de la forme et du genre de revendications que cette association pourrait avoir.

Un mouvement de boycottage des services de la cafétéria, et des différents services offerts par le collège, par l'intermédiaire du service aux étudiants, doit être également possible au cours des prochains jours.

Les comités de publicité, d'information et d'analyse sur les différents cas problèmes en matière d'aide financière, sont également en jonction aujourd'hui, au cegep de Jonquière.



OUVERT: Le directeur général du cegep de Jonquière, M. Claude Boily, estime justes les revendications des étudiants, mais par ailleurs, il dit craindre l'ingérence d'autres éléments dans la démarche de repenser le présent système d'aide tel qu'il existe au ministère de l'Education.

A Arvida
Echec des négociations

par Martha Gagnon

ARIVDA — Ce qui devait être un espoir pour la population d'Arvida s'est transformé, hier soir, en un échec lamentable.

Après huit heures de négociations intensives, le syndicat des employés municipaux d'Arvida et les autorités de la ville ne sont pas parvenus à trouver le terrain d'entente qui permettrait de régler le conflit qui dure depuis six semaines.

A minuit, hier soir, le maire Francis Dufour et le négociateur syndical (CSN) Robert Lachance refusaient de commenter les négociations.

Le syndicat tiendra, cet après-midi, une conférence de presse. Le représentant syndical Robert Lachance rencontre ce matin, à 11 heures, le groupe des employés municipaux pour leur divulguer les résultats des négociations.

La manifestation monstre de tous les syndiqués de la région qui appuient les employés municipaux a lieu comme prévu, ce soir.

Dans le courant de la soirée d'hier, des actes de vandalisme ont été commis à la propriété du contremaître de la municipalité, M. Henri Pedneault. Une vitrine de la demeure de M. Pedneault a été fracassée par une roche.

La FTQ construction demande la tutelle

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — C'est maintenant une certitude que des représentants de la FTQ-construction dans la région demanderont la mise en tutelle du conseil régional de la Fédération des travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean, lors du congrès spécial du conseil provincial de la FTQ, en fin de semaine.

Selon une source bien informée, des représentants de deux secteurs importants de la FTQ dans la région seraient d'accord pour réclamer un "nettoyage" au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au cours de la journée d'hier, le président du conseil régional, M. Gilles Tremblay a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de démissionner de son poste pour le moment. Il a également fait savoir qu'il faudrait d'excellentes raisons pour le démettre de ses fonctions.

Quant au représentant de la Fraternité interprovinciale des électriciens au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Edmond Poirier, il a refusé, hier soir, de dévoiler les recommandations que son exécutif doit adresser au conseil provincial de la FTQ, lors du congrès spécial.

L'exécutif de la Fraternité tenait, hier soir, une réunion importante pour discuter des problèmes actuels de la FTQ. On devait à cette occasion aborder toute la question de la mise en tutelle.

C'est la semaine prochaine, que l'on devrait être fixé définitivement sur le sort qui sera réservé à la FTQ dans la région.

La FSSA dépose devant l'Alcan le vote massif de ses membres

ARVIDA — C'est aujourd'hui que la FSSA (fédération des travailleurs des syndicats du secteur aluminium) rencontre la compagnie Alcan pour déposer sur la table des négociations le vote massif des travailleurs en faveur de l'indexation.

Le conseil fédéral de la FSSA a décidé, hier, de rencontrer l'Alcan dès cet après-midi. La compagnie a immédiatement accepté de poursuivre les négociations interrompues, il y a quelques semaines.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier le président de la FSSA, M. Jean Halley a expliqué que le "portrait des négociations n'était plus le même depuis le vote des travailleurs pour l'indexation des salaires au coût de la vie". La fédération possède maintenant un mandat clair de ses membres.

M. Halley a déclaré qu'il était impossible pour l'instant de prévoir le résultat de cette deuxième ronde de négociations.

Par ailleurs, on sait que l'Alcan vient d'accorder des augmentations de salaires à ses cadres. A Arvida, par exemple, les cadres touchent une augmentation de $60 par mois alors qu'à Terre-Neuve, ils auront une augmentation de six pour cent, à compter du 1er décembre.

Lors de la rencontre d'aujourd'hui, la FSSA présentera à la compagnie une nouvelle argumentation qui selon M. Halley, pourrait atténuer certaines craintes concernant le réajustement de la courbe salariale. Il a refusé de préciser davantage les points qui seront discutés à la table des négociations.

Rappelons que la compagnie Alcan offre une augmentation moyenne de 63 cents. Pour le 1er décembre 1974, l'ajustement moyen serait de 30 cents, soit 26 cents pour le journalier et 34 cents pour l'électricien.

Concernant l'année 1975, la compagnie offre une augmentation égale pour tout le monde de 5 cents. Pour 1976, l'augmentation moyenne serait de 45 cents, ce qui signifie 38 cents pour le journalier et 52 cents pour l'électricien.

Avec cette augmentation, les salaires pourraient varier entre $5.27 (journalier) et $7.13 (électricien).

De son côté, la FSSA demande l'indexation: 1 cent pour chaque .3 de point d'augmentation du coût de la vie qui serait égale pour tout le monde.

En plus de l'indexation, les travailleurs veulent une deuxième augmentation qui devient un enrichissement réel pour tous.

Ces deux augmentations totalisent un montant de $1.22 qui correspond à l'indexation et l'enrichissement, jusqu'en 1976.

La FSSA veut aussi une troisième augmentation de salaire pour garder la courbe d'évaluation des tâches au même niveau qu'elle est actuellement.

L'UQAC donne raison à ses professeurs

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — L'entente intervenu, entre les professeurs du département des sciences administratives et économiques, et les autorités de l'Université du Québec à Chicoutimi, repose sur la confiance et la respectabilité des principes sur lesquels l'Université est fondée.

C'est au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, que les deux parties ont fait part du contenu de l'entente intervenu quelques heures plus tôt, après une ronde de négociations qu'on a dit, laborieuse.

Afin de remédier aux démissions annoncées à la fin d'octobre et dans le but de donner au département des sciences administratives des moyens de procéder au recrutement de professeurs à la fois qualifiés et désireux de s'établir sur une base permanente à l'UQAC, l'administration reconnait, à l'aide d'un document écrit, l'ensemble des revendications des professeurs.

Entente

Sujet à approbation par la commission des études et le conseil d'administration de l'Université, il est proposé qu'au nombre de facteurs devant décider de la promotion des professeurs dans l'échelle salariale, il soit inclus, la contribution du professeur à l'insertion de l'Université dans le milieu socio-économique et culturel, notamment, la recherche et/ou les services rendus à la collectivité.

Cette proposition a pour effet de reconnaître aux professeurs des éléments pour l'établissement d'un plan de carrière, l'élément le plus important qui revenait au moment du recrutement de professeurs dans les disciplines des sciences administratives et économiques.

D'autre part, la solution d'un règlement à court termes est, aux-dires des professeurs, un des points les plus important puisque le département peut recruter, dès maintenant, un personnel de quatre professeurs dont trois à plein temps dans les secteurs de marketing, sciences comptables et économiques. Il a été entendu qu'un poste chargé de cours en informatique sera combler pour janvier également.

A long terme l'entente prévoit l'emploi, sur une base permanente, de deux nouveaux postes au sein du département ce qui portera à 20 le nombre de professeurs en sciences administratives et économiques.

Une autre proposition des professeurs, et acceptée par les représentants de l'administration de l'Université, tient compte de la reconnaissance qu'un traitement déjà négocié par le syndicat, peut-être considéré comme salaire de base et que le vice-recteur peut recommander, à l'exécutif de l'Université, un traitement plus haut, ce en tennant compte de la valeur particulière du candidat ou par des activités supplémentaires.

Dans le domaine des revendications matérielles, il semble qu'une réafectation du budget de l'Université permettra au module des sciences administratives et économiques de jouir d'une somme additionnelle, pour les activités non couvertes par le présent budget du module.

Réactions

M. Jean-marie Dénommé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, c'est dit heureux qu'une entente soit intervenue, et, assure les professeurs de son entière confiance et collaboration dans la concrétisation des solutions apportées.

M. Dénommé a de plus rappelé qu'il était temps que l'UQAC définisse clairement ce qu'elle entendait par mission d'enseignement, de recherche et de l'insertion dans le milieu socio-économique et culturel de la région.

C'est dans cette optique que M. Dénommé a également parlé d'une mise-à-jour de l'orientation de l'Université et a précisé qu'un projet de développement sera sujet à la consultation dès janvier, pour qu'en septembre prochain, il y ait une ligne de force et d'intervention claire et reconnue de tous, lorsque viendra le temps de parler de l'UQAC.

MM. Auger et Landreville ont par ailleurs déclaré que l'entente telle que formulée par l'administration s'avérait, à leurs yeux intéressante et se disent prêts à faire preuve de collaboration avec l'administration de l'Université pour que le département reprenne vite le rythme de croisière qu'il a su se donner depuis sa fondation.



CONFIANCE — Il en faudra beaucoup pour que l'entente entre le département et l'administration soit la porte de sortie que tous recherchaient. De gauche à droite, MM. Jacques Landreville, Jean-Marie Dénommé et Raymond Auger.



La défense tenterait de prouver que Bourdon est un aliéné mental

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Près d'un mois avant d'être assassinée, Mme Edouard Bourdon, née Marguerite DeChantal, avait abandonné ses procédures en séparation de corps qu'elle avait intentées à son mari le 7 novembre dernier.

C'est ce qu'a révélé, hier, Mlle Gabrielle Lespérance, protonotaire-adjoint de la Cour supérieure, au procès d'Edouard Bourdon, au moment où elle était appelée comme témoin par le procureur de la couronne, Me Lucien Tremblay.

Mlle Lespérance, qui a fait des recherches au greffe de la Cour supérieure, a précisé que le 7 novembre 1973, Marguerite DeChantal avait intenté des procédures en séparation de corps, mais que ces mêmes procédures avaient été abandonnées le 11 février 1974.

On sait que sa mort remonte au 8 mars et son mari Edouard Bourdon subit actuellement son procès sous cette accusation devant ses pairs.

Egalement, Mlle Lespérance a révélé qu'il n'y avait aucun autre dossier en matière de divorce contre Edouard Bourdon.

C'est sur ce témoignage que s'est terminée, hier midi, la preuve du ministère public, au procès d'Edouard Bourdon.

Me Vaillancourt a obtenu un ajournement à 9h 30 ce matin pour présenter sa défense.

Il semble bien que c'est une preuve d'aliénation mentale où des psychiatres témoigneront, que présentera Me Vaillancourt, mais ce dernier, pour le moment, s'est contenté d'affirmer qu'il aurait une défense à offrir.

Le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure, a acquiescé à la demande d'ajournement.

Les audiences doivent reprendre ce matin avec maintenant la parole à la défense.

Aveux

Les jurés ont entendu au cours de la matinée, la



L'accusé

preuve des aveux faits par Edouard Bourdon aux policiers Gérard Bergeron et Léon-Maurice Tremblay, au moment où ce dernier a été interrogé le 8 mars vers 6 heures du matin.

Il a été mis en preuve que les aveux de Bourdon avaient été donnés librement et volontairement, que les policiers n'ont fait aucune menace, ni aucune promesse, pour obtenir la déclaration.

Cette déclaration de Bourdon relate les faits essentiels de son aveu qu'il a assassiné son épouse avec une hache.

Voici d'ailleurs la déclaration textuelle déposée en preuve devant les jurés:

"Je déclare solennellement que: durant la nuit de jeudi à vendredi, du 7 au 8 mars 1974, vers 3 heures, j'ai frappé mon épouse, Marguerite DeChantal, avec une hache que j'avais dans le sous-sol et j'ai, par la suite, téléphoné à la police."

"Je déclare que le drame a débuté dans la soirée de jeudi, le 7 mars, vers 9 heures, alors que j'étais avec mon épouse. Nous avons discuté au sujet du divorce que mon épouse avait commencé au mois de novembre 1973."

"Durant cette même nuit, j'ai demandé à mon épouse de ne pas continuer ses démarches de divorce mais elle n'a pas voulu comprendre. Elle m'a dit qu'elle m'enlevait le droit de voir mes enfants et elle me mettait complètement dans le chemin sans rien dans mes poches."

"Devant ces révélations qui m'avaient été faites par mon épouse, alors que j'étais couché je me suis donc levé pour prendre un café et j'ai réfléchi à toutes ces révélations."

"J'ai donc décidé de la tuer. Vers 2h 55, j'ai descendu au sous-sol, soit près du chauffe-eau. J'ai pris la hache et je suis remonté dans la cuisine où je me suis assis de nouveau, car je me décourageais."

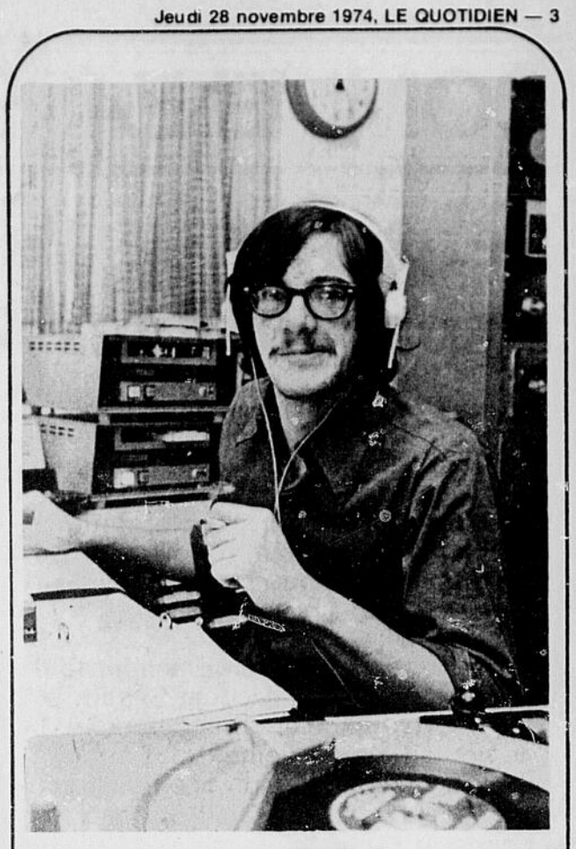
"A un certain moment, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai pris la hache que j'avais placée par terre et je me suis dirigé dans la chambre où mon épouse était endormie et je l'ai frappé avec la tête de la hache à deux ou trois reprises."

Par la suite, je suis sorti de la chambre et je me suis rendu au sous-sol où j'ai placé la hache où elle était auparavant et je suis remonté dans la cuisine."

"J'ai par la suite pris une serviette propre pour la placer sur la tête de mon épouse qui était dans la chambre et je me suis mis en communication avec la police."

"Après l'arrivée de la police, ceux-ci ont embarqué mon épouse dans l'ambulance pour la conduire à l'hôpital."

"Après le départ de mon épouse, j'ai remis la hache au policier qui était resté avec moi et par la suite j'ai été reconduit au poste de police."



Robert Ménard sera libéré vendredi

Chicoutimi — Robert Ménard-Lavallée, l'ancien annonceur vedette de CJMT sera libéré d'ici vendredi, du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, après avoir purgé quelques mois de prison.

C'est ce qu'a révélé, hier, le président du comité pour sa réhabilitation, M. Gaston Sénéchal, qui est en même temps gérant général du poste CJMT.

Robert Ménard-Lavallée, on se le rappellera, s'était livré à la police le 11 mai dernier après s'être évadé du pénitencier de Cowansville pendant un an.

Lavallée qui avait pris le nom de Ménard était bien connu dans la région pour ses Insolences d'un téléphone. Selon M. Sénéchal, l'ancien bagnard retournera au micro dès le début de la semaine à Chicoutimi.

Disons que le comité pour sa libération sous condition aura gagné son point devant la Commission de libération conditionnelle et que Lavallée, qui avait une peine de dix années de pénitencier à purger sera maintenant libre s'il remplit toutes les conditions exigées.

En somme, ses anciens patrons et ses futurs patrons sont assurés que Lavallée-Ménard est réhabilité et qu'il sera un actif pour la société.

Mécontents, les chauffeurs d'autobus feront attendre 10,000 étudiants

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Les chauffeurs d'autobus scolaire qui desservent le territoire de la commission scolaire régionale du Saguenay ralentiront leur travail, pour la durée de la semaine.

Cette situation obligera plus de 10,000 étudiants de niveau secondaire et primaire à patienter plus longtemps sur les coins des rues.

Tous les circuits d'autobus de la CSRS seront retardés en raison d'un problème syndical qui persiste depuis quatre jours à la compagnie de transport d'écoliers Chicoutimi.

Au cours d'une assemblée générale, hier soir, les représentants syndicaux des différentes compagnies d'autobus scolaire du territoire de la CSRS, environ une trentaine, ont décidé unanimement d'appuyer les 16 syndiqués de la compagnie de transport Chic. Les chauffeurs d'autobus scolaire et possiblement quelques employés syndiqués de la compagnie Transport régional Inc., se rendront manifester cet avant-midi, à 10 heures, devant les bureaux de la compagnie de transport d'écoliers Chicoutimi, sur le boulevard Saint-Paul.

Rappelons que les 16 syndiqués de la compagnie transport Chic., réclament d'être payés durant les jours qu'ils auront débrayé. C'est lundi qu'a débuté l'arrêt de travail suite à la suspension de l'un des chauffeurs, M. Gaston Gagnon.

La compagnie accepte de garder à son emploi M. Gagnon mais refuse de payer les employés pendant leur débrayage illégal.

Après vendredi

Si la situation n'est pas réglée d'ici vendredi, le syndicat national des employés du transport d'écoliers Saguenay-Lac-Saint-Jean convoquera tous ses membres à une assemblée générale, dimanche après-midi.

A cette occasion, de nouveaux moyens de pression seront étudiés.

A l'heure actuelle, la compagnie de transport Chic, se trouve dans une situation difficile puisque la commission scolaire régionale du Saguenay peut si elle le désire demander de nouvelles soumissions, après 10 jours de débrayage illégal. Elle a donc jusqu'au six décembre pour réfléchir au problème.

Présentement, la compagnie n'est pas payée par la CSRS à cause de l'arrêt de travail. Le montant des pertes monétaires peut s'élever jusqu'à 1,500 par jour.

Surcharge de travail

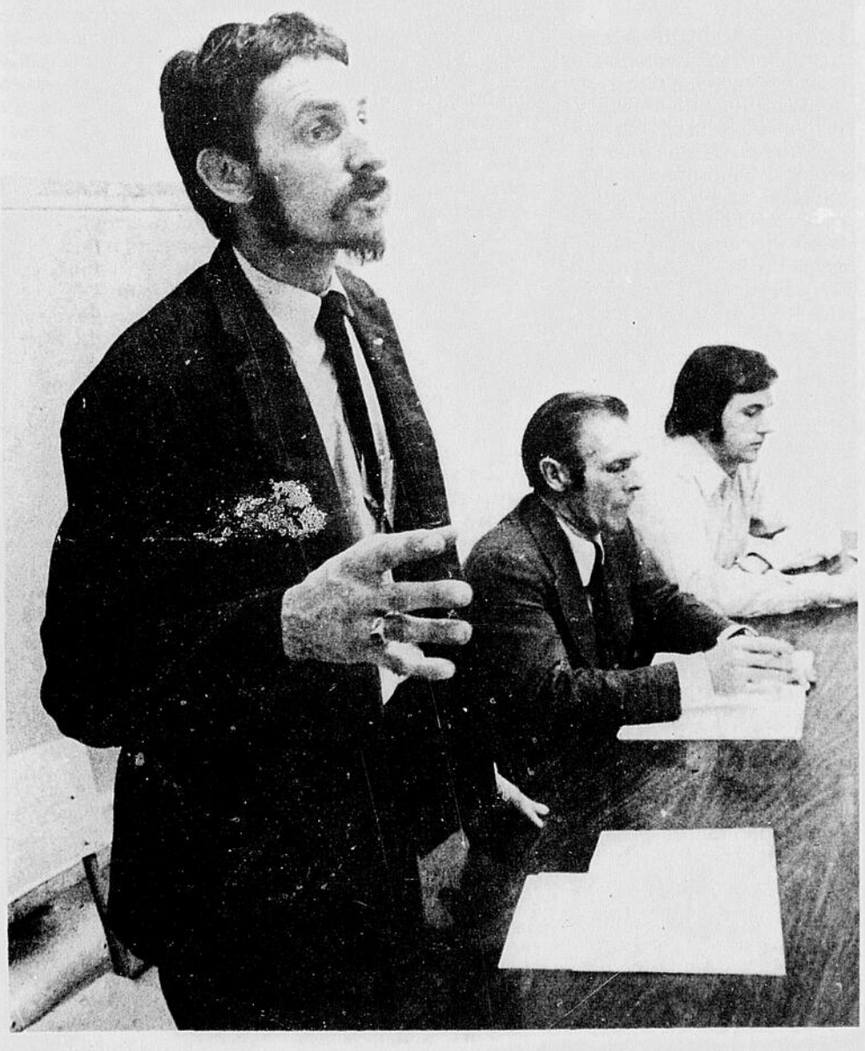
Au cours de leur assemblée, hier, les chauffeurs d'autobus se sont plaints d'être surchargés dans leur travail. Ils effectuent actuellement jusqu'à huit voyages par jour.

De plus, l'un des syndiqués présents a soulevé le problème des chauffeurs incompétents qui sont engagés par les compagnies:

"Certains chauffeurs, le plus souvent les fils ou les cousins des patrons, ne possèdent même pas un permis pour conduire un traîneau tiré par des chiens".

Toujours sur un ton ironique, les chauffeurs ont poussé l'humour noir jusqu'à affirmer qu'ils n'avaient qu'à respecté le code du travail pour ralentir tous les circuits réguliers.

Si l'on se fie à l'assemblée d'hier soir, on peut facilement conclure que les négociations seront tendues dans le transport scolaire. Les premières séances sont prévues le 6 et le 12 décembre prochain.



UN BRIS MECANIQUE: M. Gaston Gagnon explique ici à ses confrères syndiqués dans le transport scolaire que l'accident survenu, jeudi dernier, a été causé par un bris mécanique. A ses côtés, on aperçoit le président du syndicat, M. Paul-Emile Tremblay.

Vol dans une pharmacie

Jonquière — La sûreté municipale de Jonquière a ouvert une enquête pour tenter de retrouver les voleurs qui ont pénétré avec effraction dans la nuit de mardi à mercredi, dans la Pharmacie Pelletier, pour y voler un montant de $400 en argent, de même qu'une importante quantité de pilules.

Toutefois, les voleurs n'étaient pas pharmaciens, puisqu'ils ne savent pas quelles pilules ils ont prises.

Si les voleurs décident d'ingurgiter le tas de pilules qu'ils ont apportées avec eux, il se pourrait qu'ils se retrouvent bientôt devant Saint-Pierre avec leurs $400.

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L
RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

Dans une maison privée

Vol de $12,000 en argent

Jonquière — Un vol au montant de $12,000 en argent a été commis hier après-midi, entre 1h. et 4h. de l'après-midi, à la demeure de M. France Fortin, de la rue Pasteur à Jonquière.

Le vol demeure un mystère pour les policiers puisqu'aucun témoin n'a vu qui que ce soit pénétrer dans la maison. C'est une fille de M. Fortin qui a constaté que tout était dérangé dans la maison au moment où elle arrivait de l'école.

M. Fortin est pharmacien à Kénogami et demeure sur la rue Pasteur.

Toutefois, la police de Jonquière n'a pas précisé où était placé l'argent dans la maison, mais il s'agit d'un montant de $12,000 en argent liquide.

Aveu de culpabilité d'un Montréalais

Chicoutimi — Jacques Leduc, un individu de Montréal, a admis sa culpabilité, hier matin, à l'accusation d'avoir volé une automobile Continental d'une valeur de $7,000 propriété de Versailles Auto, de Montréal et d'avoir fraudé des hommes d'affaires de Chicoutimi d'un montant de $4,000.

Le juge André Gauthier rendra sa sentence le 28 novembre dans le cas de ce "touriste" peu désirable.



PIETON HEURTE — M. Claude Walsh, du 1091 rue Marquette à Chicoutimi a subi des blessures, hier soir lorsqu'il fut heurté par une automobile à l'intersection de la rue des Champs-Elysée et du boulevard Talbot.

sans formalités
BEAU RIVAGE
SUR L'OCEAN A 99EME RUE
BAL HARBOUR, MIAMI BEACH
Laissez tomber vos cheveux et relaxez. Nous avons une piscine géante, golf et tennis gratuits tous les jours. Des réceptions, des amusements nocturnes, des mets délicieux, un service parfait. Camping pour les jeunes et 50% de nos chambres sont disponibles avec cuisinettes.
$7.50 du 1er mai au 23 juin
$9.50 du 23 juin au 25 août
par jour, par personne, doubles occasionnelles. 33 de nos 300 chambres, avec surcharge de $7.50 par jour, pour adultes et $5.50 pour enfants.
NOUVEAU PLAN FAMILIAL!
Aucun frais pour 2 enfants de moins de 12 ans dans la même chambre avec 1 ou 2 adultes.
Voyez notre agent de voyages, écrivez directement ou appelez:
Tor: 227-1223
Cartes de crédit majeures acceptées.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le projet de Parc Saguenay disparaît dans le brouillard

Ceux qui suivent de près l'évolution du dossier touchant le projet d'aménagement d'un parc national dans le Bas-Saguenay n'ont pas obtenu véritablement d'informations supplémentaires, mardi soir, lors du souper-causerie organisé par le Jeune Commerce de Chicoutimi.

Le directeur de Parc-Canada, pour le Québec, M. Jean-Jacques Séguin, se tenait prudemment sur la défensive. Il ne voulait manifestement pas subir, à tort ou à raison, le reproche de faire la propagande d'Ottawa. Il a donc répondu aux questions, mais en "politicien".

Il s'est surtout appliqué à décrire l'actuel réseau de parcs nationaux à travers le pays et il a laconiquement expliqué que le territoire du Bas-Saguenay, autour de Rivière-Eternité et de l'Anse-Saint-Jean, avait été choisi parce que "c'est un site intéressant".

Les membres du Jeune Commerce ont appris néanmoins que Parc-Canada avait jusqu'à maintenant investi environ $6 millions à Forillon et $4 dans la Mauricie. Ces chiffres furent toutefois donnés sous réserve, parce que M. Séguin n'avait pas vérifié la comptabilité des deux projets en voie de réalisation avant de venir à Chicoutimi, ce qui est pour le moins étonnant.

M. Séguin, répondant à une question de l'auditoire, a voulu aussi détruire le mythe d'ententes particulières avec l'Ontario. Les quatre parcs nationaux dans cette province appartiennent au gouvernement fédéral. On sait cependant d'une source provinciale que l'Ontario se montre à l'heure actuelle très réticente dans ses négociations avec le fédéral et que les parcs les mieux aménagés, ceux qui attirent le plus de touristes, sont la propriété du gouvernement de la province.

Bref, M. Séguin a voulu se montrer honnête avec son public en évitant par-dessus tout de s'engager dans le débat politique. La rencontre aurait peut-être été plus utile si on en avait profité pour nous illustrer les premières étapes d'aménagement des parcs Forillon et de la Mauricie.

On aurait bien apprécié aussi, à cette occasion, la présence des députés Paul Langlois et Ghislain Harvey. Ce dernier, on le sait, défend avec beaucoup de conviction le projet du parc.

Quant à M. Langlois, c'est lui qui a lancé toute l'affaire lors de la dernière campagne électorale et incita le ministre Jean Chrétien, aujourd'hui président du Conseil du Trésor, à venir personnellement cautionner le projet lors d'une conférence de presse trois jours avant la réélection du gouvernement Trudeau.

En passant, je m'étonne que dans sa première lettre adressée aux électeurs du comté de Chicoutimi, cette semaine, M. Langlois ait fait le silence sur son "bébé". Il consacre les deux pages de son bulletin à l'explication de projets de loi présentement à l'étude. Il n'aborde aucun sujet strictement régional.

Par contre, dans les coulisses du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, on chuchote la possibilité d'une étude de fonds réservée à l'aménagement du territoire désigné par Ottawa.

M. Roland Champagne, sous-ministre-adjoint au Tourisme, dirigerait le travail touchant le projet de parc au Bas-Saguenay.

Le public demeure néanmoins dans le brouillard, car chaque fois qu'il en a l'opportunité, le ministre Claude Simard fait la moue sur les possibilités touristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. "Prouvez-nous la rentabilité du parc", a-t-il encore répété récemment.

Au souper-causerie de mardi, le grand apôtre du Mont-Valin, M. Rodrigue Bégin, a soutenu que le gouvernement fédéral n'avait pas besoin de l'autorisation de Québec pour utiliser la rivière Saguenay et une superficie assez importante des rives. M. Séguin ne l'a pas nié.

Il serait temps que le ministre Simard ou un fonctionnaire autorisé comme M. Roland Champagne vienne rassurer la population, notamment les citoyens des petites localités de l'est du comté de Chicoutimi, sur les intentions véritables du gouvernement provincial relativement à l'exploitation touristique du site exceptionnel de l'Anse-Saint-Jean, de Rivière-Eternité et du fjord.

Le débat jusqu'à maintenant a tourné autour de l'aliénation du territoire, mais on suppose évidemment qu'advenant l'accession du Québec à l'indépendance, le nouvel état souverain devrait négocier avec Ottawa la propriété, non seulement des parcs, mais de tous les autres investissements fédéraux comme la voie maritime, les chemins de fer, les postes, etc... Entretemps, le Saguenay-Lac-Saint-Jean veut bien obtenir sa part de la manne que fait déverser depuis nombre d'années, le trésor fédéral, par le truchement de différentes ententes, sur le Québec et notamment à Montréal, dans la Vieille Capitale, et en Mauricie.

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

Les grands théologiens sont des hommes pratiques

Je félicite la Société Radio-Canada de nous avoir donné le 10 novembre deux magnifiques émissions sur le récent synode de Rome. Les auditeurs de la chaîne française furent tout réjouis d'entendre à l'émission **DIALOGUE** Monseigneur Jean-Marie Fortier et le Père Julien Harvey, S.J., et à l'émission D D Dom Helder Camara, Monseigneur Alexander Carter, le chanoine Jacques Grand'Maison et l'abbé René Laurentin.

Ces invités de marque nous ont fait part de renseignements précieux et de réflexions hautement appréciées. L'éminent journaliste français a tenu des propos fort pertinents mais nous a laissés quelque peu sur notre appétit en affirmant que "la théologie-expérience", mise de l'avant au début du synode par les évêques africains, s'est sentie par la suite "écrasée sous le poids d'une théologie préfabriquée".

J'aimerais savoir ce qu'il entend par "théologie préfabriquée". Pour ma part, je ne décèle aucune trace d'idéologie "préfabriquée" en théologie. Je parle de la vraie théologie: celle qui s'appuie sur les certitudes bien établies de la raison et de la foi. J'y vois plutôt l'opposé. Est-il rien qui colle davantage aux réalités de ce monde et les explique mieux qu'une foi qui s'interroge et cherche des raisons? "Fides quaerens intellectum." Aucune science humaine ne nous plonge aussi intensément, aussi sûrement au coeur des réalités visibles et invisibles que celle qui trouve sa source, son objet et sa lumière dans le Dieu créateur et ordonnateur suprême de toute réalité.

J'ai toujours cru qu'à tous les temps, sur tous les plans, les grands réalistes, comme les grands humanistes, sont les théologiens, les vrais. Leurs principes ne sont pas des chevauchées dans les nuages. Ils en tirent des conclusions extrêmement pratiques. Ils sont nos alliés, nos meilleurs conseillers dans l'immense tâche d'inventer un ordre nouveau ou de remettre en équilibre un monde qui menace de crouler sous le poids de l'égoïsme et de l'injustice.

Une solide théologie est la boussole de la pastorale, le garde-fou du renouveau liturgique, le phare des rencontres oecuméniques. Comme toute science elle est porteuse de discipline, de définitions précises. Elle oblige les interlocuteurs à réfléchir, à circonscrire un sujet, à mettre un peu d'ordre dans leurs paroles et leurs idées. J'estime qu'elle avait sa place au dernier synode et qu'elle l'aura de plus en plus dans les synodes et conciles à venir. Je le souhaite ardemment. Les grands conciles, ceux qui ont marqué leur époque et pacifié l'Eglise, n'ont pas mis la théologie en veilleuse. Au lendemain de Vatican II, nous en avons un urgent besoin pour parler sans ambiguïté de libération, d'acculturisation, de conscientisation, d'indigénisation. Filles d'une même sagesse, qui n'est autre que l'éternelle Sagesse, la théologie "expérience" et la spéculative sont faites pour s'épauler, non pour se chamailler.

Professeur Jean Bousquet, O.P., Mount Allison University, Sackbille, N.B.

Le 18 novembre.

Le MNQ s'oppose à l'intégration de Hull

Communiqué de presse du président-directeur-général du Mouvement national des Québécois, M. Léo Jacques.

Dans un rapport soumis au premier ministre fédéral, qui a été rendu public il y a quelques jour, M. Douglas H. Fullerton recommande l'intétration de Hull et de la région de l'Outaouais à la capitale fédérale sous le nom de Région de la Capitale nationale. Il préconise en outre la création d'un Conseil suprarégional pour assumer l'administration de ce district fédéral bilingue, qui serait formé de représentants du gouvernement fédéral, de l'Ontario et du Québec, ainsi que des municipalités.

Nous ne pouvons que rejeter carrément ces propositions pour les raisons suivantes:

1— ces propositions ont pour objet de soustraire une importante portion du territoire québécois à l'autorité du gouvernement du Québec;

2— elles ont pour conséquence d'accentuer l'érosion du pouvoir québécois dans une région où, précisément, le gouvernement du Québec est déjà tragiquement absent;

3— elles ont pour objectif, presqu'avoué, de conduire à la création d'un district fédéral proprement dit, sous la seule autorité du gouvernement central;

4— elles ont pour conséquence d'accroître la pression de l'anglais et de l'anglophonie sur la population française en la noyant carrément dans un district bilingue.

Les conclusions de ce rapport n'ont pas de quoi nous étonner quand on sait que c'est sous la présidence (sept. 69 à mai 73) de ce même M. Fullerton que la Commission de la Capitale nationale, outrepassant largement le cadre de ses attributions, s'est mise en frais de prendre le contrôle de la région, de part et d'autres de l'Outaouais. M. Fullerton étale d'ailleurs effrontément son parti pris et ses préjugés pour toute solution fédérale-centralisatrice, écartant du même coup toute forme de consultation comme contraire à l'idée qu'il se fait de l'efficacité administrative.

Selon M. Fullerton, le respect des juridictions, l'intégrité du territoire, les problèmes linguistiques et culturels des Québécois sont autant de thèmes esploités par les extrémistes et les nationalistes dont on ne doit pas s'embarrasser.

Méprisant envers tous les Québécois qui ne partagent pas ses points de vue, M. Fullerton ne s'embarrasse pas davantage des recommandations de la Commission Dorion, allant même jusqu'à invoquer contre la notion d'intégrité du territoire mise de l'avant par cette dernière, la notion "d'intégrité de la capitale nationale"...

Bien qu'il ne fasse pas mystère de sa répugnance pour la consultation considérée comme une perte de temps, M. Fullerton n'en a pas moins requis un sondage auprès de la population des deux régions. Sachant d'avance que la lassitude des citoyens "suradministrés", et l'omniprésence du gouvernement fédéral, dispensateur de toute manne, jointe à l'inertie du gouvernement québécois créeraient un préjugé favorable à l'égard du gouvernement d'Ottawa, M. Fullerton s'est armé des résultats de ce sondage comme d'un argument-massue.

Indépendamment des résultats du sondage, cette attitude est pour le moins pernicieuse en ce qu'elle laisse croire qu'il appartient aux seuls residents des deux régions de prendre une décision à ce sujet. Nous estimons au contraire que cette question intéresse ou devrait intéresser au plus haut point tous les Québécois, de quelque région qu'ils soient.

De toute façon, nos compatriotes de la région de Hull auraient tort de croire qu'en sacrifiant leur identité québécoise au profit d'un quelconque territoire fédéral, ils s'en trouveraient mieux, puisque, tout compte fait, ils se trouveraient définitivement "minorisés" sur ce territoire.

Seule une intervention dynamique et vigoureuse du gouvernement du Québec dans cette région lui permettra d'assurer un développement social et économique cohérent à ses habitants tout en préservant leur caractère français.

C'est pourquoi le Mouvement National des Québécois recommande au gouvernement du Québec, non seulement de rejeter le Rapport Fullerton, mais de renprendre le plein contrôle de cette partie du territoire québécois en y appliquant les recommandations de la Commission Dorion.

De plus, nous estimons que le gouvernement du Québec devrait, notamment, prendre des mesures en vue de confier ce dossier à un ministre n'ayant pas d'intérêt personnel dans la région en question, et pourvoir à la création d'une commission mixte permanente (députés et spécialistes) qui aurait pour fonction de conseiller le gouvernement sur toute question ayant trait à l'intégrité du territoire québécois.

En somme, le gouvernement du Québec ne doit pas se contenter de vagues déclarations d'intentions: il doit au contraire manifester sa présence de manière efficace, en **occupant tout son territoire,** afin de faire en sorte que cesse le sentiment d'isolement et d'abandon centenaires des Québécois habitant la région de Hull.

Gérald Grandmont, Mouvement National des Québécois, 1192, des Erables, Québec, tél.: 681-6055.

Le 15 novembre.

BILLET

Les cadeaux des Fêtes du Ricaneur

A l'approche de Noël et du Nouvel An, il serait inconvenant que le RICANEUR n'offre pas de cadeaux aux personnages en vue de notre région de même qu'à quelques-unes de nos institutions.

Le choix était difficile. Il ne fallait pas faire de jaloux et offrir un cadeau qui fut à la mesure de ceux à qui je les offre.

Persuadé que nos personnalités n'ont guère le loisir de bouquiner et, encore moins, de lire des ouvrages divertissants, j'ai choisi pour elles des ouvrages que je leur donne de grand coeur. Que ceux qui ne figurent pas à ce palmarès n'aillent pas s'imaginer qu'ils n'ont pas mérité une attention de ma part. C'est que, tout simplement, le QUOTIDIEN n'a pas encore indexé mon traitement, ce qui me force à des restrictions budgétaires dramatiques.

Afin qu'on ne me prête pas d'intentions partisanes, je présente mes offrandes dans l'ordre alphabétique de leurs destinataires, c'est-à-dire comme suit:

Marc-André Bédard: CET HOMME EST DANGEREUX de P. Cheyney.

Francis Dufour: FUSIONS ET REGROUPEMENTS DE COMMUNES de Y. Madiot.

Camille Gagné: L'HOMME APPROXIMATIF de T. Tzara.

Henri Girard: L'AGE D'HOMME de M. Leiris.

Gérald Harvey: L'ART DE PARLER EN TOUTES CIRCONSTANCES de M. Duimo.

Paul Langlois: IL FAIT CE QU'IL PEUT de J.-H. Chase.

Louisette Paré: LA DAME DU CIRQUE de G. des Cars.

Le Quotidien: LE COMPAGNON INDESIRABLE de F. Ryck.

Laurier Simard: LE CHER DISPARU de E. Waugh.

L'université: LES CHOIX BUDGETAIRES de L. Laretaille.

L'UPA: 200 FACONS D'ACCOMMODER LE VEAU, en collaboration.

Henri Vaillancourt: L'ETRANGE DOCTEUR de E. Siefert.

Jean-Claude Villeneuve: LES GENS D'EN FACE de G. Simenon.

En échange de cette générosité de ma part qui démontre à quel point j'ai à coeur le développement culturel de notre région, j'autorise la direction du QUOTIDIEN à recueillir de la part des personnes qui figurent dans la présente liste les dons qu'on voudra bien faire au soussigné.

Joyeux Noël et Bonne Année!

LE RICANEUR

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.



M. PAUL-ANDRE CANTIN

Paul-André Cantin se prépare fébrilement à remplacer un maire et peut-être quatre!

par Marc Doré

JONQUIERE — Le travail pré-électoral est commencé à Jonquière, où Paul-André Cantin, qui a déjà annoncé son intention de se présenter à la mairie et le front municipal de Jonquière (FMJ) tient depuis peu des assemblées de cuisine et des rencontres en petits groupes.

C'est un travail de prise de contacts que M. Cantin fait pour le moment. "Je rencontre les gens chez eux, dans les tavernes, à leur travail." explique M. Cantin. "Je leur présente mes idées, eux me laissent entrevoir ce qu'ils voudraient; de l'échange se dégage une image du Jonquière que souhaitent ses habitants.

UN PARTI?

Comme il en avait déjà été question, c'est une sorte de front commun qui s'est formé autour de Paul-André Cantin. En particulier, le front municipal né des revendications de l'Association des vétérans, et d'autres groupes de citoyens venant des différents quartier, ont accepté une sorte d'alliance pour présenter une formation unique face au conseil actuel.

On ne peut cependant, de l'aveu même de M. Cantin, parler de parti municipal. Les discussions continuent d'ailleurs à ce propos entre M. Cantin et les groupes de citoyens. Il semblerait que pour le moment, ce soit, M. Cantin lui-même qui hésite le plus à "s'embarquer" dans une telle entreprise. Non pas qu'il refuse à tout prix de partager la même étiquette que les autres candidats. Il reconnait en effet, lui même les avantages économiques d'un parti et il partage des vues identiques sur l'avenir de Jonquière et sur l'administration d'une ville avec les gens du FMJ.

En gardant toutefois présentes à l'esprix les limites d'un parti où, selon ses paroles, il pourrait se sentir encarnné à un montant ou à un autre.

Pour le FMJ, qui lui se considère comme un parti, cette situation parait tolérable, suffisamment en tout cas pour appuyer Paul-André Cantin à la mairie, "parce que c'est le candidat le plus valable" affirment ses porte-parole. On ne peut pas appuyer Camil Gagné, quand même".

ELECTIONS: MAIS OU?

Les forces sont donc prêtes et n'attendent plus que l'annonce de la date des élections pour se mettre en branle de façon officielle.

Il ne reste qu'un seul problème: où auront-elles lieu, ces élections? A Jonquière ou dans la ville regroupée qui portera également le nom de "Jonquière"? pour un, Paul-André Cantin a l'intention de poser sa candidature à l'un ou l'autre endroit. Sa position régionaliste bien connue pourrait éventuellement lui servir dans une ville regroupée.

LE REGROUPEMENT

La position de Paul-André Cantin, à propos du regroupement est simple:" Je n'ai pas à cautionner ce qui se fait actuellement. Je suis favorable à un regroupement des forces régionales simplement pour rationnaliser les efforts de tout le monde. Mais le regroupement n'est pas une panacée. S'il se fait malgré tout, malgré l'opposition d'un tas de citoyens, ça va créer des plaies qui seront longues à guérir."

Ce qui compte finalement, selon M. Cantin, c'est de régler les problèmes là où ils sont, pas d'en créer des nouveaux en imposant des structures qui coûteront peut-être plus cher qu'elles ne rapportent.

Et il ajoute, à l'adresse des maires favorables au regroupement: "Si c'est aussi lumineux ce qu'ils ont trouvé comme avantages à la fusion, qu'ils nous éclairent."

Pour le FMJ, le problème est un peu plus compliqué, puisqu'il est d'abord et avant tout un regroupement de citoyens de Jonquière. C'est peut-être la raison principale qui empêche actuellement Paul-André Cantin de s'impliquer davantage dans le FMJ. Advenant le cas où la fusion se réalise, le candidat à la mairie ne serait pas nécessairement avantagé par une alliance trop étroite avec un groupe de Jonquière. Surtout si le regroupement s'effectuait malgré l'opposition de forts groupes de citoyens d'Arvida, de Kénogami et de la paroisse.

L'ancien directeur des loisirs accuse St-Félicien de tripotage

par Yvon Paré

ROBERVAL — "Si j'ai envoyé cette lettre, le 6 septembre, c'est que je considérais que la situation était devenue intenable, et je présumais que la ville aurait la décence de me rencontrer pour en savoir plus."

Voilà sur quoi se base M. Adélard Tremblay, ancien directeur des loisirs de Saint-Félicien, qui se présentait devant la Commission municipale du Québec, hier, au palais de justice de Roberval.

Afin d'expliciter cette situation "intenable", M. Tremblay a cité plusieurs cas où il y aurait eu "tripotage" et manigances. Pressé d'être plus clair, M. Tremblay a parlé du détournement de certaines sommes accordées par les prêts et investissements ainsi que d'une double comptabilité au niveau des loisirs à Saint-Félicien.

"Une comptabilité pour les administrateurs et une autre comptabilité pour les vérificateurs gouvernementaux", a lancé M. Tremblay.

Les commissaires de la Commission municipale du Québec, ont tenu à préciser qu'ils n'étaient pas là pour juger l'administration de Saint-Félicien, mais pour discuter du "renvoi" d'Adélard Tremblay.

Pour sa part, la ville de Saint-Félicien a appuyé sa défense sur le fait qu'Adélard Tremblay ne se soit pas présenté au travail le 9 septembre. Pour eux, la décision qu'ils ont prise le 23 septembre, était conforme aux lois, puisqu'Adélard Tremblay ne s'est pas conformé au contrat qui le liait à la ville de Saint-Félicien. Il faudra pourtant attendre encore un moment avant de connaître le verdict de la Commission municipale du Québec. On croit pouvoir connaître cette décision de la commission d'ici un mois.

Hélias devenu cambrioleur passera l'hiver en prison

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — C'est le regard triste, comme si le tonnerre lui avait tombé sur la tête, que M. Hélias a quitté l'enceinte de la Cour, venant d'écoper de huit mois de prison, pour un vol par effraction, commis à la demeure de M. Emile Béchard, de Chicoutimi.

M. Hélias avait perdu ce sourire et on aurait dit de lui qu'il ressemblait à une roche dans les champs, tellement il était déçu.

"J'ai l'illusion ou l'impression d'avoir perdu un ami", a signalé le juge André Gauthier, lorsque M. Hélias a quitté la Cour.

Ce dernier avait réclamé du président du tribunal, auparavant, une dernière chance, promettant de ne plus voler et surtout de ne plus ingurgiter de boisson alcoolique.

"Je vous le jure sur la tête de ma mère et de mon père, je ne reviendrai plus devant les tribunaux. Donnez-moi une chance, M. Gauthier".

Se faisant plus insistant, Hélias Gagné, qui considère le juge Gauthier, comme son ami, a même dit en employant le terme seigneurie: "Votre seigneurie, une dernière chance".

Mais, le destin avait frappé M. Hélias, hier, puisque le juge Gauthier lui a mentionné qu'il avait beaucoup de sympathie à son endroit mais : "Vous faites jouer toujours votre sympathie, lorsque vous n'êtes pas en boisson. Vous savez, vos fredaines commencent à être dangeureuses, chaque fois que vous êtes en liberté, vous prenez de la boisson, vous volez et aujourd'hui, je ne peux plus vous prendre à la légère, parce que vous devenez dangereux, me rapporte-t-on".

Mais Hélias pourra se consoler à la pensée qu'il passe l'hiver au chaud, logé, nourri et sûr d'une cure de désintoxication.

Au journaliste du "Quotidien", M. Hélias n'avait plus de sourire, mais peut-être, que dans le temps de Noël, les gens penseront que M. Hélias a droit lui aussi à un petit cadeau pour le soulager un peu de sa solitude et lui faire perdre son air de tristesse.

12 mois de prison

Le juge André Gauthier a imposé une peine d'emprisonnement de 12 mois de prison à Jacques Larouche, d'Arvida, qui a admis sa culpabilité, hier matin, à l'accusation d'avoir commis un vol de $692 au Gas Bar Independant d'Arvida.

Larouche a écopé d'une année de prison du fait qu'il avait des dossiers judiciaires antérieurs.

Action de $40 contre le maître du chien qui a avalé la queue du chat

CHICOUTIMI — La Cour d'accès à la justice, petites créances, permet à tous et à chacun de défendre ses droits lorsqu'il se sent lésé, même de poursuivre votre voisin si son chien a mangé la queue de votre chat.

Ce n'est pas un "gag", c'est la réalité, puisqu'hier matin, devant le juge Edmond Savard, ce dernier a entendu une poursuite au montant de $40, intentée par une citoyenne de Laterrière, contre son voisin, parce que son chien a mangé la queue de son chat.

La demanderesse réclamait un montant de $5 pour son chat et un montant de $35 en honoraires qu'elle a payés au vétérianire qui a tenté de sauver la vie du félin mais sans succès.

Il semble que le berger allemand ne faisait pas bon ménage avec le chat qui était un peu trop fantasque, taquinant continuellement le chien.

Un jour, le chien se fâcha et attrapa le chat par la queue qui lui resta dans l'estomac.

Le juge Edmond Savard, qui a entendu la cause, rendra jugement au cours des prochains jours dans cet important litige qui a réclamé plus d'une heure d'audience.

C'est la loi de l'accès à la justice!

LES ANNONCES CLASSEES
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
A VOTRE SERVICE 12 HEURES PAR JOUR.

Il est déjà temps de choisir votre TOILETTE des FETES



COMPLETS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Confectionnés de tissu 55% polyester, 45% laine. Modèles 2 ou 3 boutons, poches appliquées avec rabat, ouverture au centre à l'arrière. Choix de teintes en vogue. Tailles: 36 à 46, régulier ou court.

PRIX SUGG.:
$130

CHICS COMPLETS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

De marque réputée. Confection soignée, en tissu 100% laine. Modèle 2 boutons, large revers, poches à rabat, ouverture au centre à l'arrière. Choix de teintes en vogue. Tailles: 36 à 44, régulier ou court.

PRIX SUGG.:
$210

gagnon FRERES
400 EST, RACINE — CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

Décès de Gaston Dufour, ancien directeur régional de l'Alcan

ARVIDA — M. Gaston Dufour, industriel bien connu dans le monde des affaires et personnalité marquante dans la région Saguenay et Lac-Saint-Jean, est décédé hier à Montréal, à l'âge de 63 ans.

Au moment de sa mort, M. Dufour occupait le poste de vice-président et directeur général de la division canadienne d'Electrolyse d'Alcan où l'avait mené une fructueuse carrière de 34 années de travail. Il siégeait également au Conseil d'administration d'Aluminium du Canada, Ltée.

Bien que Montréalais de naissance, M. Dufour considérait véritablement le Saguenay et le Lac-Saint-Jean comme son pays d'adoption, jouant du reste un rôle de premier plan dans le développement industriel de la région et luttant pour la qualité et l'universalité de l'enseignement au Saguenay et Lac-Saint-Jean. Il avait été membre du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi de 1969 à janvier 1974, et, à son retour à Montréal, du Conseil de l'Ecole de technologie supérieure de l'Université du Québec.

Diplômé en génie civil de l'Ecole Polytechnique de Montréal en 1937, M. Dufour entra à l'Alcan en qualité d'ingénieur à l'usine d'alumine d'Arvida. Démontrant rapidement des qualités de chef et un goût pour les sentiers non battus, il fut nommé chef du service de l'Emploi des usines d'Arvida en 1943 et, cinq ans plus tard, directeur de l'usine d'électrolyse d'Isle-Maligne, à Alma.

En 1958, M. Dufour devenait directeur général d'une filiale d'Alcan, la Compagnie électrique du Saguenay, et, un an plus tard, président de cette entreprise. Dans les années qui précédèrent la nationalisation de l'électricité, en 1963, M. Dufour eut comme responsabilité première de faire de la Compagnie électrique du Saguenay l'une des entreprises privées d'électricité les plus efficaces au Québec. Lors de la nationalisation, M. Dufour fut muté au siège social d'Alcan à Montréal pour occuper le poste de directeur des relations industrielles. En 1964, il retourna au Saguenay pour diriger les usines d'Arvida, le plus vaste complexe électrochimique dans le monde non communiste. En 1972, M. Dufour devenait directeur régional des installations d'Alcan au Saguenay et Lac-Saint-Jean, ses responsabilités comprenant la production, l'énergie hydro-électrique et le transport. Doté d'un sens poussé d'organisation et d'administration, M. Dufour devait revenir au siège social de Montréal en janvier 1974, accédant à la vice-présidence et à la direction générale de la division canadienne d'Electrolyse dont l'ensemble forme l'un des plus importants complexes d'aluminium au monde.

M. Dufour laisse dans le deuil son épouse, née Katherine Stevenson, ses trois enfants, Robert, Suzanne (Mme Guy Tremblay) et Louise (Mme Andre Bergeron); sa belle-fille, Tatiana Barkhazemi, et ses beaux-fils, Guy et André. Il laisse dans le deuil ses soeurs Yvette (Mme Camille Charbonneau), et Lucienne (Mme Henri Bourassa et ses petits-enfants Marc et Jessie.

La dépouille mortelle sera exposée jeudi le 28 et vendredi le 29 novembre au salon funéraire Alfred Allaire, 1111, rue Laurier ouest, Outremont. Le service funèbre sera célébré le samedi, 30 novembre, à 10 heures, en l'église Sainte-Madeleine, 750, avenue Outremont, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges. A la demande de la famille, on est prié de ne pas envoyer de fleurs. Tout don à la Société canadienne du cancer sera apprécié.



Feu Gaston Dufour

La promotion touristique évolue dans la région

DOLBEAU — La réflexion très profonde que se sont imposée tous ceux qui ont à coeur l'avenir touristique de notre région portera des fruits et ce, dans un avenir rapproché.

C'est du moins l'opinion exprimée par le vice-président du CRD, responsable du bureau touristique régional, M. Gaston Perron, de Dolbeau, qui vient de compléter une tournée régionale où il a discuté avec la majorité des responsables des événements et des sites touristiques de la région.

Au cours d'une entrevue, M. Perron nous a confié qu'à l'heure actuelle un examen de conscience général s'effectuait à travers la région concernant surtout les événements touristiques. Chacun analyse la rentabilité des événements présentés surtout au cours de l'été, et voit à y ajouter cette note d'originalité qui semble manquer trop souvent.

Selon M. Perron, il ne faudrait pas se surprendre, à la suite de cette étude, de voir disparaître certaines de ces manifestations que l'on connaît depuis longtemps, mais il s'est dit assuré qu'elles seront remplacées par d'autres beaucoup plus rentables et originales.

Parlant plus précisément de la nouvelle orientation que veut prendre la région dans le domaine touristique, M. Perron a rappelé que le Saguenay-Lac-Saint-Jean était riche en sites touristique naturels et qu'il ne fallait pas concentrer nos efforts seulement sur des événements qui nécessitent souvent des déboursés considérables et ne durent que quelques jours.

"Nous avons chez nous la ouananiche qui est menacée de disparaître, le majestueux Saguenay et le lac Saint-Jean dont la beauté est reconnue à travers le monde et enfin, tout cet arrière-pays riche en lacs poissonneux et en forêts immenses remplies de gibier." Peut-être essayons-nous de vendre trop le soleil aux Américains, qui, avouons-le, n'en ont pas besoin. On devrait plutôt les inviter à venir se "rafraîchir" chez nous, à pêcher, à chasser, à profiter d'une région riche en toutes sortes de coins merveilleux où la nature ne demande pas mieux qu'à être exploitée...", ajoutait-il.



M. GASTON PERRON croit que certains événements touristiques disparaîtront au profit de d'autres plus originaux.

Bureau touristique

Quant au bureau touristique régional qui a pris naissance il y a quelques mois, le responsable tient à définir son rôle comme agent de promotion et d'information. Il se veut aussi un coordonnateur des principaux événements et activités touristiques régionales.

C'est ainsi que présentement des comités sont au travail pour obtenir des subventions auprès du ministère provincial du Tourisme, préparer le programme d'information pour la prochaine saison en revisant les politiques touchant les kiosques mis à la disposition des visiteurs aux diverses entrées de la région, et en offrant certains cours à ceux qui sont appelés à diriger le tourisme.

M. Perron a d'ailleurs rencontré récemment les dirigeants de l'Association des hôteliers de la région pour offrir aux employés des principales hôtelleries des cours en information touristique.

D'autre part, M. Perron nous a confié que le bureau touristique régional avait à coeur la réalisation d'un projet cher à la région, soit l'aménagement d'un centre d'accueil à l'extérieur du territoire, peut-être à Québec, projet réalisé complètement par le gouvernement provincial et nécessitant un déboursé de l'ordre de $150,000.

"Il y a du pain sur la planche, mais un esprit nouveau de collaboration anime tous ceux qui veulent le développement du tourisme chez nous. C'est la clef du succès...", a-t-il conclu.

Trois mois de plus pour réaliser la fusion JAK

par Marc Doré

JONQUIERE — Le projet de loi 76, modifiant la loi favorisant le regroupement municipal (communément appelé loi 276 à passé hier l'étape de la première lecture, alors qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale. Le seconde lecture du bill qui était piloté par le vice-premier ministre Gérald-D. Lévesque, est prévue pour aujourd'hui ou demain, selon toute vraisemblance.

On sait que ce projet de loi modifiera l'article 23 de la loi 276, prolongeant le délai de suspension d'élections. Il accordera également aux administrateurs municipaux dont le mandat est prolongé une protection contre toute attaque en invalidation.

MODIFICATIONS

Selon ce que nous avons appris, le texte de loi présenté hier à l'Assemblée nationale et adopté par la suite, présente quelques différences avec le projet rendu public la semaine dernière par le ministre du Revenu Gérald Harvey.

L'article 2 du bill 76 prévoyait en effet une extension du délai uniforme de trois à six mois. Dans le cas des villes impliquées actuellement dans les dédales du regroupement, ce délai de six mois s'ajoutait aux trois mois déjà accordés par la loi 276 à condition qu'elles le demandent avant l'expiration du délai de trois mois.

Or l'article 2 modifié avant sa présentation et adopté par la suite par l'Assemblée nationale prévoit une extension maximale et totale de six mois, dans tous les cas. Les municipalités en voie de fusion n'auront donc droit qu'à une nouvelle extension de trois mois, qui s'ajoutera à celle qu'ils ont déja obtenue en vertu de la loi 276.

DEMOCRATIE

Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a par ailleurs défendu avec sa fougue habituelle la position de son gouvernement à propos de la loi 76. Selon le ministre, les accusations d'atteinte à la démocratie portées par différents opposants au regroupement contre lui et le gouvernement libéral sont entièrement injustifiées. M. Harvey prétend en effet que c'est pour éviter aux contribuables des pertes énormes en dépenses inutiles que le gouvernement présente la loi 76. "Les municipalités désireuses de se regrouper ne risqueront pas ainsi d'être bloquées à tout bout de champ par des mesures dilatoires", a soutenu M. Harvey.

JUSQU'A MAI

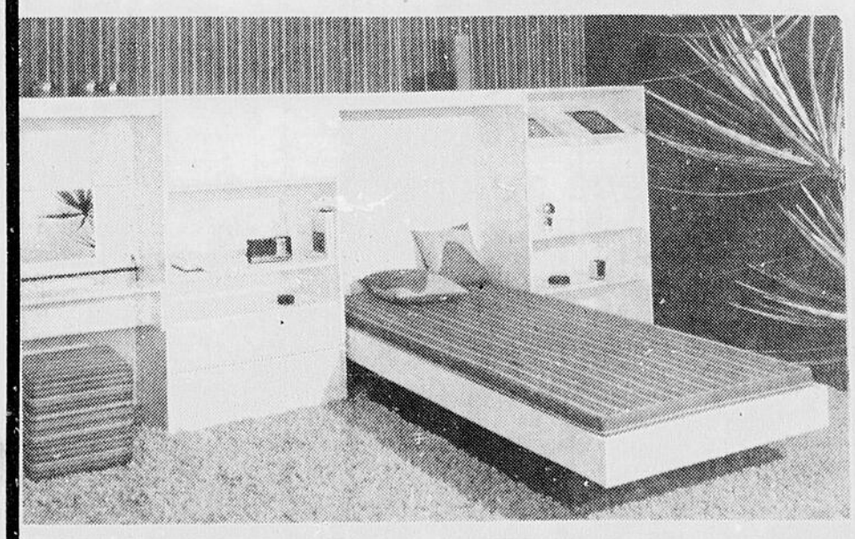
C'est donc dire que le nouveau délai qui serait accordé par la lois suspendrait jusqu'au debut de mai 1975 les élections qui devraient avoir lieu le 3 novembre à Jonquière et à Kénogami. Le délai actuel accordé par les dispositions de l'article 23 de la loi 276, est valable jusqu'au début de février.

un magasin de meubles au même palier que ceux des grands centres



Jacques Villeneuve, conseiller en décoration
diplômé de l'école des Beaux-Arts en arts graphiques.

SERVICE GRATUIT
DE DECORATION INTERIEURE
Profitez de ce service gratuit pour le choix de vos meubles



FUTURS MARIES
- Tapis
- Draperies
- Accessoires
- Meubles modernes de Teck, vilas et traditionnels.

MEUBLES MODULAIRES ET COMPOSANTS...
REFF, THREE H & CARON

POTVIN TREMBLAY MEUBLES
blvd talbot chicoutimi



évitez les exemples frappants... ...assurez-vous les uns des autres

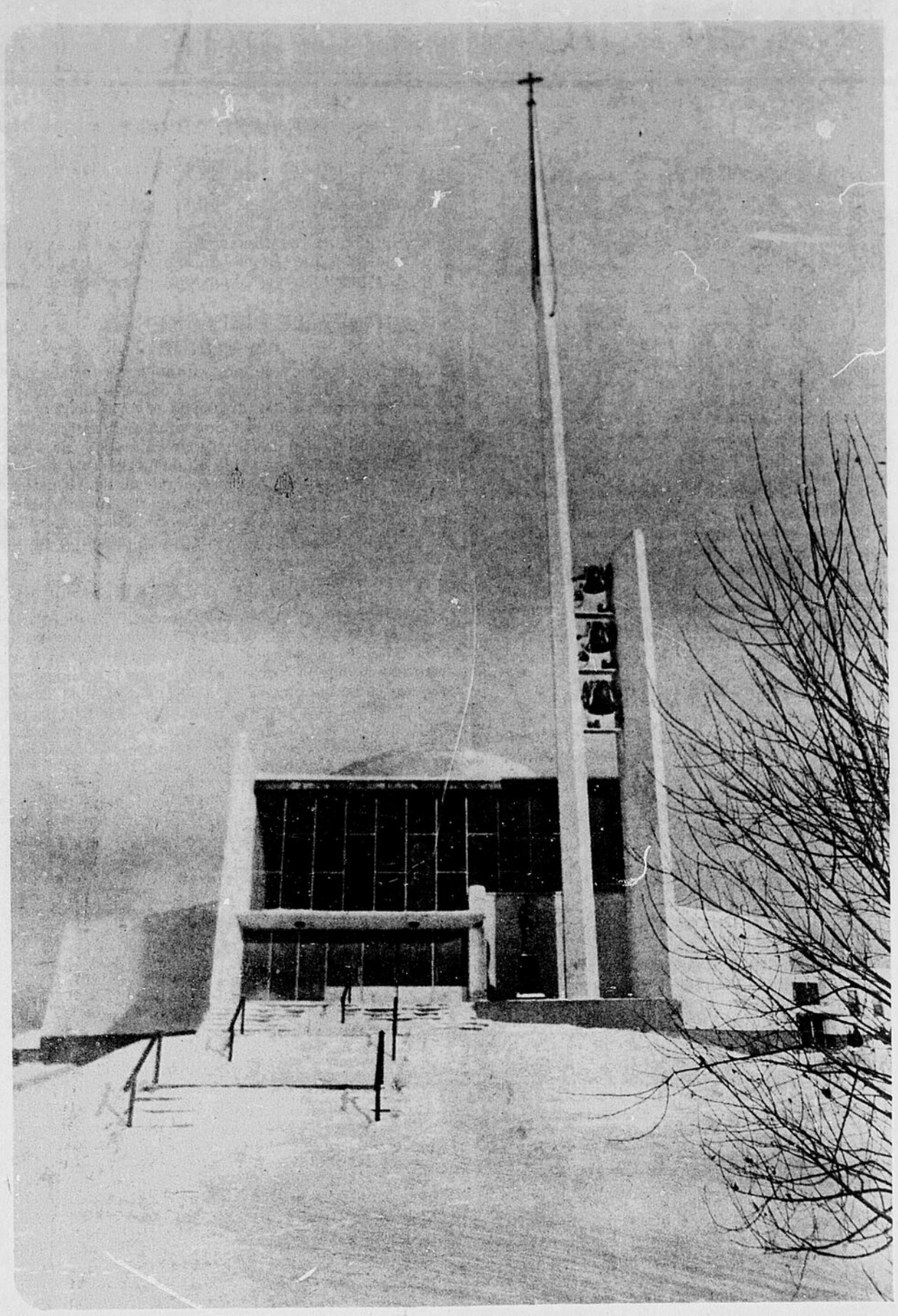
Le sport de la motoneige s'est glissé dans notre mode de vie hivernale pour y demeurer. Nous avons appris à profiter de la saison froide au lieu de la subir. Au fur et à mesure nous avons découvert les joies de ce sport, hélas, nous en avons en même temps découvert les dangers et les inconvénients.

Par esprit de civisme nous pouvons éliminer les inconvénients par exemple en respectant la propriété d'autrui et le droit des gens à leur tranquillité. Il est évidemment plus difficile de parer aux dangers, car tout en étant prudent, l'imprévisible demeure au tournant. C'est ce que l'Union Canadienne a compris, **la première,** il y a onze ans déjà, en créant l'assurance-motoneige, une assurance pour des gens prudents mais réalistes. On ne peut tout prévoir, mais le moyen de prévoir le plus possible est de se prévaloir de cette assurance-motoneige améliorée d'année en année par l'Union Canadienne.

Le certificat d'assurance qui vous sera remis constitue une preuve de votre solvabilité. Pour vous conformer aux exigences du Code de la motoneige, vous devez le conserver en votre possession en tout temps.

Joignez-vous à ceux que la prudence et le civisme ont déjà réunis. Parlez-en à votre courtier; **avec l'Union Canadienne, vous êtes en bonne compagnie.**

L'Union Canadienne
Compagnie d'Assurances
Siège social:
Sillery, Québec



A Saint-Philippe

Les paroissiens continuent à payer leur église désaffectée

par Gabriel Berberi

ARVIDA — Les paroissiens de Saint-Philippe d'Arvida devront patienter au moins six mois encore, afin de connaître le dénouement de la poursuite engagée par la Fabrique locale contre les bâtisseurs de l'église.

Les bâtisseurs (entrepreneur général, architectes, etc) viennent en effet d'obtenir un nouveau délai qui retardera de six mois les procédures devant la Cour Supérieure.

L'action en dommages intentée par la Fabrique de Saint-Philippe contre les constructeurs se chiffre par $500,000, soit $300,000 pour l'église, $100,000 représentant la perte de revenus et un autre montant de $100,000 en frais.

Détérioration continuelle

Fermée pour raison de sécurité publique en novembre 1971, l'église de Saint-Philippe d'Arvida a continué de se détériorer rapidement.

Ainsi, toute une partie du dôme central s'est effondré dans la nef, à ce jour.

Ce qui semblerait donner raison aux spécialistes du ministère du Travail et à ceux engagés par la Fabrique, lesquels avaient ordonné en 1971, la fermeture de la bâtisse, vu les nombreuses défectuosités découvertes dans le dôme de matière transparente, les fissures dans les murs obliques, etc.

Entretien couteux

Pour leur part, les paroissiens s'inquiètent de plus en plus de la situation, et ils se demandent, entre autres, pourquoi les bâtisseurs mettent autant de temps à préparer leur défense.

En réalité, les citoyens n'ont plus de lieu de rassemblement (seul, l'office dominical est célébré dans une école voisine de l'église désaffectée).

Mais ils doivent néanmoins payer le chauffage de l'église abandonnée, même si cela est pratiquement inutile, puisque le dôme s'est écroulé en partie.

En outre, la dette publique sur l'église se chiffre encore par $200,000, et le remboursement annuel (plus de $21,000) n'a pas été suspendu.

On peut signaler, enfin, que la Fabrique a présenté sa version des faits devant la Cour, en juin dernier.

Depuis le début de la poursuite, l'audition des bâtisseurs a été différée a maintes reprises.

Woolworth

RUE RACINE — CHICOUTIMI

VEDETTES Fin de Semaine
28-29-30 NOVEMBRE



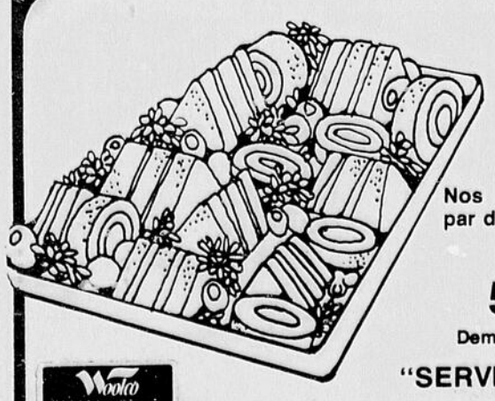
TARTE AUX ANANAS
Valeur: $1.19 ch.
SPECIAL: .87 CH.

BOLOGNA de FEDERAL
BLANC OU FUME
Valeur: .89 lb.
SPECIAL: .76 LB.

FROMAGE "EMMENTAL"
DE SUISSE
Valeur: $1.94 lb.
SPECIAL: 1.49 LB.

DISPONIBLE AU COMPTOIR
PATISSERIE — CHARCUTERIE

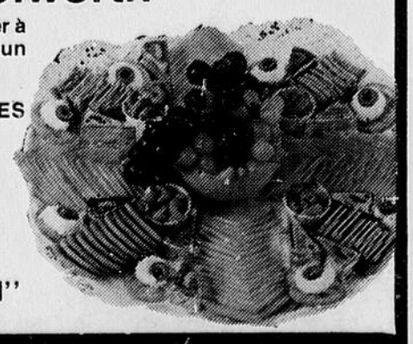
LE "SERVICE DE RECEPTION"
Woolworth



Sera heureux de vous aider à faire de votre réception, un véritable succès.

Nos BUFFETS sont PREPARES par des MAINS EXPERTES.

COMPOSEZ:
549-8105
Demandez Mlle PRONOVOST
"SERVICE DE RECEPTION"



Woolworth est fort . . . Fort sur les bas prix



CES ARTICLES ONT ETE VENDUS PAR
Antonio Girard, Les Promotions G.M.S.,
Le Saphyr, Jean Lumière, Provigain Centre Ville

Avec chaque 5 dollars d'achat vous aurez une chance de gagner le gros lot de $1000.00

TOUS LES SAMEDIS

10 coupons seront pigés parmi tous ceux de la semaine et seront éligibles pour le gros lot des Fêtes.

Le grand tirage aura lieu le 27 décembre

LA PLAZA D'ALMA
Centre ville

provigain
(Dufour et Maltais)

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



NOSTALGIE DU SUD

Vraiment, l'Etat de la Floride ne néglige rien pour attirer les touristes québécois durant l'hiver. Le moins qu'on puisse dire est que les spécialistes du tourisme en Floride ont choisi un moment très propice pour procéder à l'installation des affiches routières au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui subit actuellement les premiers assauts de la saison froide. Ainsi, l'un de ces panneaux-réclames, commandités par l'Etat américain, est apparu comme par enchantement, récemment, en bordure du boulevard Saint-Paul à Chicoutimi. Sur cette grande affiche colorée, on voit deux corps bronzés et la mention suivante: "Actuellement, il fait 80 degrés à Miami!"

JARDINS TALBOT

L'assemblée générale annuelle de l'Association des citoyens des Jardins Talbot, à Chicoutimi, aura lieu dimanche soir, à 20 h., au gymnase de l'école Félix-Antoine Savard. Des représentants du conseil municipal et de la Commission des écoles catholiques de Chicoutimi doivent participer à cette réunion, où il y aura présentation des rapports des différents comités et l'élection d'un nouvel exécutif.

PIQUE A TOUT

Le tournoi provincial de bridge au Manoir du Lac Delage était très bien organisé et a remporté un réel succès, selon l'un des participants, M. Augustin Landry, de Kénogami.

La délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean était imposante. Le prochain tournoi du genre, celui du printemps, aura lieu à Alma, au Manoir du Rocher. Sur le plan régional, les prochaines compétitions auront lieu le jeudi 5 décembre, tournoi de paires libres à Chicoutimi et le mardi 10 décembre, le tournoi sectionnel d'Alma. Par ailleurs, un jeune de 9 ans, Braham Létourneau a cassé la glace au bridge-duplicata. Ce futur bridgeur, qui avait choisi Hélène Fournier, comme partenaire, a assez bien tiré son épingle du jeu à la séance régulière de Bagotville De lui, on peut dire qu'il a du père dans le nez.

REPUTATION PERDUE

Il y a des annonceurs qui prêtent leur voix pour n'importe quoi à la radio et à la télévision, pourvu que ça rapporte des $$$! C'est notamment le cas pour Serge Bélair, de Montréal, un annonceur



qui vante les mérites d'une foule de "gadgets" (machins, en bon français).

C'est Bélair qui parle des "poèlons-miracle" à revêtement de Teflon, et des "sensationnels" becs-verseurs s'adaptant aux boîtes de conserves, aux pintes de lait et aux contenants de savons en poudre. Plusieurs consommateurs qui ont expérimenté des "trucs" ont été grandement déçus. Heureusement, d'autres annonceurs sont plus respectueux du public, car ils semblent choisir les messages publicitaires où leur voix sera intégrée.



"He promotes inflation." Behrendt, Het Parool, *Amsterdam.*

LA FAUTE A QUI?

La dernière édition de la revue publiée par le service d'information de la Communauté économique européenne présente une excellente caricature sur l'inflation. Il s'agit de huit personnages qui s'accusent mutuellement d'être responsables de la hausse des prix qui est devenue insupportable pour les salariés moyens.

ARCHIVES DU QUEBEC

Les Archives du Québec, qui contiennent des milliers de documents conservés surtout à Québec et à Montréal, auront bientôt des succursales dans plusieurs villes importantes de la province, dont Chicoutimi. Ces centres régionaux jouiront d'une autonomie et d'une administration propres.

UNE SEULE ILE

Cette année encore, plusieurs personnes de la région iront séjourner dans les Antilles, question de se réchauffer l'esprit et le corps. Bon nombre d'entre elles optent pour des vacances à la Barbade. Ces vacanciers qui jubilent à la pensée de vivre quelques semaines dans ce minuscule pays, membre du Commonwealth britannique, ont cependant la mauvaise habitude de dire: "Nous allons aux Barbades, cet hiver..." Ce qui n'est pas exact. Ceux et celles qui ont déjà débarqué à cet endroit, dans les Caraïbes, savent bien qu'il ne s'agit que d'une île. On doit donc dire "la Barbade", même si en anglais, l'île s'appelle "Barbados".

TEL PERE, TEL FILS

Le fils de M. Léon-Maurice Tremblay, assistant-directeur à la sûreté municipale de Jonquière, sera reçu, lundi prochain, comme membre de la Gendarmerie Royale du Canada, à Régina. M. Tremblay ne pourra pas assister à la graduation de son fils Jean, étant retenu pour le procès de Bourdon, aux assises à Chicoutimi.

GREVE D'ARVIDA

La Jeune Chambre d'Arvida, consciente que la situation s'envenime entre le Syndicat des Travailleurs Municipaux et le Conseil Municipal, invite une fois de plus les deux parties à NEGOCIER SERIEUSEMENT.

La Jeune Chambre croit que le moment est arrivé de rendre publiques les demandes syndicales et les offres patronales afin que l'Employeur c'est-à-dire les Citoyens d'Arvida puissent juger du bien fondé des positions adoptées.

LE PLUS CHER AU MONDE

De tous les vins de table produits sur terre, c'est le Brunello, de Toscagne (Italie) qui coûte le plus cher. La bouteille la moins dispendieuse de ce vin se vend plus de $100 sur le marché. Mais le consommateur qui désire un Brunello qui a mûri davantage devra investir de $300 à $500 environ pour une seule bouteille de cette boisson. En outre, un véritable dégustateur qui parvient à mettre la main sur un cru spécial Brunello, qui fut embouteillé à la fin du 19e siècle, devra payer cette bouteille aux alentours de $1,500... même si l'étiquette du contenant n'est pas très attirante!

RENDONS A CESAR...

Dans l'édition du 27 novembre du Quotidien, une nouvelle parue en page 3 décrit la dernière intervention du Mouvement d'action publique de Kénogami (MAP) en matière de fusion municipale. La légende de la photo accompagnant le texte nomme le président du MAP, M. Charlemagne Girard, qui est cependant absent de l'illustration. Pour rétablir les faits, on doit préciser que le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, est photographié en compagnie de M. Donald Tremblay, secrétaire du MAP.



RENDEZ-VOUS

ALMA

CLUB AYRSHIRE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN — L'assemblée générale du Club Ayrshire Saguenay-Lac-St-Jean aura lieu le samedi, 30 novembre, à 6 h., à la salle Coopérative d'Alma, boul. St-Joseph, Alma. Le conférencier sera le Dr André Leclerc, spécialiste dans la reproduction animale ainsi que M. Marcel Tremblay, agronome d'Alma.

LIGUE DE L'ART MATERNEL — Aimeriez-vous allaiter votre bébé, désirez-vous recevoir de l'information sur l'allaitement maternel, si oui la Ligue de l'Art maternel vous invite à l'une ou l'autre de ces rencontres le mercredi, 4 décembre, à 20 h. 30. Pour Kénogami, une rencontre se tiendra au sous-sol Ste-Famille, pour informations: 548-6461. Pour Chicoutimi, une rencontre se tiendra à 1042, Marquette, Chicoutimi, pour informations: 547-0734. Pour Alma, une rencontre se tiendra au sous-sol de l'église St-Sacrement, quartier Naud, pour informations: 668-8089.

ARVIDA

DAMES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER — Les dames auxiliaires du Centre hospitalier d'Arvida aura une assemblée régulière le mercredi, 3 décembre, à 8 h., à la cafétéria de l'hôpital. Les membres sont priés d'être présents puisque plusieurs projets sont à réaliser.

CHICOUTIMI

SERVANTES DU ST-SACREMENT — Ce soir, à 19 h. 30, à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, rencontre eucharistique-pèlerinage de l'Année Sainte. Les paroissiens de Ste-Famille de Kénogami viendront en groupe et sont tout spécialement invités.

JONQUIERE

SOIREE RECREATIVE — Une soirée récréative, danse et orchestre aura lieu au sous-sol de l'église de Fatima de Jonquière, samedi, le 7 décembre, à 8 h.

CLINIQUE DU 29 NOVEMBRE

PORT-ALFRED, clinique de vaccination et d'immunisation D.C.T., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville, de 2 à 3 h.

N.B.: clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire, tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9 h. 30 à 11 h. 30 a.m.

N.B.: clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 h. à 11 h. a.m. Entrées: portes des Cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.



Un atout pour le Québec

L'Hydro-Québec a pour mandat de satisfaire les besoins d'électricité du Québec.

Les trois quarts de l'énergie qu'elle nous fournit servent au fonctionnement de l'industrie et du commerce. Nombreuses sont les grandes industries dans lesquelles l'électricité joue un rôle primordial: mines, pâtes et papier, fonte et affinage, sidérurgie, pétrochimie . . . Quant à l'autre quart, il est requis pour le maintien des services publics (éclairage des rues, etc.) et pour nos besoins domestiques.

Pour arriver à remplir son mandat, l'Hydro-Québec dépense chez-nous environ 400 millions de dollars par année, soit plus de 200 millions pour l'achat de biens et de services et près de 200 millions en salaires.

L'Hydro-Québec constitue un atout majeur dans l'économie québécoise.

On est HydrQuébécois

Le goût du Québec qui ne se discute pas

LE PARBLEU!



1½ oz de Crème de bleuets
soda au goût
un zeste de citron
glaçons

Cherchez quelque chose de plus authentiquement nous autres que le bleuet. Vous ne trouverez pas. Donnez votre langue . . . parbleu! et goûtez, parbleu!, notre petite recette, parbleu! Faites-en vos délices, offrez-la à vos amis. Le bleuet, c'est de chez nous, la Crème de bleuets aussi. Quand c'est de chez nous, ça vous a un petit goût de meilleur.

Un produit des Distilleries Schenley du Canada Ltée

QUEBEC EN BREF

TRANSFORMATION SUCRE-SIROP

QUEBEC (PC) — Des discussions ont actuellement lieu entre le ministère québécois de l'Agriculture et la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, afin de trouver un débouché pour les 2,600,000 livres de sirop d'érable invendues au Québec actuellement.

C'est ce qu'a indiqué, mercredi, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, en réponse aux questions du député créditiste de Beauce sud, M. Fabien Roy.

Le ministre a indiqué que la raffinerie, une entreprise d'Etat pourrait peut-être fabriquer du sucre à partir de ce sirop invendu.

D'autre part, M. Toupin a affirmé que les négociations se poursuivaient avec le gouvernement fédéral en vue de trouver une solution pour la mise en marché de ce stock de sirop qui n'a pas trouvé d'acheteur. Le ministre a dit espérer que les négociations aboutissent avant la prochaine récolte de sirop d'érable, le printemps prochain.

Le député Fabien Roy a néanmoins rappelé que le 5 juillet dernier, il y a plus de 5 mois, M. Toupin avait affirmé que "d'ici deux semaines tout au plus, une solution allait être trouvée."

PROPRIETE SAUVEE

QUEBEC (PC) — La propriété des soeurs Grises sise à l'angle des rue Guy et Dorchester, à Montréal, bénéficie d'une protection totale en vertu de la Loi des biens culturels, et ne pourra être démolie.

C'est l'assurance qu'a donné mercredi, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, en réponse à une question du député de Saint-Louis, M. Harry Blank.

Le ministre a indiqué que le 5 novembre dernier, la chapelle des religieuses et tout ce qu'elle contenait, a été classée comme "bien culturel" du Québec.

En vertu de la Loi sur les biens culturels, la chapelle ne peut donc pas être vendue, et aucune altération ou modification ne peut être faite à cette propriété sans la permission expresse du ministre Hardy.

M. Hardy a expliqué qu'il n'avait jamais donné cette permission, puisqu'elle n'avait même pas été demandée.

COOPERATION DU PQ

QUEBEC (PC) — Dans une lettre adressée à tous les présidents ces associations de comté de son parti, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, déclare que le PQ souscrit aux objectifs de la campagne de solidarité Québec-Tiers-monde organisée par OXFAM-Québec.

M. Lévesque invite, dans sa lettre, toute la population québécoise à apporter son soutien à cette agence de développement international "authentiquement québécoise."

Enfin, le chef péquiste recommande aux Québécois d'écouter l'émission télévisée "Le Grand spécial Oxfam-Québec", qui sera présentée le 1er décembre prochain sur un réseau privé de télévision.

PERMS POUR RADIO-QUEBEC

QUEBEC (PC) — Radio-Québec vient d'obtenir l'autorisation d'ériger une antenne de transmission au sommet du complexe "G" de la Cité parlementaire à Québec.

C'est ce qu'annonce un communiqué émis mercredi, par la Régie des services publics du Québec, à qui revenait le rôle de prendre une décision finale à ce sujet.

La ville de Québec avait contesté le droit de Radio-Québec d'installer une antenne de transmission sur le complexe "G" un des plus hauts édifices de la cité. C'est pour des motifs d'esthétique que Québec s'était objecté à l'installation de l'antenne. La Régie des services publics n'a pas retenu ces objections.

A la suite de la décision, de la régie, les émissions à caractère éducatif de Radio-Québec pourront commencer à être diffusées en janvier 1975.

EVACUATION DU NAVIRE

GRANDE-VALLEE (PC) — Vingt-six membres de l'équipage d'un cargo grec qui s'est échoué à Grande-Vallée, lundi, ont évacué le navire mercredi et se sont installés dans un hôtel de la ville.

L'Elarkadia, un vaisseau jaugeant 6,000 tonnes, transportant du matériel de construction en venant de Windsor, en Ontario, a brisé ses amarres au cours d'une violente tempête de neige.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré que quatre membres de l'équipage ont sauté du bateau échoué, lundi, et ont nagé jusqu'au rivage.

BOYCOTTAGE A LAVAL

QUEBEC (PC) — Les quelque 15,000 étudiants de l'Université Laval ont décidé mercredi de boycotter leurs cours pour une période de deux jours pour protester contre le régime actuel de prêts et bourses du ministère de l'Education.

Au cours d'une assemblée tenue mercredi après-midi, ils ont voté en faveur d'une proposition en ce sens, après avoir rejeté celle d'un débrayage pour une durée illimitée.

On évalue maintenant à près de 100,000 le nombre d'étudiants universitaires, de CEGEPS et autres institutions de niveau secondaire de la province qui sont entrés dans la ronde des grèves pour forcer le ministère de l'Education à reviser son système de prêts et bourses.

A l'Université Laval, une enquête menée auprès de 3,000 étudiants a révélé que 58 pour cent des étudiants ayant adressé une demande de prêts ont reçu une réponse affirmative. De ce nombre, 61 pour cent ont constaté une diminution du montant demandé, 30 pour cent aucun changement, et 9 pour cent une augmentation.

CONDAMNE A LA PRISON

MONTREAL (PC) — Un comptable de banque a été condamné à 18 mois d'emprisonnement, mercredi, pour une fraude de $25,000 commise en 1972.

Après avoir purgé sa peine, Paul Vigneault, 31 ans, devra de plus rembourser le montant volé à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et promettre de garder la paix durant deux ans.

Vigneault, qui s'était reconnu coupable, il y a deux ans, était à l'emploi de la banque depuis 10 ans, au moment du délit.

Le juge Irénée Lagarde avait alors ajourné le prononcé de la sentence, devant la promesse de l'accusé de remettre l'argent volé si on le laissait en liberté.

Il n'a pu tenir que partiellement sa promesse.

Cournoyer met la main à la pâte pour de bon

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, procède lui-même actuellement à la rédaction d'un projet d'entente qui pourrait mettre un terme au conflit de la United Aircraft.

A l'assemblée nationale, mercredi, M. Cournoyer a expliqué qu'il avait déjà rédigé une vingtaine d'articles qui traitent de deux des 5 points en litige, soit la question du surtemps et les cédules de travail.

M. Cournoyer a l'intention de poursuivre la rédaction du document sur le problème de l'indexation et sur les salaires proprement dits.

On sait qu'à la suite de la rupture des négociations entre la United Aircraft et le syndicat qui représente les grévistes, il y a près d'une semaine, le ministre a décidé de prendre lui-même en main le dossier.

M. Cournoyer a expliqué qu'à ce stade-ci, il ne lui apparaissait pas opportun de faire siéger la commission parlementaire du Travail pour solutionner le conflit.

Quant au conflit de la Canadian Gypsum de Joliette, M. Cournoyer a révélé que "une lueur très intéressante" était apparue dans le sens d'un règlement de la grève.

Comme les négociations se poursuivent et qu'aucune des deux parties n'a manifesté l'intention de venir immédiatement s'expliquer devant une commission parlementaire, M. Cournoyer croit "inopportun de s'immiscer dans leurs affaires".

L'acquittement sera demandé

JOLIETTE (PC) — Les avocats de M. Louis Laberge ont annoncé leur intention, mercredi, de présenter une requête au juge Jacques Ducros, dès jeudi matin, afin qu'il dirige le verdict des jurés vers un acquittement.

Cette requête, selon Me Phil Cutler, est basée sur l'absence de preuves contre le président de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Laberge est accusé d'avoir incité les employés de la société Hupp Canada, de l'Assomption, à causer des dégâts pour $50,000 aux cuisinières et réfrigérateurs qu'elle produits.

La requête pour verdict dirigé doit se plaider en l'absence du jury. Si elle est acceptée par le président du tribunal, elle signifie l'acquittement de l'accusé.

Sinon, il a été impossible de savoir de Me Cutler, mercredi, s'il avait l'intention de présenter des témoins pour répondre à ceux du ministère public, qui ont terminé leurs dépositions.

Le dernier témoin de Me Gérard Girouard, qui représente la Couronne, a d'ailleurs considérablement réduit, mercredi, le montant des dégâts causés au matériel de la compagnie.

Ayant établi le montant à $127,000, la veille, M. Camille Ricard, directeur des services financiers, a concédé que la somme n'atteignait que $20,230. Dans son dernier chiffre, il avait tenu compte des dégâts causés pendant toute la durée de la grève, soit du 30 mai au 10 juin dernier.

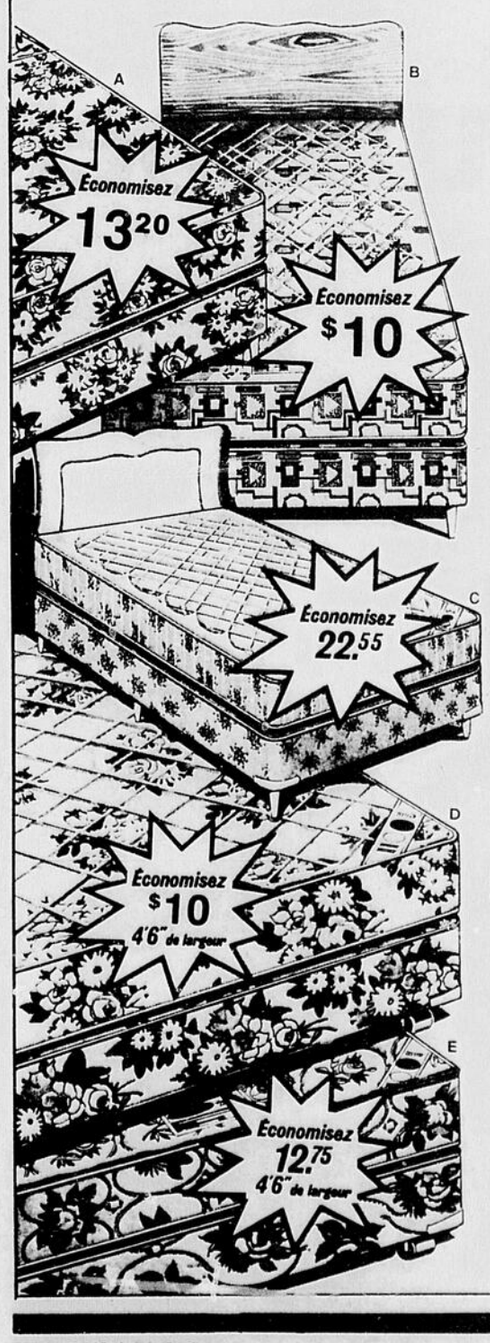
Woolco

LIQUIDATION DE MATELAS Adjustopedic (MD)

Venez tôt... les quantités sont limitées

Rabais de 15%

DU 27 AU 30 NOV.



MATELAS OU SOMMIER "Riviera"

A. Une vraie aubaine! Matelas à 616 ressorts spiralés, assurant un support à fermeté moyenne. Lit de 39", avec isolant Sisal épais, sommier à 6 pieds solides et dessus piqué en losanges.

Prix courant Woolco 84.95
Epargnez 13.20
Prix spécial 71.45 l'ensemble

Matelas seulement "Posture mat"

B. Economisez à l'achat de ce lit de 39", il assure un support ferme pour un sommeil réparateur.

Prix courant Woolco 59.88
Epargnez $10
Prix spécial 49.88

Lit continental "Rolls Royce"

C. Une belle offre sur un lit de qualité, à 400 ressorts spiralés. Ce lit de 39" comprend le matelas, le sommier, les pieds et le panneau de chevet avec fixations. Dessus piqué en losanges, et mousse synthétique épaisse pour un maximum de confort.

Prix courant Woolco 149.95
Epargnez 22.55
Prix spécial 119.90 l'ensemble

Matelas ou sommier Woolco Rest de luxe

D. Une aubaine exceptionnelle! Matelas ou sommier à fermeté moyenne, vendus séparément, pour lits simples, lits 48". Matelas de 48" ou 54", à dessus piqué en losanges, avec isolant épais Sisal.

Prix courant Woolco 65.55
55.55
Epargnez $10

Matelas ou sommier "Monaco"

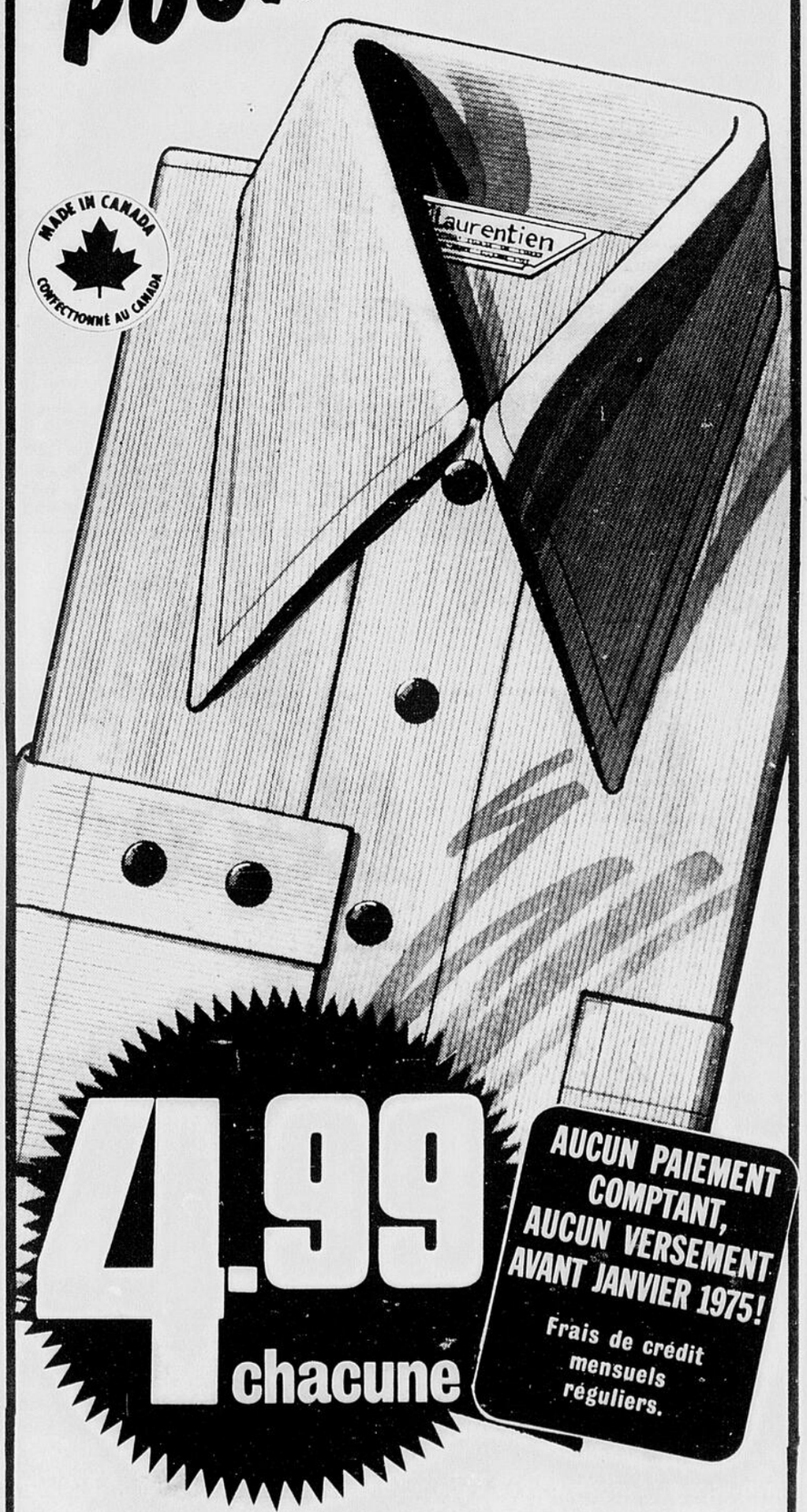
E. Quand vous achetez l'ensemble, ce lit de qualité compte un total de 508 ressorts spiralés. Le matelas ou le sommier sont vendus séparément, en largeurs de 39", 48" ou 54". Le matelas se distingue par sa mousse synthétique très épaisse et son support "Firma-edge".

Prix courant Woolco pour 39", 79.95
Epargnez 13.49
67.95 chacun, largeur 39"
Prix courant Woolco pour 48" ou 54", 99.95
84.95 chacun largeur 48" ou 54" Epargnez 15.00

MAGASINS A RAYONS Woolco
1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

Woolco

2 JOURS SEULEMENT! CHEMISES EN TRICOT À MANCHES LONGUES POUR HOMMES



4.99 chacune

AUCUN PAIEMENT COMPTANT, AUCUN VERSEMENT AVANT JANVIER 1975!
Frais de crédit mensuels réguliers.

L'hiver approche à grands pas, profitez donc de cette offre des plus avantageuses pour vous acheter quelques-unes de ces belles chemises à manches longues, confectionnées en tricot 100% coton. C'est un modèle classique à col à pointes longues, parement à 4 boutons et poche de poitrine pratique.

Venez faire votre choix parmi un vaste assortiment de teintes unies et de motifs de fantaisie qui s'harmoniseront merveilleusement à vos pantalons tout-aller ou plus chics. Cette offre super-spéciale n'est en vigueur que 2 jours... venez tôt pour un meilleur choix! Tailles P. M. G. T.G.

MAGASINS A RAYONS Woolco
1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS



Claude Charron...

Dès 1975-76

L'unanimité étant faite, l'histoire pourra reprendre sa place au soleil

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — L'enseignement de l'histoire redeviendra obligatoire dans les écoles secondaires et peut-être même à compter de l'année scolaire 1975-76.

C'est l'objectif que s'est donné mercredi l'Assemblée nationale, en adoptant unanimement par un vote de 65-0 une motion du député Claude Charron, qui portait sur l'acquisition des connaissances historiques par les étudiants à la fin de leurs études secondaires.

Le ministre François Cloutier a voulu préciser et renforcer le texte de la motion péquiste, en faisant une "véritable obligation au ministère de l'Education d'introduire l'histoire au secondaire, dans le cadre de la révision entreprise des programmes d'étude".

L'auteur de la motion a accepté d'emblée l'amendement du titulaire de l'Education et M. Charron a expliqué qu'il a délibérément proposé un texte vague pour pouvoir obtenir plus facilement l'assentiment général de la Chambre.

Cheminement

C'est d'ailleurs la première fois que tous les partis s'entendent sur une question aussi important depuis l'élection d'octobre 1973.

Le ministre Cloutier a expliqué que la révision des programmes entreprise il y a deux, ans vise précisément à rendre obligatoire un certain nombre de matières, dont l'histoire, disparus du secondaire depuis l'avènement des polyvalentes, à partir de 1968.

Il parait inconcevable aux yeux d'un grand nombre de spécialiste qu'un étudiant du secondaire puisse traverser les cinq années du cours sans recevoir d'enseignement d'histoire.

Cependant, le ministre Cloutier a expliqué que cette "obligation" ne peut pas se faire d'une manière sommaire, en décidant d'ajouter un cours à une grille-horaire déjà chargée.

Si des commissior, scolaires, comme la CECM, peuvent dès maintenant réaménager leur grille-horaire pour obliger l'enseignement de l'histoire, le ministère ne s'y opposera absolument pas.

Plan des langues

Il a évoqué "l'erreur" du gouvernement unionsiste, qui a implanté le programme-cadre de français, sans assurer au préalable la formation des enseignants et sans fournir le matériel nécessaire.

"Le programme était valable au plan pédagogique, mais il constituait une anomalie que j'ai tenté de corrigé par le plan quinquennal de développement des langues".

Ce plan dispose d'un programme de $50 millions pour l'amélioration du français, langue maternelle. De la même façon, M. Cloutier veut fournir un encadrement adéquat aux enseignants pour l'enseignement de l'histoire, "matière qu'on ne peur enseigner comme les mathématiques".

Le ministre a ajouté: "Et je sais que nous pouvons compter sur la compétence des professeurs d'histoire au Québec pour nous aider à définir le cheminement qu'il faudra suivre".

Interprétation

Répondant à quelques critiques venant de libéraux, le ministre a affirmé qu'il y a , dans cette matière, une certaine marge d'interprétation des faits. Ce n'est pas anormal, il ne faut pas s'en scandaliser.

"Mais encore faut-il, en revanche, que cette marge puisse recevoir une certaine validation scientifique et puisse se faire avec les moyens de recherche que le historiens connaissent bien", a-t-il poursuivi.

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, est de ceux qui ont mis M. Cloutier en garde contre certains professeurs qui pourraient profiter de cet enseignement pour faire un endoctrinement, à la faveur du Parti québécois.

M. Mark Assad, libéral de Papineau et ex-enseignant, a cependant exhorté le ministre Cloutier à aller consulter les associations de professeurs. "On va vous dire que c'est dans la façon d'enseigner l'histoire qu'on attirera les jeunes".

"On les a habitués à retenir des dates. Mais il faut plus que cela. Il devrait y avoir un dialogue entre étudiants et professeurs pour une franche compréhension des faits".

Désintéressement

M. Assad est d'ailleurs d'avis qu'avec une bonne méthode d'enseignement, il ne serait peut-être pas nécessaire de rendre l'histoire obligatoire.

Les membres de l'opposition, MM. Jacques-Yvan Morin, Fabien Roy, Maurice Bellemare, ont fait état de la situation actuelle pour déclarer qu'il est inadmissible que les jeunes ignorent complètement ceux qui ont bâti le Québec.

Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Roy, a même parler de tragédie nationale, tandis que le leader unioniste a observé qu'on "est en train de donner raison à Lord Eurham qui disait que le Québec est un peuple sans histoire".

Le chef de l'opposition officielle, quant à lui, a établi une relation avec la politique économique du gouvernement, "qui laisse développer nos richesses naturelles par les autres et essentiellement pour les autres".

Dans cette perspective, dit-il, un gouvernement a intérêt à laisser les jeunes dans l'ignorance, à les amener à se préoccuper que du présent, à ne songer qu'au pain et au beurre.

Ce débat dégagé de tout animosité s'est toutefois terminé dans le brouhaha général. Plusieurs "backbenchers" étaient intéressés à se faire entendre sur ce sujet, mais le temps était limité.

A dix minutes du vote, l'auteur de la motion, M. Charron, s'est levé pour pouvoir utiliser son droit de réplique, tel qu'il lui est accordé en vertu du règlement.

Mais le vice-président de la Chambre, M. Harry Blank, a brièvement expliqué qu'il s'agissait d'un débat un peu spécial et il a donné sa préference au libéral d'Anjou, M. Yves Tardif.

L'Opposition, en bloc, a vivement protesté contre ce précédent que M. Blank voulait. On s'est invectivé pendant dix mirutes et, finalement, on a mis la motion au voix, sans qu'aucun autre député ne puisse s'exprimer, ni M. Tardif, ni M. Charron.

Le débrayage des étudiants se poursuit jusqu'à lundi

QUEBEC (PC) — Le mouvement de débrayage entrepris par quelque 50,000 collégiens québécois depuis quelques jours, se poursuivra jusqu'à lundi prochain selon la décision prise dans presque tous les CEGEP de la province où se tenaient mercredi des assemblées générales d'étudiants.

Selon les informations, encore partielles, communiquées en fin d'après-midi hier (mercredi), par le Centre de coordination étudiant de St-Hyacinthe, une vingtaine de collèges d'enseignement général et professionnel (Cegep) s'étaient déjà prononcés en faveur de la poursuite de la grève commencée lundi en guise de protestation contre les conditions faites par le ministère de l'Education en matière de prêts et bourses.

Le mouvement ayant pris naissance la semaine dernière à Rimouski, a engendré des résultats assez positifs pour la masse étudiante puisque le ministre de l'Education, M. François Cloutier, en plus d'avoir admis l'incompétence de ses fonctionnaires, a accepté de négocier jeudi avec les représentants du Comité provincial d'organisation (CPO).

Il a en effet annoncé par voie de communiqué, que le ministère avait terminé l'étude de 32,000 demandes de prêts et bourses d'étudiants de niveaux collégial et universitaire. "Grâces aux correctifs apportés, poursuit-il, on evalue à cinq pour cent l'augmentation du nombre d'étudiants qui recevront des prêts en regard de l'an dernier".

Quoiqu'il en soit, une réunion tenue au Cegep de Limoilou, dans la région de Québec, dans la nuit de mercredi a provoqué des prises de positions précises de la part du CPO étudiants.

Décisions

Le Comité provincial a ainsi décidé de la formation d'un conseil de négociation, de la tenue d'assemblées générales dans tous les collèges pour décider de la poursuite de la grève jusqu'à lundi. A cette date, les étudiants seront informés du rapport des négociations annoncées pour 4 heures jeudi avec le ministre.

Les revendications étudiantes discutées en assemblée mercredi se formulent comme suit:

—Ils demandent que des prêts de $500 soient accordés sans révision à tous les étudiants qui en ont fait la demande. Le ministère devra donner sa réponse sur cette question avant le 30 novembre 74.

—Les bourses consenties devront être disponibles avant le 30 janvier prochain.

—La clause de remboursement devra être changée afin d'autoriser les étudiants à rembourser leurs prêts six mois après l'obtention d'un emploi, plutôt que six mois après l'obtention d'un diplôme tel que pratiqué actuellement.

—Le gouvernement devra décentraliser le système de prêts et bourse d'ici le 28 novembre prochain et devra prévoir l'application de cette décentralisation pour l'année scolaire 1975-76.

—Les étudiants qui ont dû abandonner leurs études pour des raisons financières devront être réinscrits sur demande de leur part.

—Enfin on exige la réouverture d'une nouvelle période permettant d'acheminer les demandes de prêts pour le premier décembre prochain. Cette réouverture devra tenir compte des nouveaux critères.

Le CPO demande finalement, la mise sur pied d'un comité chargé d'étudier une formule de revenu minimum garanti.

Grève

Toujours selon les informations communiquées de St-Hyacinthe, dans la seule région de Québec, sept collèges, sur 11 avaient opté pour la poursuite de la grève. Il s'agit de Limoilou, F.-X. Garneau, Ste-Foy, Lévis-Lauzon, et des collèges privés de Lévis, Marguerite d'Youville et Mérici.

A Montréal, le mouvement avait une importance moins grande puisqu'il n'a intéressé que les collèges de Rosemont et St-Laurent, qui n'avaient toutefois donné aucun renseignement official vers 4 heures mercredi après-midi.

Dans le Bas du fleuve, on rapporte des débrayages aux Cegeps de Rimouski, Matane, La Pocatière et Rivière-du-Loup.

Le Saguenay-Lac-St-Jean et la Côte-Nord ont également emboîté le pas puisqu'on signale la fermeture des collèges de St-Félicien, de Chicoutimi, de Jonquière, d'Alma ainsi que celle des Cegeps de Mingan et de Manicouagan.

Près de la Métropole, le collège de Ste-Hyacinthe avait aussi suivi le mouvement, de même que celui e Sorel-Tracy.

Enfin dans l'ouest du Québec, on signale la fermeture du collège de Rouyn-Noranda, et de celui de Hull. Thetford Mines aurait aussi, d'après les renseignements obtenus, fermé ses classes jusqu'à lundi.

Que Laval règle ses problèmes

MONTREAL (PC) — En refusant de placer le service de police de la ville de Laval sous la tutelle de Québec, le ministre de la Justice Jérôme Choquette a fait savoir, mercredi, qu'il souhaite que les autorités lavalloises, tant municipales que policières, prennent leurs responsabilités et règlent leurs problèmes par leurs propres moyens.

Cependant, il n'est pas assuré que la question de tutelle ne se pose pas, si la situation continue de se détériorer dans cette ville voisine de la métropole.

L'administration de Laval a fait tenir au premier ministre Robert Bourassa et au ministre Choquette, mardi, une résolution officielle demandant que le gouvernement du Québec "ordonne que le directeur général de la Sûreté ou toute autre personne qu'il désignera assume, sous l'autorité du procureur général, et ce, suivant la loi, le commandement et la direction du corps de police" de la ville de Laval.

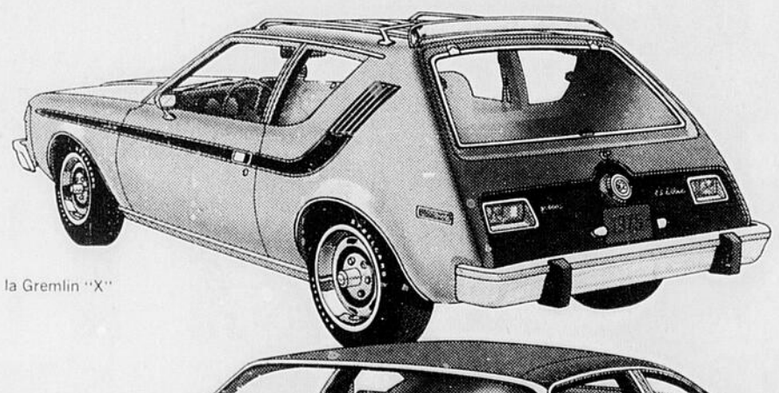
Incidents

On en est arrivé à cette solution à la suite de divers incidents récents. Par exemple, les policiers ont refusé d'obéir à des ordres de leurs officiers et de travailler en temps supplémentaire; ils ont fait une grève du zèle; ils ont prétexté la maladie pour s'absenter du travail, etc. Par ailleurs, on reproche aux policiers d'avoir montré trop de sympathie pour les cols bleus qui ont paralysé, notamment, le déneigement à la suite de la première grosse tempête de l'hiver.

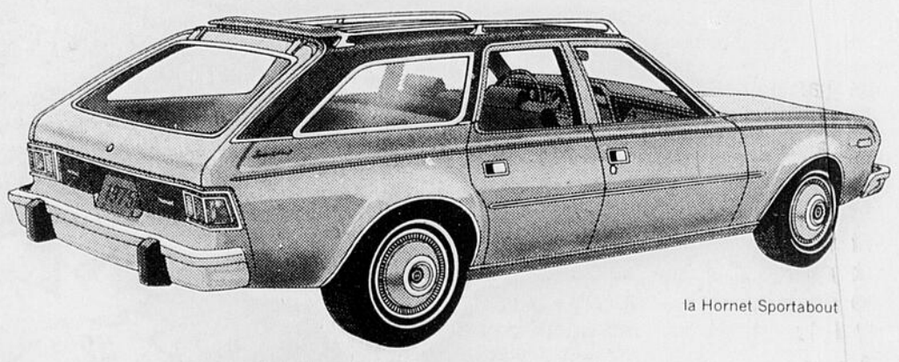
La résolution envoyée à MM. Bourassa et Choquette parle aussi d'actes de vandalisme grave commis à Laval, alors que là aussi les policiers ont fait défaut d'intervenir. Il y a eu sabotage aux usines d'épuration et aux stations de pompage, avec les dangers que cela comporte quant à la protection contre l'incendie, et quant à la qualité de l'eau potable.

On signale aussi le fait que le directeur Léo Lequin, de la police de Laval a

AMC '75
L'économie a une belle ligne



la Gremlin "X"



la Hornet Sportabout



la Matador Brougham Coupé



la Hornet Hatchback "X"

Certaines pièces d'équipement illustrées, sont livrables moyennant supplément.

Modèles 1975 en montre dès maintenant.



MAUVAISE CONDITION — C'est l'apparence qu'ont les rues de Laval suite à la tempête de la semaine dernière, mais surtout en raison de la grève des cols bleus.

La population doit être sensibilisée pour faire baisser le prix du sucre

MONTREAL (PC) — La société Redpath a inauguré une campagne d'information, mercredi, pour encourager les gens à faire baisser le prix du sucre.

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de cette grande raffinerie ont souligné qu'il n'existait pas de pénurie alors que les gens n'avaient pas à se précipiter pour faire monter les prix.

Des messages paraîtront d'ailleurs dans les quotidiens du Québec, de l'Ontario et des Maritimes pour signaler les points importants de la campagne.

Depuis que les prix ont atteint des sommets records, la consommation de sucre a diminué, en particulier au niveau de l'industrie. Cette diminution serait de l'ordre de 10 à 15 p.c. pour le Canada, les Etats-Unis et le Japon.

Le consommateur est également de plus en plus sensibilisé à la nécessité de réduire sa consommation de sucre et à mesure qu'il voit grimper les prix, se sent davantage prêt à le faire.

En 1973, la consommation de sucre, per capita, au Canada, a été de 101.2 livres. Pour la première partie de 1974, elle est passée à 98.06 livres et on peut prévoir qu'elle tombera à moins de 90 livres pour le mois d'octobre dernier.

Parmi les facteurs qui ont contribué a faire monter les prix du sucre, le président des industries Redpath, M. Neil Shaw, a mentionné: la production qui a baissé à cause de mauvaises conditions climatiques et les pays en voie de développement qui ont augmenté leur consommation, particulièrement les pays producteurs ayant pu hausser leur niveau de vie.

Les problèmes, donc, viennent d'ailleurs, affirme Redpath dans l'annonce qui sera publiée dans les journaux: le Canada n'a rien à y voir. Ce n'est pas, contrairement à ce qu'on dit, la faute des supermarchés, ni des raffineries, ni des syndicats, même pas la faute du gouvernement.

A cause des facteurs déjà mentionnés, les producteurs du sucre partout dans le monde, ont vu la demande s'accroître. Ils tiennent le bon bout de la canne: ils ont réagi. Vendre au plus offrant, souligne Redpath, est une réaction très humaine.

Redpath est d'avis qu'un profit, avant impôt, de trois quart de cent à un cent par livre est raisonnable pour le travail qu'elle exécute.

Les responsables auront des comptes à rendre

MONTREAL (PC) — L'avocat Robert Lemieux, qui doit venir à Montréal vendredi pour comparaître une quatrième fois devant le Barreau, a déclaré, mardi, que les personnes qui ont emprisonné les défenseurs de l'indépendance du Québec, par exemple les membres du Front de libération du Québec, seront peut-être bientôt appelées à rendre des comptes sur leur conduite.

"Ce sera peut-être notre tour de les envoyer en prison", a dit Me Lemieux, au cours d'une conversation téléphonique de Sept-Iles, où il est maintenant pompiste dans une station-service.

Devant le Barreau, Me Lemieux fait face à des accusations découlant d'un article qu'il a décrit le printemps dernier pour le journal Québec-Presse, maintenant disparu de la circulation. Il y lançait une diatribe contre tout le système judiciaire et présentait ses arguments utilisés lors de son appel dans l'affaire Jacques Rose.

Mardi, Me Lemieux a tenu à protester contre les rumeurs voulant qu'il ait renoncé à la pratique du droit. Mais il attend encore le résultat d'un appel qu'il a logé contre une suspension de trois mois qui lui a été imposée en mai dernier par le Barreau. "La chose la plus importante à spécifier, dit-il, c'est que je demeure l'avocat des prisonniers politiques," référant aux individus envoyés en prison à cause de leur rôle dans l'enlèvement et l'assasinat du ministre Pierre Laporte, en 1970.

A 33 ans, Me Lemieux a accepté son poste de pompiste en disant que, comme tout le monde, il doit manger pour vivre. "D'ailleurs, dit-il, Sept-Iles est dans une région de la province que j'aime beaucoup. J'en aime le climat, la géographie, les gens."

Incertitude

Quant à sa pratique du droit, il admet qu'elle est limitée pour le moment, surtout à cause de l'incertitude qui règne sur sa situation devant le Barreau. Il craint que sa réputation de fougue puisse nuire à ses clients s'il se présente devant un juge hostile.

Malgré la piètre opinion qu'il a du Barreau, et sa réputation de maître en diatribe, Me Lemieux estime que vendredi, en comparaissant devant le comité de discipline du Barreau, il n'ira pas là crier des insultes. "Je dirais aux gens du Barreau que s'ils me font subir un procès pour mes actions au procès de Jacques Rose, et qu'ils n'envoient pas en procès également le procureur de la Couronne... ils ne sont que des personnages grotesques qui contribuent à appuyer les pires irrégularités dans les annales du Commonwealth".

L'indépendance

Outre sa carrière et son nouvel emploi, ce qui intéresse le plus Me Lemieux en ce moment est l'indépendance du Québec. "Celui qui n'est pas en faveur de l'indépendance, pour moi, ne peut être considéré comme progressif. L'objectif principal du Québec est l'indépendance et j'entends travailler dans ce but".

Vendredi, il veut demander au Barreau que l'audience de son affaire soit ouverte au public, au lieu du huis clos.

Abitibi-Price

Si nécessaire la commission parlementaire siègera

QUEBEC (PC) — "Il n'était pas dans l'intérêt du gouvernement et des Québécois d'investir" pour empêcher la vente de la compagnie Price à des intérêts ontariens, soit ceux d'Abitibi Paper.

C'est ce qu'a indiqué, mercredi, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en réponse à des questions du député péquiste de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard.

Selon le premier ministre, il aurait fallu une somme trop considérable pour acheter les actions de la compagnie Price, surtout qu'un tel investissement n'aurait pas créé de nouveaux emplois.

"Cela aurait pu nous affecter dans d'autres décisions pour des entreprises similaires qui, elles créent de nouveaux emplois", a dit M. Bourassa.

Agacé par le député Bédard qui revient sur le sujet de cette vente depuis près d'une semaine à l'Assemblée nationale, M. Bourassa a lancé:

"Si vous voulez faire de la démagogie avec ça, c'est votre responsabilité. Le Parti québécois est à la recherche de pseudos-scandales. Je vous souhaite le centième de mon sang-froid devant les attaques aussi basses que vous faites contre le gouvernement".

Négociations

Le député Bédard insistait alors pour savoir du chef du gouvernement si des rencontres avaient eu lieu la semaine dernière entre des administrateurs de la compagnie Price et M. Bourassa pour que le Québec puisse acquérir le contrôle des actions de la compagnie.

M. Bédard voulait également savoir si le gouvernement avait rejeté un accord de principe avec la compagnie Price, à cause de pressions exercées par la Powder Corporation ou la compagnie Consolidated-Bathurst.

"Il s'agit d'insinuations perfides comme le Parti québécois en devient de plus en plus friand" a répondu M. Bourassa, en niant qu'une rencontre ait eu lieu à ce sujet.

Quant au leader parlementaire du gouvernement libéral, M. Gérard-D. Lévesque, il a soutenu que de telles paroles "attaquaient l'intégrité et la réputation" des ministériels.

M. Lévesque a sommé le député de Chicoutimi de "peser ses paroles, afin qu'on ne répète pas ce genre d'insinuations gratuites, perfides, et qui attaquent des hommes qui font leur devoir".

Enfin, le premier ministre bourassa a promis de convoquer une commission parlementaire sur cette vente des actions de Price à Abitibi Paper "si l'Opposition est capable de donner la moindre indication sérieuse d'une interférence du gouvernement".

Les points saillants du dernier exercice

QUEBEC (PC) — Voici les points saillants des états financiers du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974 et rendus publics mercredi à Québec par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau:

— Les dépenses nettes totales du gouvernement ont atteint $5,290 millions représentant une hausse de $12.6 par raport à l'année 1972-73.

— Les revenus se chiffrent à $5,032 millions, dépassant de $191.9 millions les prévisions de mars 1973. L'augmentation de $656.1 millions ou de 15 pour cent, est attribuable principalement à la hausse de 21 pour cent des revenus émanant de l'impôt sur le revenu et sur les biens.

— Le déficit des opérations budgétaires, s'élevant à $257.7 millions, a été inférieur de $20.1 millions à celui qu'on avait prévu et de $64.9 millions à celui de l'année 1972-73.

— L'accroissement des dépenses gouvernementales se situe à 12.6 pour cent, alors que taux de croissance du produit national brut du Québec a été de 13.8 en 1973.

— La mission sociale a accaparé 36.7 pour cent des dépenses totales pendant l'année 1973-74, comparativement à 37.7 pour cent l'année précédente.

— La mission éducative et culturelle, par contre, a retenu 29.6 pour cent des dépenses, à peu près la même proportion que l'autre année.

— La part de la mission administrative et gouvernementale s'est établie à 18.2 pour cent, contre 17.6 pour cent en 1972-73.

— Les dépenses de la mission économique représentant 15.5 de l'ensemble, par rapport à 15.1 l'autre année.

— Le pourcentage de la dette nette par rapport au PNB a régressé de 8.7 pour cent en 1974, de 9.1 pour cent qu'il était en 1973.

— Par rapport au revenu personnel, la dette nette par tête est passée de 11.1 pour cent en 1973 à 10.7 pour cent en 1974.

— La progression du revenu personnel des Québécois par tête a été la suivante: $4,406 en 1972, $3,843 en 1973 et on l'estime à $4,373 cette année.

Iron Ore se tourne vers l'Europe

SEPT ILES (PC) — Ayant été incapable de trouver au Québec la main d'oeuvre spécialisée dont elle a besoin, la compagnie Iron Ore vient de lancer une campagne de recrutement en Europe.

Un porte-parole a révélé que sept représentants de cette entreprise avaient quitté le Canada, vendredi dernier, pour une tournée de recrutement d'un mois qui les conduira dans six pays européens: Suède, Allemagne, Suisse, Italie, France et Portugal.

Cette "expédition" a été organisée avec l'autorisation du Centre de main-d'oeuvre du Canada, qui a mené au préalable une enquête afin de s'assurer que la main-d'oeuvre requise n'était pas disponible au Canada.

Cette pénurie de main-d'oeuvre serait principalement attribuable au fait que les ouvriers spécialisés refusent de quitter les centres urbains pour se rendre travailler dans des région isolées.

L'Iron Ore compte recruter en Europe quelque 128 travailleurs, dont des ajusteurs-mécaniciens, des électriciens, des mécaniciens de chantiers et des mécaniciens diesel.

Pas un précédent

Le Centre de main-d'oeuvre a déjà dressé un inventaire des villes susceptibles de lui fournir la main-d'oeuvre recherchée.

Les travailleurs que l'Iron Ore rencontrera ont déjà subi avec succès l'examen d'immigration et ils ne leur manquent plus qu'une offre d'emploi au Canada.

Cette compagnie n'est pas la première à embaucher du personnel en Europe et plusieurs autres songeraient à l'imiter.

La société Campbell Chibougamau Mines Ltd. a annoncé récemment qu'elle avait obtenu l'autorisation du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour recruter quelque 20 mineurs et techniciens en France et en Belgique.

On la garantit ligne par ligne

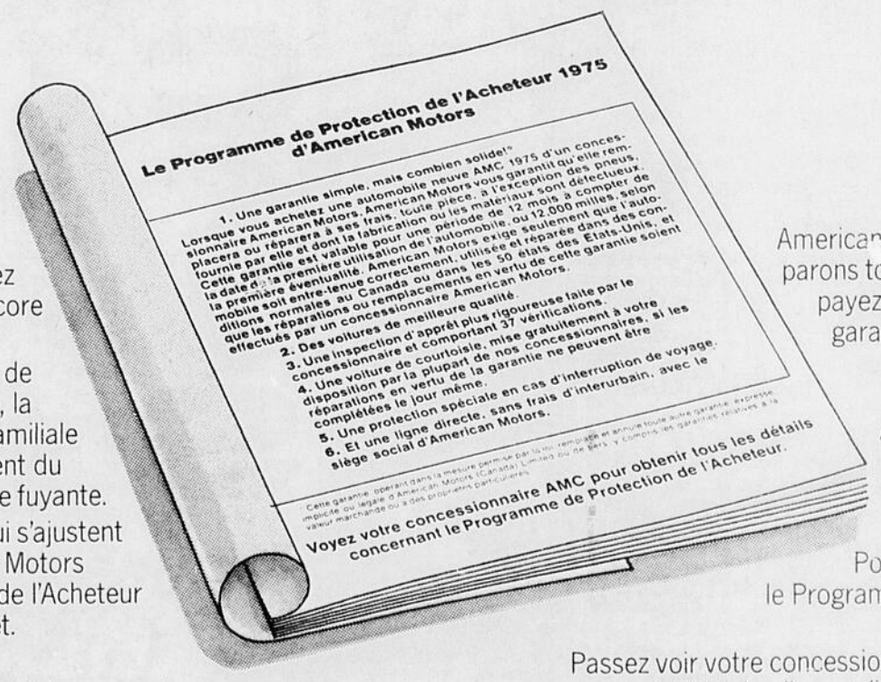
La grande nouvelle des concessionnaires American Motors: en 1975, vous commencez à épargner...Vous continuez d'épargner...encore et encore.

American Motors vous offre un grand choix de modèles: la Gremlin et sa ligne surprenante, la Hornet Hatchback, la Sportabout, la seule familiale nord-américaine à 4 portières qui ait vraiment du style, la Matador, son profil classique, sa ligne fuyante.

Des voitures qui défient la concurrence et qui s'ajustent à tous les budgets. Les voitures d'American Motors appuyées par le Programme de Protection de l'Acheteur peuvent vous aider à équilibrer votre budget.

C'est clair. Rien à lire entre les lignes

La garantie du Programme de Protection de l'Acheteur est simple. Honnête. Nous n'avons pas joué sur les mots.



American Motors vous dit: "Nous remplaçons ou réparons toute pièce qui fait défaut, sans frais. Vous ne payez même rien pour la main-d'œuvre. Tout est garanti, sauf les pneus auxquels s'applique une garantie du fabricant de pneus".

Quand vous achetez une nouvelle voiture American Motors, cette garantie s'applique pendant un an ou 12,000 milles, selon la première éventualité.

Du neuf

Pour $119.00 de plus, vous pouvez prolonger le Programme de Protection de l'Acheteur jusqu'à 24 mois ou 24,000 milles.

Passez voir votre concessionnaire American Motors, il vous dira le fond de l'histoire. Il vous dira comment American Motors a imaginé de faire réaliser des économies aux acheteurs de modèles AMC 1975.

AMC

Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux

Les concessionnaires AMC Les Experts en Economie

ARTS ET SPECTACLES



ALAIN BARRIERE — **Même s'il a donné un spectacle de bonne qualité, le public fut difficile à réchauffer, mardi soir à l'auditorium Dufour. Il donnait également son spectacle, hier soir, à Jonquière.**

Récital Alain Barrière

Le spectacle en vaut le coup mais le public chicoutimien...

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Un spectacle professionnel, dans lequel la technique encadre des mots qui parlent d'amour, du temps qui passe, de la vie: c'est celui d'Alain Barrière, qui a fait salle comble à Chicoutimi, mardi soir.

Bien que ses nouvelles chansons perpétuent le style qu'on lui connaît, le public a surtout apprécié les anciennes, comme "Ma vie", "Elle était si jolie", dont il a fait un pot-pourri à la fin.

Alain Barrière donne un spectacle comme dans "le bon vieux temps", très long, avec des chansons sur lesquelles on a envie de danser le "slow", quand ce n'est pas le tango, avec un système de son imposant et des musiciens attentifs. Il est nerveux, et les défaillances techniques du micro le dérangent, mais il cherche à conserver sa bonne humeur.

Il parle au public, mais sa nervosité lui fait manger ses mots, de sorte qu'il n'est pas toujours compris.

Par contre, on le comprend bien lorsqu'il emploie gentiment quelques sacres et expressions bien québécoises.

Et le public de Chicoutimi est bien réticent lorsqu'il s'agit de chanter avec lui.

Alain Barrière est obligé de se démener pas mal fort pour que les gens se décident à "embarquer".

En fait, la salle ne s'est "dégelée", vraiment, qu'à la toute fin, alors qu'il a fait son pot-pourri d'anciens succès. Toujours cette réticence du public devant la nouveauté.

On veut entendre ce qu'on connaît déjà.

Alain Barrière était accompagné d'une jeune femme, Noëlle Cordier, qui a chanté en duo avec lui, et interprété seule quelques chansons. Bonne interprète, et dotée d'une très jolie voix, elle n'a recueilli que des applaudissements polis.

TELEVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9

JEUDI, 28 NOVEMBRE

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le magicien (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez vous "Cet homme est dangereux"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C) "Le prisonnier"
18.00 Temporel (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films (C) "Sweet charity"
21.31 Destination monde (C)
22.00 Vedette en direct (C)
22.31 Téléjournal national et international (C)
22.46 Téléjournal provincial (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma strictement pour adultes "A communiquer"

VENDREDI LE 29 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches(C)
13.31 Téléjournal(C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma Chez-VOus "La chose d'un autre monde"
16.00 Bobino (C)
16.30 Picolo (C)
17.00 Pour tous (C) "Bonne chance, Ciril"
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films "Le secret de soeur Angèle"
20.31 Hors séries (C) "A la recherche du Nil"
21.30 Chapeau melon et bottes de cuir(C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma "La soupe aux poulets"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

JEUDI, 28 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin (C)
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Michel Vaillant (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 Jeudi 7:30 "Point limite zéro"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Toute la ville en parle (C)
22.15 Lote Perfecta (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée "La menace"

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
237, RUE COLBERT JONQUIERE.
TELS: 547-9919
547-9990

VENDREDI LE 29 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin "Comment tuer un oncle à héritage.
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond-point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville(C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 En première (C) "Une femme qui s'affiche"
21.15 Les Boivins (C)
21.30 Découvertes 74 (C)
22.00 Claude Patry Country (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée (C) "Perceur de coffre"

HORAIRE RADIO-CANADA FM STEREO

JEUDI, 28 NOVEMBRE

7.00 Radio Journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio Journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio Journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio Journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Du monde entier au coeur du monde
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mèmes
20.00 Radio Journal
20.03 Des livres et des hommes
20.30 Orchestre symphonique
22.00 Petits ensembles
22.30 La musique à Montréal 1920-1950
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio Journal
24.03 Fin des émissions

VENDREDI LE 29 NOVEMBRE

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télé- visuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Communauté radiophonique des programmes de langue française
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mèmes
20.00 Radio-journal
20.03 Bilan culturel
20.30 Banc d'essai
21.00 Premières
22.00 Petits ensembles
22.30 La feuillaison
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions.

ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE

JEUDI 28 NOVEMBRE
M. François Grimard, Vicaire à la paroisse St-Dominique de Jonquière, rue St-Dominique, Jonquière.
Mme Ange-Marie Harvey, rue St-Simon, Jonquière.
VENDREDI 29 NOVEMBRE
Mme Nicole Desaulniers, rue Guy, Kénogami.
M. NICOL TREMBLAY, boul. Hamel, Québec.
MME GUY SIMARD, rue de la Fabrique, Jonquière.

Quand les Editions du Jour cherchent de jeunes auteurs de la région

par Gabriel Berberi

ARVIDA — Les Editions du Jour, de Montréal, espèrent bien recruter des auteurs dans la région!

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le président de cette importante firme d'édition, lors d'un entretien, cette semaine, à Arvida.

Me Claude Béland a en effet déploré le fait qu'il n'y ait pas encore d'écrivains du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aient été édités par sa maison.

On sait que l'auteur d'un ouvrage reçoit, comme fruit de son labeur, 10 p.c. des résultats des ventes.

Le concours Jacques-Hébert

En reconnaissance pour M. Jacques Hébert, qui a quitté récemment les Editions du Jour, l'entreprise a institué un concours littéraire dont le prix est de $2,000.

Me Béland a précisé que ce concours s'adresse exclusivement aux jeunes auteurs de moins de 25 ans. Tous les manuscrits doivent parvenir aux Editions avant le 1er septembre 1975. Et Me Béland escompte que certains de ces manuscrits soient signés par des auteurs de la région. En plus du prix de $2,000, le gagnant obtiendra aussi des droits d'auteurs réguliers.

Entreprise du peuple

Fondée en 1955 par M. Jacques Hébert, la firme Les Editions du Jour, est contrôlée financièrement aujourd'hui par les Caisses d'économie des travailleurs. En 1973, les Editions du Jour ont réalisé un chiffre d'affaires de $1,700,000 environ. Cette année, la maison d'édition québécoise aura mis sur le marché 70 titres.

Selon Me Béland, le fait que les Editions du Jour appartiennent aux Caisses d'économie des travailleurs, prouve que cette institution d'épargne et de crédit est grandement intéressée à promouvoir la culture dans le peuple. Ainsi, quand une personne adhère à une caisse d'économie, il devient automatiquement membre du Club du livre du Québec.

"On veut permettre à nos membres d'avoir accès à la bonne littérature à des prix abordables", de signaler Me Béland.

Les caisses d'économie ont également des intérêts minoritaires dans une autre compagnie privée, Opera Diamond, qui vend surtout ses produits par catalogue. La loi autorise en effet ces coopératives, au même titre que les caisses populaires et les caisses d'entraide, à investir une partie de l'actif (7 pour cent) dans des entreprises privées.



Bienvenue au
Manoir Clairval
CENTRE DE SKI ET PLEIN AIR
à votre service pour
Réceptions des fêtes, banquets, danse, cocktails, chambres, salles à manger, buffet froid etc.
Boul. Talbot, Laterrière, P.Q.
Tels: 678-2271 — 678-2595.

CINEMA

ALMA

Alma
Dernière représentation: "Rapport sur des infirmières" - "Le journal érotique d'un bûcheron".

Canadien
Dernière représentation: "L'Arnaque" - "Don Angelo est mort".

CHICOUTIMI

Cartier
Dernière représentation: "La punition" - "Jeunes filles aux lèvres fièvreuses".

Impérial
Dernière représentation: "Le manchot de Hong Kong" - "La furie du karaté".

Capitol
Dernière représentation: "Le trio infernal" - "Le concierge".

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation: "La pomme, la queue et les pépins" - "Mission secrète pour Lemmy Logan".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"L'Arnaque" - "Brève rencontre à Paris".

Cinéma 2
"Rapport sur des infirmières" - Le journal érotique d'un bûcheron".

Cinéma 3
"La pomme, la queue et les pépins" - "Une journée bien remplie".

DOLBEAU

Météore
Dernière représentation: "Fureur à Hong Kong" - "Kung Fu n'y vas pas".

JONQUIERE

Centre
Dernière représentation: "Le tango de la perversion" "Les contes érotiques ou la sexologie".

Elysée
Dernière représentation: "L'Arnaque" - "A la guerre comme à la guerre".

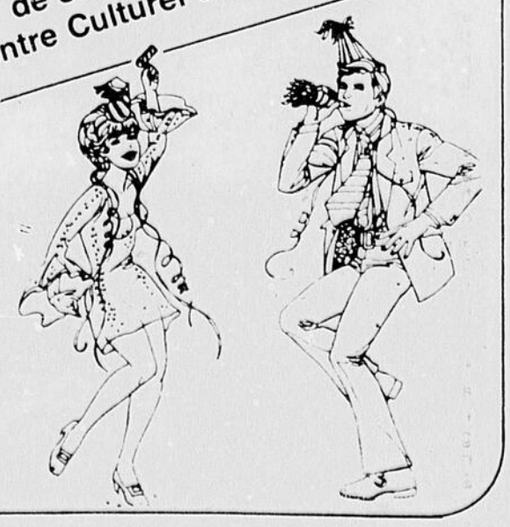
Bellevue
Dernière représentation: "Le manchot de Hong Kong" - "La furie du karaté".

MISTASSINI

Orphéon
Dernière représentation: "Le cercle noir" - "Gunn la gachette".

LE SERVICE des LOISIRS de Jonquière
EN COLLABORATION AVEC
CKRS RADIO 59
présente
UNE GRANDE SOIREE DE DANSE
pour les jeunes de 14 à 18 ans, samedi soir, le 30 novembre, de 8h.00 à minuit, au Centre Culturel de Jonquière.





CKRS RADIO 59
avec les jeunes au Centre Culturel de Jonquière, samedi, le 30 novembre.
CKRS RADIO 59
fera la radiodiffusion de cette soirée de 9h.00 à 10h.00 p.m.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

SWEET CHARITY (3)

Jeudi, 19 h. 30. E.-U. 1968. Comédie musicale de B. Fosse avec Shirley MacLaine, John McMartin et Chita Rivera. Une danseuse dans une boîte minable rêve d'en sortir en dépit d'expériences décevantes avec les hommes. Adaptation à l'américaine des "Nuits de Cabiria" de Fellini. Trouvailles ingénieuses. Ensemble attachant et savoureux. Brio de S. MacLaine. Quête d'amour sincère.

LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE (4)

Vendredi, 14 h. 30. E.-U. 1951. Drame fantastique de C. Nyby avec Margaret Sheridan, Kenneth Tobey et James Arness. Des savants tentent de détruire un monstre venant d'une autre planète. Trucages réussis. Thème absurde mais traité avec conviction. Interprétation dans la note voulue. Scènes impressionnantes.

CHICOUTIMI — CJPM
POINT LIMITE ZERO (5)

Jeudi, 19 h. 30. E.-U. 1971. Drame de R. Sarafian avec Barry Newman, Cleavon Little et Dean Jagger. Chargé de conduire une auto de Denver à Los Angeles, un chauffeur part à une vitesse folle sur la route. Réalisation technique brillante. Intrigue décousue. Jeu monocorde de protagoniste. Expression d'un malaise social.

LA MENACE (4)

Jeudi, 23 h. Fr. 1960. Drame policier de G. Oury avec Robert Hossein, Marie-José Nat et Paolo Stoppa. Une jeune fille, convoitée par un homme marié, l'accuse d'être l'auteur d'un crime. Mise en scène soignée. Intéressant en dépit d'un scénario faible. Bons interprètes. Atmosphère pénible.

COMMENT TUER UN ONCLE A HERITAGE (4)

Vendredi, 09 h. 30. G.-B. 1957. Comédie réalisée et interprétée par Nigel Patrick avec Charles Coburn et Katie Johnson. Les membres d'une famille ruinée tentent de tuer un riche parent. Humour noir. Trouvailles ingénieuses. Réalisations adroite. Excellents interprètes. Personnages amoraux dans un contexte comique.

ARTS ET SPECTACLES

Baz-art est la foire populaire mais une foire peu ordinaire

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Baz'art est un succès. De nombreux visiteurs assistaient, hier soir, à Chicoutimi, à l'ouverture de cette foire artisanale organisée par la Société des Arts. Le foyer de l'auditorium Dufour est devenu un boulevard au mille trésors. Photographes, émailleurs, sérégraphes, tisserands, potiers, sculpteurs se sont donnés rendez-vous, offrant un éventail varié et de bonne qualité.

Cette initiative de la Société des Arts qui ambitionne sans doute à l'échelle régionale, d'organiser un salon des métiers d'art, est une réussite à plusieurs points de vue.

D'abord en réunissant pendant la période des fêtes suffisamment de suggestions de cadeaux pour éduquer la population et l'habituer à s'intéresser à l'artisanat, avant de s'attarder aux objets en série "made in Japan". Mais là n'est pas le plus important.

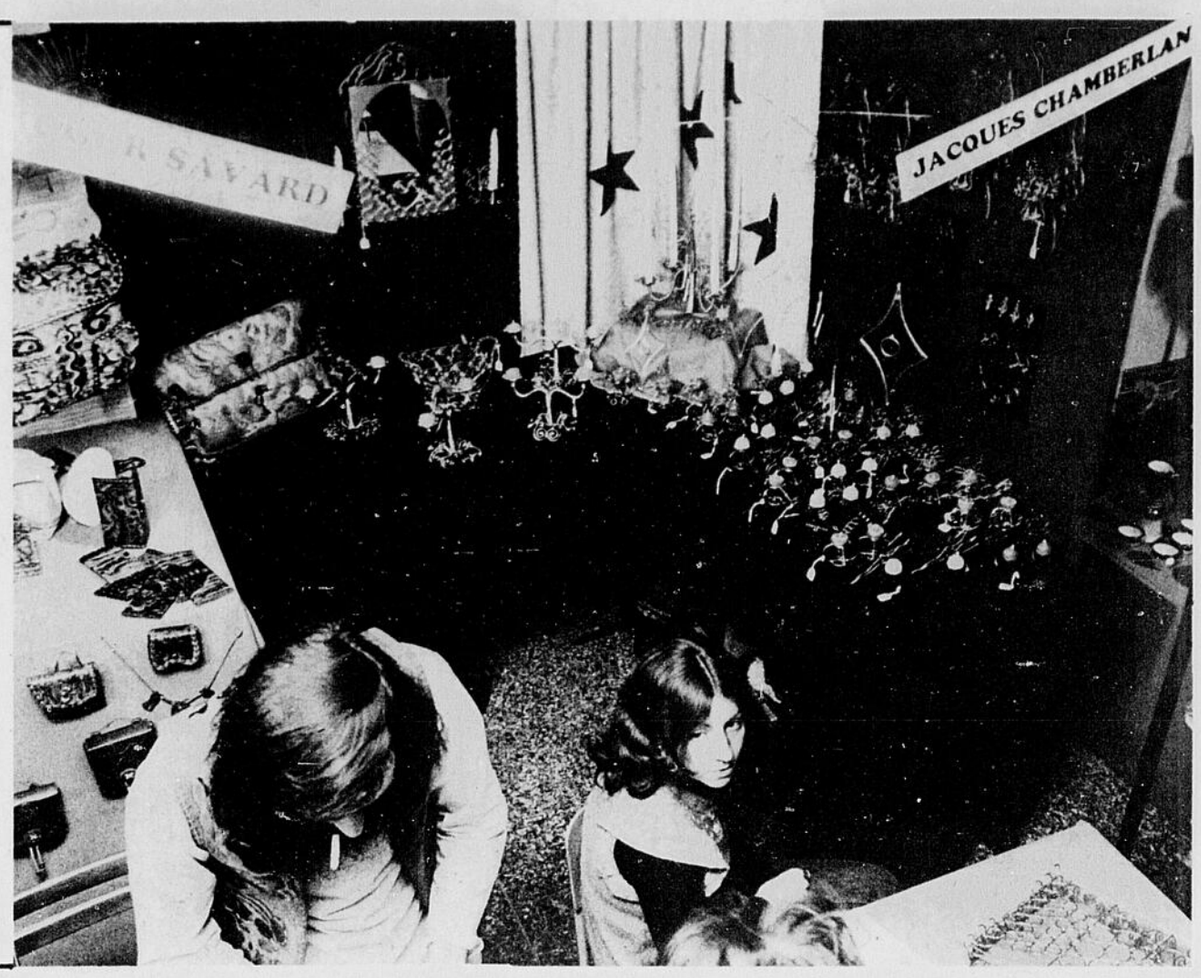
Le nombre de kiosques, lesquels sont occupés par deux et trois artisans, démontrent que l'artisanat est bien vivant, et que ses défenseurs sont jeunes.

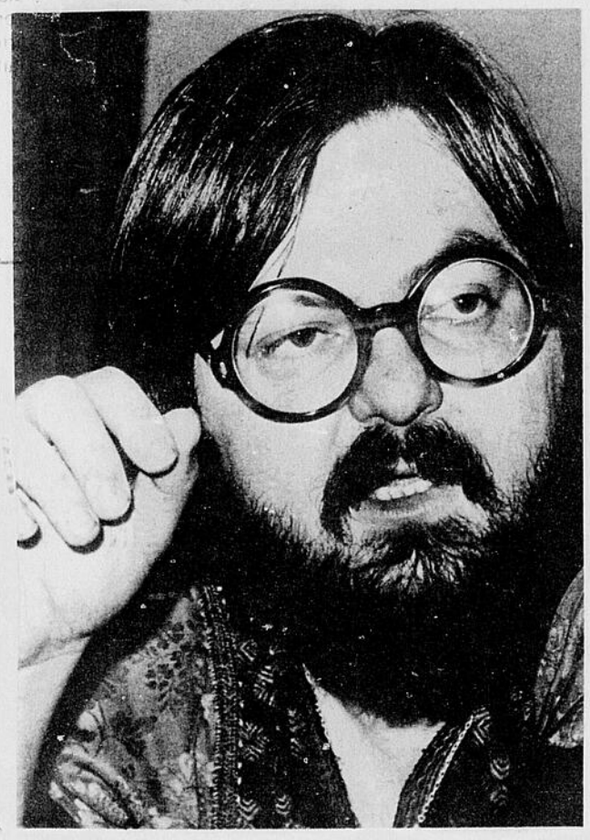
Artisans de toute tendance se côtoient, permettant une véritable confrontation entre la tradition et l'audace des modernes. Sans doute, ce n'est qu'un début, mais quelques tentatives s'avèrent assez intéressantes.

Il faudrait les nommer tous et dire que l'arrangement des kiosques est sobre et bien fait. L'ambiance est chaleureuse; le contact avec les artistes se fait sans difficulté. Il n'y a pas de barrière entre celui qui regarde et celui qui crée. De mémoire, je garde le souvenir de Serge Beaumont: des compositions, pierre et bois faites avec une certaine poésie. Les antiquités de Renée Wells; la poterie de Bernard Noël; les émaux de Madeleine Larocque et Jacqueline Lussier; les sculptures en aluminium de Jean-Marie Laberge; et un coin intéressant d'oeuvres indiennes et esquimaudes présentées par Gertrude Leblanc.

Il faut aller voir ce Baz art, à l'auditorium Dufour de Chicoutimi, il en vaut la peine.

A ne pas oublier non plus, dimanche 1er décembre, la vente d'oeuvres d'art à l'encan. Les toiles sont exposées et montrent un ensemble intéressant. La qualité est peut-être inégale, mais les tableaux, de petites dimentions, sont très accessibles pour le tout public. La dominance figurative donne quand même des réussites comme une aquarelle de Jérôme Légaré, aux tons bleus pleins de tendresse; un Benoît Simard, un peu inattendu dans ses tonalités d'un vert très lumineux, et la spontanéité joyeuse et vivante d'Andrée Boileau.





MICHEL TREMBLAY — "Le Québec est un pays marginal. Sa littérature aussi est marginale", tout comme les personnages de Tremblay.

"Le Québec est un pays marginal et sa littérature l'est aussi" *Tremblay*

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — "Mon théâtre est révolutionnaire", confiait Michel Tremblay, auteur des célèbres Belles-Soeurs, lors d'une conférence de presse, hier à Chicoutimi.

De passage, entre deux vols, dans la région, Michel Tremblay n'a pas hésité à affirmer que sa dernière pièce "Bonjour là, bonjour", est sa meilleure. Son théâtre depuis le début, nous présente des êtres marginaux. "Parce que le Québec est une société marginale dans l'Amérique". Auteur politique, il crée des personnages qui sont la réalité québécoise telle que perçue par Tremblay. Leur langage est celui qui apparaît comme le plus authentique et il se réjouit de constater qu'en certaines régions, les comédiens n'ont pas peur de remplacer une expression de Tremblay par une autre typique à la région. "On peut tout faire avec une pièce de théâtre, si c'est fait intelligemment, dit-il."

C'est en 1966 que Tremblay a pu vraiment partager sa vie avec le théâtre et depuis "je suis en perpétuelle vacances. Quand on fait ce que l'on aime, c'est des vacances."

Théâtre politique

Ce n'est pas tout de suite que le public a saisi en quoi le théâtre de Tremblay était politique. Pourtant toutes ses créations ne sont que des prétextes pour décrire un état de fait. Et si rarement le dénouement ne porte à l'optimisme c'est que la société est telle, qu'elle ne laisse pas à ce qui lui diffère la chance de vraiment prendre pied.

Ainsi, sa prochaine pièce "Ste-Carmen de la Maine" sera la projection de l'être qui devient conscient et à travers son art cherche à véhiculer une pensée socialiste. Mais police et pègre finiront par la vaincre, et la jeune fille sera tuée.

Son but est d'écrire des fables politiques, sans pour autant se considérer comme un auteur engagé. Il tient aussi à être local, ce qui, à ses yeux, est la meilleure façon d'être international. Son succès en France le confirme dans cette idée, car ce que les étrangers attendent d'un québécois, c'est qu'il soit québécois.

Les marginaux

Des "Belles-Soeurs" à "Bonjour-là, Bonjour", Tremblay reconnaît ne décrire que des marginaux. Ainsi "Bonjour-là, bonjour" est une pièce qui traite de l'inceste. Trois soeurs sont amoureuses de leur jeune frère. Ce dernier est amoureux de sa plus jeune soeur. C'est amoral, dit l'auteur, mais je crois que "qui que l'on soit on a le droit d'être en amour avec qui l'on veut."

Les soeurs et leur frère assumeront leur état de marginaux et ils parviendront à vivre selon leur nature.

Michel Tremblay est un auteur heureux. Il fait ce qu'il veut faire. Et récolte avec la même sérénité échec et succès. La réussite d'une pièce ne dépend plus, semble-t-il, de sa qualité. Le public va applaudir en foule un produit médiocre et bouder une pièce de choix que même la critique aura louée. Sans doute une nouvelle mutation se passe dont on ne sais que dire. "Les Québécois sont en trains de se rendormir, dira-t-il" finalement.

La musique de concert peut encore progresser

OTTAWA (PC) — Le vice-président du Conseil des arts du Canada, M. Brian Fleming, de Halifax, estime que la musique de concert canadienne ne s'est pas épanouie autant que le théâtre canadien auprès du public au cours des dernières années. Il semble improbable en effet que les orchestres symphoniques soient en mesure, "à l'heure actuelle", d'exécuter des oeuvres canadiennes dans la proportion de 50 pour cent sur l'ensemble de la programmation, a déclaré M. Fleming qui présidait une réunion publique des artistes de la région d'Ottawa.

Pour obtenir des subventions du Conseil des arts, les orchestres doivent jouer une oeuvre canadienne sur dix, et faire appel à un soliste canadien sur cinq artistes invités.

M. André Fortier, directeur du Conseil, avait déjà mentionné de son côté que les oeuvres de compositeurs canadiens devraient constituer la moitié des programmations.

D'autre part, selon Mme Hugh LeCaine, ex-président de l'Association de l'orchestre du Centre national des arts, "nos compositeurs ont droit à toutes les chances possibles, mais l'objectif de 50 pour cent semble difficile à atteindre".

Il s'agirait, a-t-elle ajouté, de tenter d'équilibrer un répertoire de musique classique datant de 400 ans ou plus, avec le produ't canadien des cinquante dernières années.

M. Fleming a souligné par ailleurs que le pourcentage d'oeuvres canadiennes pourrait être plus élevé sur la scène théâtrale, mais non pas dans une salle de concert.

La récession profite au cinéma américain

LOS ANGELES (AP) — Comme aux plus sombres jours de la "grande dépression", l'industrie cinématographique américaine brille à nouveau des mille feux de la réussite.

Alors que tout le monde s'accorde à reconnaître la gravité de la crise industrielle, les producteurs de cinéma constatent que les salles de spectacles ne cessent de se remplir, battant les records de l'après-guerre.

Depuis 11 mois, les recettes des salles de cinéma ont augmenté sans discontinuer et les grandes compagnies pensent enregistrer des revenus de l'ordre de $1.6 milliard en 1974.

Déjà, pendant la crise des années 30, le public américain s'était rué dans les salles de cinéma.

Les professionnels expliquent ce phénomène par le fait qu'il s'agit d'un des spectacles les moins chers que l'on puisse trouver.

"Quand il y a récession, il y a plus de gens en chômage et ils ont beaucoup plus de loisirs. Ils ne vont pas assister aux courses, aux matchs de football ou de basket-ball qui coûtent cher. Ils vont au cinéma."

Les grandes compagnies cinématographiques ont même abandonné en partie la réalisation de films érotiques, pour se consacrer à nouveau aux superproductions du type "Airport", qui connaissent de plus en plus de succès.







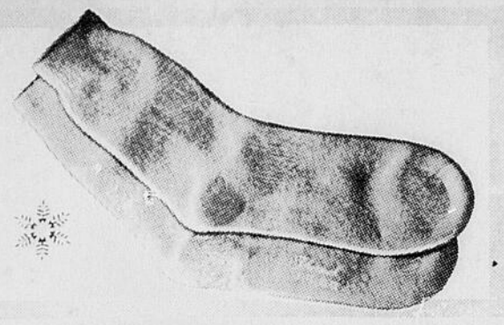


Magasinage-Joie de Noël

BAT MAINTENANT SON PLEIN!

La vente se termine le 24 décembre — Articles spéciaux en vente jusqu'à épuisement du stock. Canadian Tire fera son possible pour garder en stock tous les articles annoncés mais nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Magasinez maintenant!

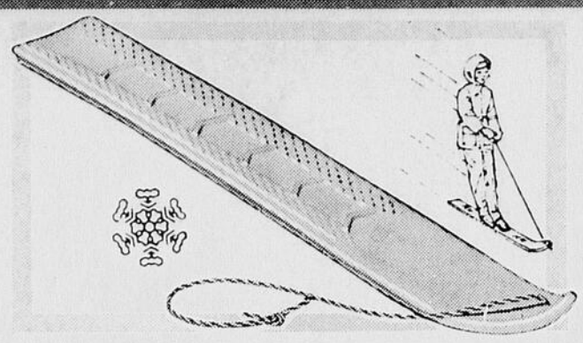
CANADIAN TIRE



GARDENT LES PIEDS AU CHAUD!

Bas pour sportifs

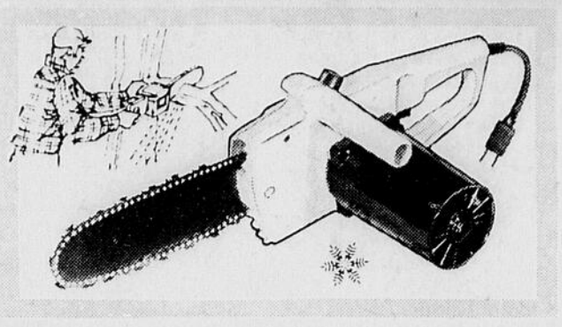
Une véritable aubaine pour le mordu du sport qui tient à son confort! Isothermes, rouge. Pointures adultes 9 à 11, 11 à 13, enfants 7 à 9. Pre. ..... **.99**



PRIX COURANT 6.29

Peau de banane

Glissoire résistante en polyéthylène moulé. Rainures de contrôle, corde pour guidage et remontée. Mesure environ 44 1/2" × 9 1/4" de large. Epargnez .63! **5.66**



UN ACHAT SPÉCIAL, ÉPARGNEZ!

Tronçonneuse électrique

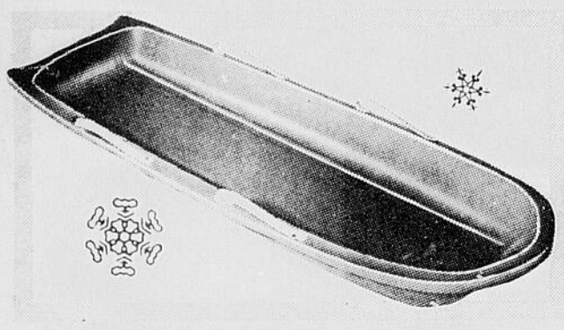
Moteur puissant de 1 3/4 HP à double isolation. Pour couper arbres jusqu'à 16" de diamètre. Carter en plastique très résistant. Epargnez! **41.99**



PRISE MÉTRIQUE 3/8"

Jeu de 25 clés à rochet

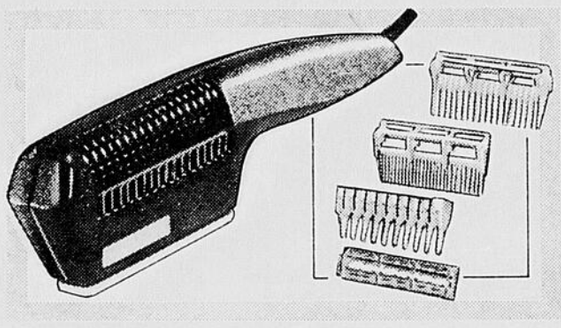
Ensemble 'Husky' comprend clé à rochet à dégagement rapide, 15 douilles, douille à bougie de 13/16", 2 allonges et 5 clés de 10 à 19 cm. Cadeau pour bricoleur! ..... **39.95** *Avec coffret*



POUR GLISSADES ENDIABLÉES!

Toboggan 'Snow-Jet'

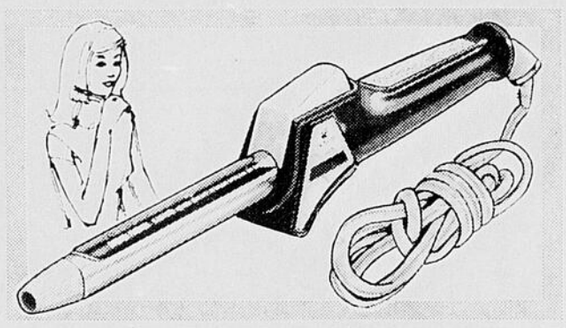
Glissoire de 48" en plastique très robuste pour les jeunes amateurs de vitesse! Côtés surélevés, 4 poignées plastique. 2 trous pour corde. Spécial **3.99**



PRIX INTÉRESSANT!

Peigne sèche-cheveux

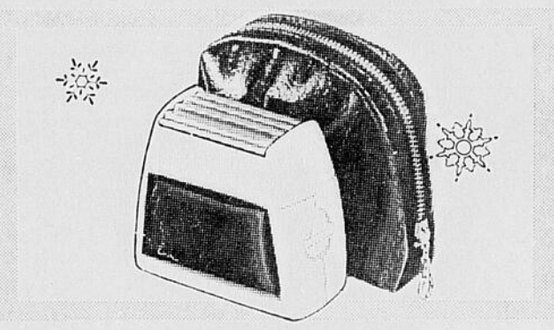
Epargnez $2 sur ce modèle 'Solaray' de qualité! Poignée facile à tenir, 2 vitesses, 2 chaleurs. Accessoires: 2 peignes, 1 brosse et 1 fer. 500 watts. ..... **15.44** *Cour. 17.44*



POUR DES COIFFURES RÉUSSIES!

Fer à friser

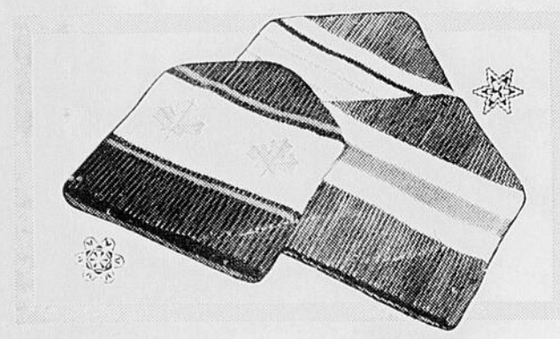
Epargnez $1.66 sur ce fer à vapeur léger et résistant! Pour des boucles parfaites à tout coup! Cordon pivotant, pointe de sûreté et thermostat. 30 watts. ..... **14.33** *Cour. 15.99*



PRIX IMBATTABLE!

Shavex 'Classic II'

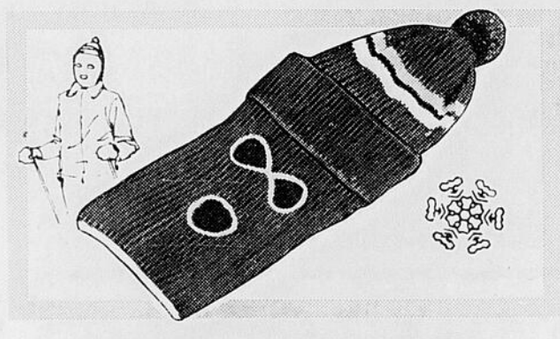
Epargnez $4 en achetant maintenant ce rasoir avantageux! Cadran de sélection pour rasage confortable, 4 têtes de rasage, étui en vinyle à glissière. ..... **8.99** *Cour. 12.99*



PASSEZ L'HIVER AU CHAUD!

Tuques en laine

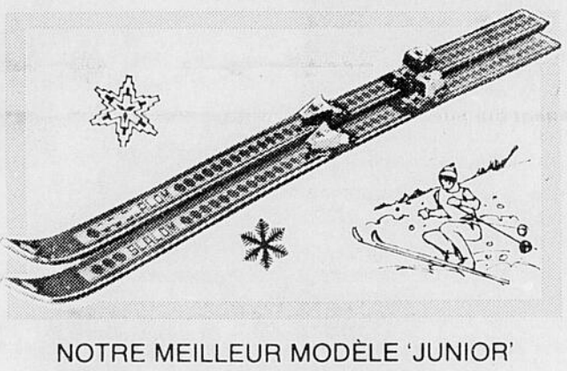
Prix courant 4.49. Cadeau idéal pour Noël! Modèle en tricot tout laine, motifs marine, rouge et blanc. Ne manquez pas cette aubaine du magasinage-joie! **3.59**



POUR LES SPORTS D'HIVER!

Cagoule

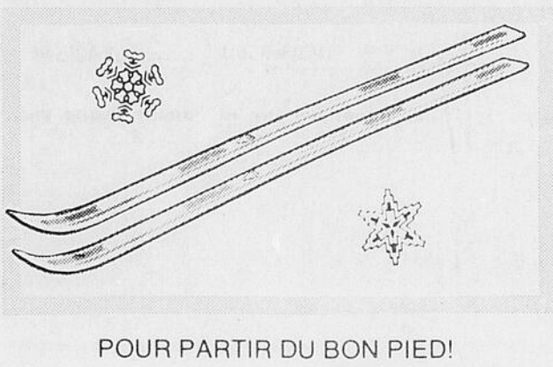
Prix courant $1.59. Protège la figure des coups de vent glacial! Tricot acrylique résistant à l'eau. Tons de bleu, rouge et brun. Magasinez tôt! **1.37**



NOTRE MEILLEUR MODÈLE 'JUNIOR'

Skis Fisher 'Slalom'

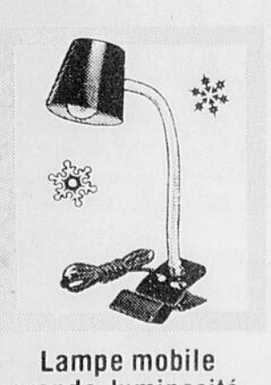
Epargnez $6.07! Skis fabriqués en Autriche, renforcés de fibre de verre. Carres en acier monopièce. Longueur 130 à 160 cm. Spécial ..... **43.88** *Cour. 49.95*



POUR PARTIR DU BON PIED!

Skis de fond

Skis 'Edsbyn' fabriqués en Suède sont maintenant disponibles à ce bas prix! Semelle bouleau bonne qualité, fixations 3 crampons. 180, 190, 200 & 210 cm. **22.88**

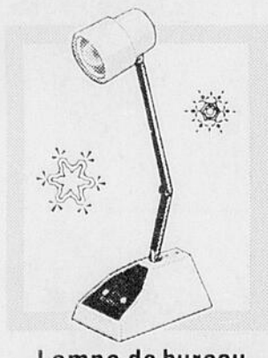


Lampe mobile grande luminosité

6.99

AUBAINE

Une idée-cadeau brillante! Tige flexible réglable. Spécial!

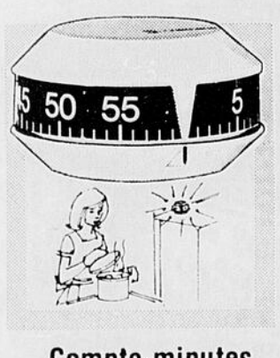


Lampe de bureau grande luminosité

10.99

AUBAINE

Lampe 14", réglage 2 intensités. Magasinez dès maintenant!

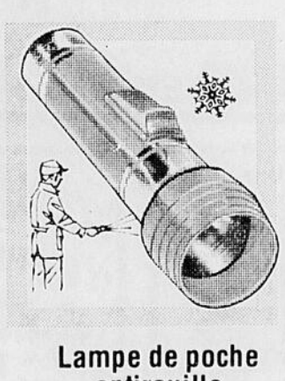


Compte-minutes de 1 à 60 minutes

6.88

AUBAINE

Gros chiffres faciles à lire. Sonne fort. Profitez de ce bas prix!



Lampe de poche antirouille

.79

COUR. 89¢

Modèle monocoque fonctionne sur 2 piles 'D' (en sus). Très utile!



Chaussures de ski Tyrol 'Junior'

29.88

COUR. 35.95

Epargnez 6.07! Tige articulée 2 pièces. Pointures 1 à 5. Un cadeau de rêve!



Lunettes de ski 'Nancy Greene'

4.66

COUR. 5.29

Epargnez 63¢! Modèle ventilé, écran vert ou ambre. Bel achat!

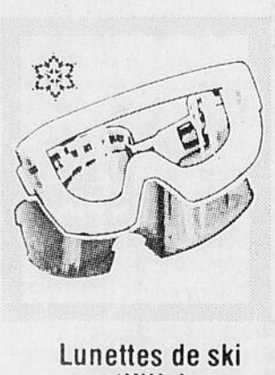


Lunettes de ski 'Killy Jr.'

2.99

COUR. 3.49

Epargnez 50¢! Modèle professionnel ventilé, écran foncé. Aubaine!



Lunettes de ski 'Killy'

4.66

COUR. 5.29

Epargnez 63¢! Ecrans vert et ambre sur monture flexible ventilée.

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

... LES RÊVES DEVIENNENT RÉALITÉ AVEC UNE CARTE DE CRÉDIT CANADIAN TIRE

L'auxiliaire du Père Noël

CHICOUTIMI
1257, BOUL. TALBOT
549-5014

KENOGAMI
20, RUE PRICE
547-2605

ALMA
COIN DU PONT ET ST-LUC
662-6618

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
SPORT

MEUBLES DE
"Teck"
POTVIN TREMBLAY meubles

De la crosse à Québec

PHILADELPHIE (AP) — Le président de la Ligue nationale de crosse, M. Gerry Patterson, a annoncé, hier, que trois équipes du circuit avaient obtenu l'autorisation de déménager. L'équipe de Syracuse sera transférée à Québec, celle de Rochester à Indianapolis et celle de Toronto à Long Island.

Doit-on laisser mourir l'AMH?

Pour les gens de la Ligue nationale, le jeune circuit qu'a fondé Gary Davidson est à l'origine de tous les maux dont le hockey est aujourd'hui accablé.

Est-il nécessaire de reconnaître que les gros légumes sous la gouverne de Clarence Campbell ont raison de penser ainsi?

Mais ils ne doivent tout de même pas oublier qu'il ont couru après cette situation en menant, pendant des années, les joueurs de hockey comme du bétail, des serfs mal payés, au milieu d'une puante dictature à la Duvalier.

On sait que les Américains ont arraché une partie du bureau de direction de la LHN, morceau de pouvoir qu'ils ont établi à New York. Or mon confrère newyorkais Stan Fischler, qui était de passage



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

à Québec, mardi, a de bons contacts avec ce bureau.

"Suivant les informations que j'ai pu obtenir, certifie Fischler, on n'est pas encore exactement fixé dans la Ligue nationale sur le comportement à adopter vis-à-vis l'AMH.

Il y a sûrement des partisans de la ligne dure qui espère la mort de l'AMH par la montée des salaires.

Mais il y a les autres qui pensent que le fléau a déjà fait trop de ravages, et qu'il faut arrêter les dégâts, en gardant dans le tableau les meilleurs éléments du circuit rival".

Qu'il y ait conflit sur l'action à prendre, c'est bien évident. Récemment on a pris connaissance des révélations juteuses de Harold Ballard, dont l'action précipitée aurait empêché Sam Pollock de renverser Clarence Campbell grâce au concours de Ed Snider des Flyers de Philadelphie.

Ballard n'a fait que lever légèrement le couvercle sur un état d'agitation fébrile dans le grand circuit. La Ligue nationale est essoufflée, elle aussi, avec à son flanc les plaies de Oakland, Washington, Pittsburgh. Un exemple: Mickey Redmond, compteur de 50 buts des Wings de Détroit, est sur le marché. Mais personne n'en veut. Son salaire est jugé inabordable à $200,000 par année.

Tout le monde goûte

Or, on s'arrache les pouvoirs dans cette agitation. Bill Jennigs, des Rangers de New York, qui avait été à l'origine du premier rapprochement avec l'AMH, a été mis à l'écart, par exemple.

Pour les bonzes de la Ligue nationale, il y a deux façons de regarder cette mauvaise herbe qui a poussé dans le jardin du hockey.

Premièrement: Laisser porter sans esquisser le moindre geste. Les voraces agents vont pousser plus loin leurs exigences maladives, et l'enflure des salaires va saisir les plus faibles équipes à la gorge, les formations de l'AMH avant tout. D'ici deux ou trois ans l'appétit glouton des agents aura rasé l'AMH.

Deuxièmement: Le mal prenant l'ampleur d'une calamité, sous le poids de patineurs paresseux et, cousus d'or, il faut une intervention immédiate avant un désastre irrémédiable. Il faut chercher à panser des blessures terribles par un rapprochement immédiat avec l'AMH.

Mais cette manoeuvre demeure risquée en raison des vigoureuses lois anti-monopole en place aux Etats-Unis.

Voilà le dilemne. Le navire du hockey vogue sur des eaux tumultueuses, et un naufrage est à craindre. De part et d'autre, on pense à agir.

"La seule solution est une entente quelconque entre les deux lignes, me dit Jack Kelly, directeur gérant des Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Ce n'est pas logique que tout le monde se fait mal là-dedans, et tout le monde des deux côtés est en voie de le réaliser. Même les joueurs vont finir par y goûter, si éventuellement la folie de leurs agents finit par tuer six ou sept équipes. Ce sera une perte terrible d'emplois bien payés.

Le seul gars qui s'engraisse vraiment là-dedans, sans courir aucun risque, c'est l'agent qui fait monter les prix".

Jack Kelly a raison, mais il n'est pas suivi par tout le monde. Il y a par exemple Punch Imlach qui tente de ramenr les fuyards de l'AMH.

"Je rencontre ces fuyards, reconnait Punch. Je leur prêche l'évangile de la LNH. Je leur dis que nous ne tenons pas notre série finale dans un centre d'achats".

Tous les coups sont encore permis. La guerre n'est pas finie, mais il y a des combattants épuisés.

Tardif dit non

Il faut rester calme avec le marché Tardif-Guité, pour l'instant. Sans doute inspiré par une personne qui n'était par Maurice Filion, le président John Dacres, qui manoeuvre par-dessus la tête de son directeur gérant, qu'il est en train de transformer en accessoire de bureau, a offert un contrat de deux ans à Marc Tardif, hier.

L'ailier des Stags lui a opposé un non catégorique. Marc, qui avait consenti à une importante diminution de salaire pour passer sous les couleurs québécoises, réclamait en retour un pacte de quatre ans.

Rejoint à Détroit, hier soir, Tardif s'est dit fort déçu de la proposition de Dacres, précisant qu'il n'était aucunement question pour lui de revenir sur sa décision.

Par ailleurs, il y a une autre impasse. Les Stags du Michigan, mal en point financièrement, sont dans l'obligation de remettre une importante somme d'argent à Tardif, sur son contrat de cette année, le premier décembre. C'est à cause de cette échéance qu'ils ont mis leur super-vedette sur le marché.

Or, John Dacres, afin d'éviter de payer cette somme sur le pacte 1974-1975 de Tardif, veut attendre au 2 décembre pour régler la transaction.

Mais le directeur-gérant Dick Côté, des Stags, n'est pas un crétin tombée de la dernière pluie. Il ne transige pas avec Québec si la transaction n'est pas finalisée avant le premier décembre.

Les Canadiens plus conscients de leur défensive sans Dryden

par Claude Brière

PITTSBURGH — Quelques heures avant d'embarquer à bord du Bac 111 de Québécair en direction de Pittsburgh, l'instructeur Scotty Bowman mentionnait que son équipe accordait beaucoup plus de buts que ne le fait une équipe championne.

Ce n'était pas la première fois cette saison que Bowman lançait des flèches en direction de ses équipiers. Mais la réponse tardait à venir.

Hier soir, Bowman a provoqué une réaction en retirant Ken Dryden devant le filet et en y plaçant Michel Laroque pour affronter les Pingouins de la Ville de l'Acier.

C'est un fait connu, les joueurs adoptent toujours un style de jeu en fonction du portier qui se trouve derrière eux.

Hier soir, les joueurs du Canadien, au lieu d'assaillir le filet ennemi sans se préoccuper de ce qui se passe dans leur propre territoire, se sont montrés drôlement conscients de leur défensive. Avec le résultat qu'ils n'ont marqué que trois buts, mais, oh surprise, ils ont remporté une victoire de 3-2 dans un match qui, dans l'ensemble, a offert du jeu intéressant.

Si la première période a nettement été celle des deux gardiens, Michel Laroque et Gary Inness, qui ont été brillants à tour de rôle, réussissant à repousser tous les tirs qui leur étaient destinés, au deuxième vingt, on a ouvert la machine de part et d'autre.

Et les meneurs ont été particulièrement des jeunes. Des quatres buts qui ont été marqués au cours de cet engagement, deux l'ont été par des joueurs de 18 ans, un par un défenseur de 21 ans et l'autre par un joueur de 23 ans.

C'est Pierre Larouche qui a ouvert le pointage avec son septième but de la saison, but réussi grâce à un tir d'une extrême précision à la suite d'une échappée. C'est Larry Robinson, pris en défaut à la ligne bleue ennemie, qui a permis à Larouche de se rendre seul vers Laroque. Puis, c'était au tour de Mario Tremblay, le deuxième joueur de 18 ans, de niveler le pointage pour le Canadien. Mario a saisi le retour d'un lancer d'Yvon Lambert pour glisser le disque sous Gary Inness qui ne pouvait absolument rien.

Un peu plus d'une minute plus tard, Guy Lafleur a inscrit son 14ième filet de la campagne, en complétant un brillant jeu de Steve Shutt. Ce dernier a soutiré le disque de Barry Wilikins dans le coin de la patinoire avant de le remettre à Lafleur posté devant le filet, qui n'a eu aucune difficulté à loger le disque derrière Inness encore une fois impuissant sur le jeu.

Enfin, Dennis Owchard, un défenseur recru de 21 ans, trompait la vigilance de Laroque avec un dur lancer frappé d'une trentaine de pieds.

Aucun de ces quatre buts ne peut être imputé à la faiblesse de l'un ou l'autre des gardiens. On sait que dernièrement, Ken Dryden a fait don de plusieurs buts à l'adversaire.

Au milieu de l'engagement final, les deux équipes se sont contentées d'attendre les ouvertures et Guy Lafleur a raté une chance unique de donner la victoire aux Canadiens. Lafleur a accepté une passe parfaite de Pete Mahovlich avant de filer seul vers Gary Inness qu'il a facilement déjoué, mais son lancer a frappé le poteau.

Toutefois, c'est à Jacques Lemaire qu'est revenu l'honneur de marquer le but vainqueur moins de deux minutes après l'échappée de Lafleur.

Lemaire a complété un jeu brillant d'Yvan Cournoyer, pour une fois, ce dernier a réussi à faire un jeu intelligent, pour marquer son neuvième but de la saison.

Il semble bien que Scotty Bowman devra faire à nouveau confiance à Michel Laroque, samedi soir, prochain, alors que le Canadien recevra la visite des Blues de St-Louis.

Laroque a démontré une belle confiance. Pourtant, la veille, durant l'exercice à l'Auditorium de Verdun, Laroque n'avait absolument rien fait qui vaille, et tous les observateurs mentionnaient que Bowman n'avait pas le choix et qu'il fallait que Dryden soit envoyé dans la mêlée.

Bowman, encore une fois, a défié la logique... et il a eu raison!



PAS DE RETOUR — Le gardien de but, Gary Inness, des Pingouins de Pittsburgh, ne donne aucun retour, retenant le disque entre ses jambières. Guy Lafleur (10), des Canadiens, n'attendait qu'un faux mouvement de Inness ou du défenseur Jean-Guy Lagacé pour loger la rondelle dans le filet. (PA)

Leach se fait chef de file

(Selon PA) — A Philadelphie, Reggie Leach a réussi le truc du chapeau, hier soir, en conduisant les Flyers de Philadelphie à un gain de 6-2 sur les Red Wings de Detroit, dans la LNH.

Un but de Bobby Clarke, au cours d'un désavantage numérique à 4:29 de la 2e reprise, a amorcé une poussée de trois filets qui a assuré la victoire aux locaux. Leach et Bill Barber ont alors compté.

Les Flyers ont pris les devants dès la 38e seconde de jeu alors que Leach a converti une passe de Jim Watson, puis Doug Roberts a profité d'un jeu de puissance pour égaler les chances à 6:48. Roberts devait d'ailleurs compléter le total des visiteurs au cours d'un autre jeu de puissance plus tard dans le match.

A Bloomington, un but de Bill Goldsworthy, son deuxième de la soirée, a permis aux North Stars du Minnesota de surclasser les Capirals de Washington 6-4.

Goldsworthy a brisé une égalité de 3-3, en période médiane, en faisant dévier un tir de la ligne bleue de Barry Gibbs et a profité d'un avantage numérique pour enfiler au dernier vingt le but décisif.

Henry Boucha a aussi marqué deux buts pour Minnesota, les autres allant à Gibbs et Dennis Hextall.

A St-Louis, John Gould a enfilé ses 12ème et 13ème buts de la saison et a obtenu une mention d'assistance, alors que les Canucks de Vancouver ont défait les Blues de St-Louis 6-1.

Le défenseur Bob Daley, Gerry O'Flaherty, Don Lever et Robert Lalonde ont réussi les autres filets des vainqueurs tandis que Ken Richardson a marqué l'unique but des Blues.

Meneurs au classement de la section Conn Smythe, les Canucks présentent maintenant une fiche de 14-6-4.

A New York, Greg Polis a marqué un but et a récolté deux passes, alors que les Rangers de New York ont défait les Maple Leafs de Toronto 4-1.

Polis a déjoué le gardien Doug Favell à 4:24, en période médiane, avec un lancer d'une vingtaine de pieds. Jean Ratelle a réussi à 7:32 le 300ème but de sa carrière dans la Ligue nationale mais Errol Thompson a riposté environ huit minutes plus tard pour Toronto.

Des buts de Derek Sanderson et Bill Fairbairn, à 1:44 d'intervalle, ont scellé vers la fin de la période l'issue de la rencontre.

Les Leafs ont perdu en première période les services des défenseurs Rod Seiling et Jim McKenny.

Seiling a été blessé au genou gauche en entrant en collision avec Deredk Sanderson et McKenny a subi une blessure à une épaule.

Les deux joueurs seront absents pour une période indéterminée.

A Chicago, Gilbert Perreault a profité d'un jeu de puissance pour marquer le but victorieux alors que les Sabres de Buffalo ont vaincu les Black Hawks de Chicago 3-1 dans la LNH.

Buffalo en était à son 16e triomphe, contre quatre revers, cette saison.

Quelques instants avant le but victorieux de Perreault dans la 3e reprise, le défenseur John Marks avait écopé d'une mineure pour l'avoir accroché.

A Atlanta, l'ailier gauche Eric Vail a marqué trois buts, et les Flames d'Atlanta ont triomphé des Scouts de Kansas City 4-2.

Le défenseur Noël Price a réussi l'autre filet des Flames, lesquels n'ont pas été battus à leurs 15 derniers matches à domicile.

A Los Angeles, un but de Mike Murphy à 1:36 de la fin de la rencontre a permis aux Kings de Los Angeles d'arracher un verdict nul de 3-3 aux Islanders de New York.

Mike Corrigan a réussi les deux premiers filets des Kings tandis que Jean Potvin, Doug Rombough et Gary Howatt ont touché la cible pour New York.

A Oakland, les Bruins de Boston ont inscrit à leur dossier une sixième victoire consécutive, alors qu'ils ont battu devant 10,610 spectateurs les Golden Seals de la Californie 3-1.

La recrue Dave Hynes, Phil Esposito et Don Marcotte ont fait scintiller la lumière rouge pour Boston.

Dave Hrecjkosy a évité le blanchissage aux Golden Seals.

La recrue Tom Price, des Seals, a subi en première période une fracture à une cheville.

Carter, Parish et Keener, parmi les meilleurs de leur ligue

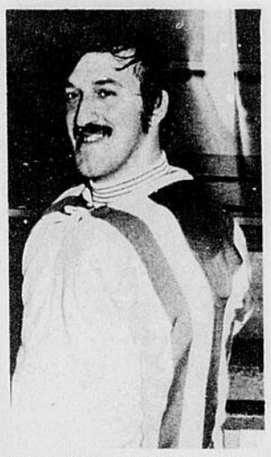
Trois joueurs, de l'organisation des Expos de Montréal, Gary Carter, Larry Parrish et Joe Keener, ont tous reçu des honneurs individuels. Carter a été sélectionné le receveur par excellence de la classe "AAA" en 1974 tandis que Parrish était proclamé le meilleur troisième but de cette même classe. Keener, pour sa part, a été choisi le meilleur lanceur droitier de la classe "A". Concernant le travail individuel, Carter a cogné 23 circuits et produit 83 points, avec le Memphis, l'an passé. Le joueur de 20 ans a maintenu une fiche de .407 au bâton lors de son passage avec les Expos. Parrish, lui, a évolué pendant 25 matches au mois de septembre avec le grand club, tandis que Keener compilait une fiche de 16-6 avec le West Palm Beach, de la Ligue de la Floride.

MILLE EXCUSES, BOB

Mille excuses à notre bon ami Robert Larouche. C'est vrai que nous n'avons pas trop gâté la Ligue de hockey Molson depuis quelque temps. Nous tâcherons de nous reprendre pour la balance de la saison. Une petite faveur Bob. Fais-nous parvenir ton bon travail en n'oubliant pas d'inscrire: a/s Pierre Raymond. De cette façon, les petites erreurs seront bien moins fréquentes.

LE LM, TOUJOURS BON PREMIER

Parlant de la Ligue de hockey Molson, soulignons les performances du LM Excavation qui domine toujours le classement, cinq points d'avance sur le Claveau et fils, au deuxième rang. Un point derrière, les Amis du hockey, suivis de l'équipe Trans-meubles, avec quatre points. Au chapitre des compteurs, Carol Tremblay, du LM, avec 20 points, mène le bal. Lucien Bouchard, des Amis, vient au deuxième rang avec 18 points. Le portier du LM, Denis Larouche, s'affirme comme le meilleur gardien grâce à une moyenne de 3.00.



CAROL TREMBLAY... premier compteur de la Ligue de hockey Molson, de Jonquière-Kénogami

"GEE" SE REMET TRANQUILLEMENT

Roger "Gee" Roy, l'ancien directeur-gérant des Saguenéens de Chicoutimi, maintenant à l'emploi des Crusaders de Cleveland, se remet tranquillement des événements de dimanche dernier, lorsqu'il avait pris place dans l'autobus des Castors de Sherbrooke. Roger reçoit continuellement la visite

LE RAPIDO

de ses amis, dont Gaston Sénéchal, Jean-Marc Caron, André Lajoie et Robert Quenneville, qui étaient de passage à l'hôpital de Chicoutimi, hier soir. Dans une chambre voisine de "Gee", Fernand Leblanc, des Castors, reprend goût à la vie et reluque avec joie les jolies infirmières.

DERNIER HOMMAGE

Les Saguenéens de Chicoutimi devaient faire un détour vers Drummondville, hier, pour rendre un dernier hommage à Gaétan Paradis qui sera conduit à son dernier repos cet après-midi, dans sa ville natale. Plusieurs personnes se sont données rendez-vous au service funéraire du joueur de centre des Castors. Gaston Sénéchal quittera Chicoutimi ce matin pour Drummondville.

BAISSE DE SALAIRE

Lors d'un dîner officiel, hier, Alan Eagleson, directeur administratif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale, a prédit que les salaires des joueurs de l'Association mondiale de hockey commenceront à diminuer la saison prochaine. Par contre, les hauts salariés de la Ligue nationale demeureront au même niveau tandis que les plus petits connaîtront une baisse. La saison dernière, le salaire moyen de la LNH était passé de $60,500 à un chiffre de $65,000 à $70,000. Pas si mal tout de même!

PHOTOGRAPHE AU POSTE

Réal Tremblay, le puissant photographe du Quotidien, ne ménage rien pour reproduire les clichés qui contenteront tout le monde. Dimanche soir dernier, pour se rendre sur les lieux de l'accident impliquant les Castors de Sherbrooke, Réal a fait le voyage avec les ambulanciers de la maison Gravel et fils, de Chicoutimi. Il a donc été témoin des premières réactions des victimes. "J'ai même aidé à charger les blessés", d'avouer le disciple de la pellicule.

PAS SI GRAVE QUE CELA

En rentrant à Hartford, les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont agréablement appris que Brad Selwood n'avait pas été blessé gravement. Une blessure entre l'oeil gauche et la lèvre supérieure a nécessité neuf points de suture mais il ne sera cependant pas tenu à l'écart du jeu pour autant. Par ailleurs, Al Karlander, absent du jeu depuis six matches, reviendra demain.

DEPART ENCOURAGEANT

Les responsables du projet visant la construction d'un aréna à St-Félicien débordent d'optimisme. Du montant fixé pour défrayer le coût des opérations, soit $150,000, une somme de $75,000, a déjà été amassée. De fait, pour continuer dans le même sens, les foyers seront visités prochainement. Sortez vos "piasses", c'est pour une bonne cause.

PREMIERES QUALIFICATIONS

L'américaine Chris Evert et l'australien John Newcombe ont été les premiers qualifiés pour les demi-finales du tournoi de tennis d'Osaka, au Japon. Pour ce faire, la petite Chris a éléminé Leslye Hunt 6-2 et 6-1. Dans le match final, elle sera opposée à la gagnante de la rencontre, entre Rosemary Casals et la japonaise Kasuko Sawamatsu.

LE PLUS BEAU RETOUR

Le lanceur canadien Ferguson Jenkins, des Rangers du Texas, et le voltigeur Jim Wynn, des Dodgers de Los Angeles, ont été choisis les joueurs ayant effectué le plus beau retour au jeu en 1974 dans le baseball majeur, par la revue américaine Sporting News. Jenkins a terminé la récente campagne avec un dossier de 25 victoires et 12 défaites, pour une moyenne de 2.83 points mérités. Wynn a mis un terme à sa saison avec une fiche offensive de 32 circuits et 107 points produits, pour une moyenne de .271.

DEUX ANS SUSPENDU

Le commissaire de baseball Bowie Huhn a infligé une suspension de deux ans à George Steinbrener, un des principaux actionnaires des Yankees de New York, de la Ligue américaine de baseball. Steinbrener a avoué sa culpabilité à des accusations de contribuations illégales à la dernière campagne présidentielle des Etats-Unis. Le commissaire Huhn a précisé que le fautif devra se tenir éloigné de toutes les opérations des Yankees pendant cette période.

ANDREE FORTIER, REELUE

Mlle Andrée Fortier, de Bagotville, a été réélue au poste de commodore du club nautique de la Baie. Elle sera secondée par Réjean Tremblay, vice-commodore, Ghislain Chrétien, capitaine de flotte. Michel Delisle, Robert Coulombe, Camille Desbiens, Roger Deschênes, Lucien Trudel et William Coutlée, directeurs. Pour la prochaine saison, les responsables envisagent une expansion pour les facilités d'accostage afin de pouvoir accomoder plus adéquatement les amateurs de la navigation de la voile.

TROIS DISCIPLES DU TIR

Trois individus de la région ont complété un stage pour devenir instructeur international dans la discipline du tir. Léo D'Amour, de la base de Bagotville et Guy Audet, de Bagotville se sont qualifiés respectivement au tir à la carabine et à la trappe et "skeet". Pour sa part, Jef Hutchin, d'Arvida, s'est qualifié instructeur national pour le tir au pistolet. Que fait notre ami, le policier Alain Tremblay dans toute cette affaire???

IL NIE TOUT

Bob Hawsam, président des Reds de Cincinnati a nié avoir négocié un échange avec les Royals de Kansas City impliquant le premier but Tony Perez, des Reds, et le joueur de troisième but, George



ROGER ROY... il se remet tranquillement de ses récentes aventures.

Brett, des Royals. Selon un porte-parole des Royals, cette équipe n'est pas intéressée de céder Brett car elle aligne déjà un premier but étoile en John Mayberry. Howsam a soutenu qu'il avait tout simplement demandé si Brett était disponible mais ils lui ont répondu non.

SITUATION NAVRANTE

Une petite triste en terminant! Le match de football qui devait opposer les Alouettes d'Hamilton et les Leperechauns de Kerner, de la Nouvelle-Orléans, a été contremandé sous la menace de démonstrations raciales. Un des joueurs d'une équipe bantam a confié à son père qu'il ne pouvait inviter un joueur blanc rival à sa demeure, ce qui a donné lieu à une série de plaintes téléphoniques à l'endroit des deux instructeurs.

Pierre Raymond.

Les Saguenéens se moquent sans peine du National

LAVAL (Collaboration spéciale) — Les Saguenéens de Chicoutimi continuent de voguer vers le succès et ils n'ont eu aucune peine à se moquer du National de Laval, hier soir, remportant une victoire de 5 à 2. Ainsi, les Saguenéens se sont rapprochés à un seul point du premier rang, détenu par les Draveurs de Trois-Rivières. De plus, les Chicoutimiens ont encore un match de plus à jouer que leurs rivaux.

Marc D'Amico, reconnu comme étant un fabricant de jeux, de qualité, a donné le tempo aux Saguenéens dès la première période, en enfilant deux buts dans un intervalle de trois minutes.

Marc Desforges a continué le travail, aux premiers instants de la période médiane, en déjouant le portier du National, Robert Sauvé.

Par la suite, les équipiers de l'instructeur Jacques St-Jean ont largement profité des avantages numériques pour réussir leurs deux buts. Mais le meilleur compteur des Saguenéens, Daniel Lecours, a brisé les reins de ses hôtes à la troisième minute de jeu de la période finale, un peu avant que Yves Pérusse compte son premier but de la campagne.

Les Saguenéens ont dominé les joueurs du National au chapitre des lancers, dirigeant 35 rondelles vers la cage de Sauvé.

Le gardien des Saguenéens, Richard Castonguay, a repoussé 18 lancers, dont seulement quatre au dernier engagement.

De plus en plus, il semble que les nouvelles méthodes de l'instructeur Yvan Gingras portent fruit puisque les attaquants se sont continuellement repliés à la défensive, limitant ainsi les adversaires.

Le pilote Gingras a trouvé tout à fait naturel cette victoire en territoire ennemi. "Ca ne peut être autrement", de dire Gingras. "Le travail se reproduit toujours par des succès.

Nous n'avons pas fini de connaître la victoire", a-t-il continué, précisant que ses joueurs étaient fort optimistes en prévision de la rencontre de ce soir, à Cornwall.

L'officiel de la rencontre a connu une soirée relativement tranquille, ne distribuant que sept punitions mineures, dont cinq aux Saguenéens. Yves Preston et Michel Dabellon ont évité le blanchissage au National.

Ultimatum de Yvon Massicotte

Des joueurs à Dolbeau ... et vite à part ça!

par Pierre Raymond

DOLBEAU — Yvon Massicotte en a soupé! L'instructeur des Castors de Dolbeau a même lancé un ultimatum à la direction de l'équipe. Si d'ici une quinzaine de jours l'organisation des Castors n'a pas trouvé du renfort, elle devra se rendre au centre de Main-d'oeuvre local pour y dénicher un pilote. Aussi clair que cela!

Massicotte est disponible pour diriger une équipe de hockey mais à la condition qu'elle compte au moins 19 joueurs et non 13 et même 11, telle la situation depuis quelques temps.

"Nous nous sommes tous rencontrés, dimanche dernier, après le match. Tous les joueurs désiraient abandonner mais nous avons décidé de donner le dernier effort", a souligné l'instructeur des Castors.

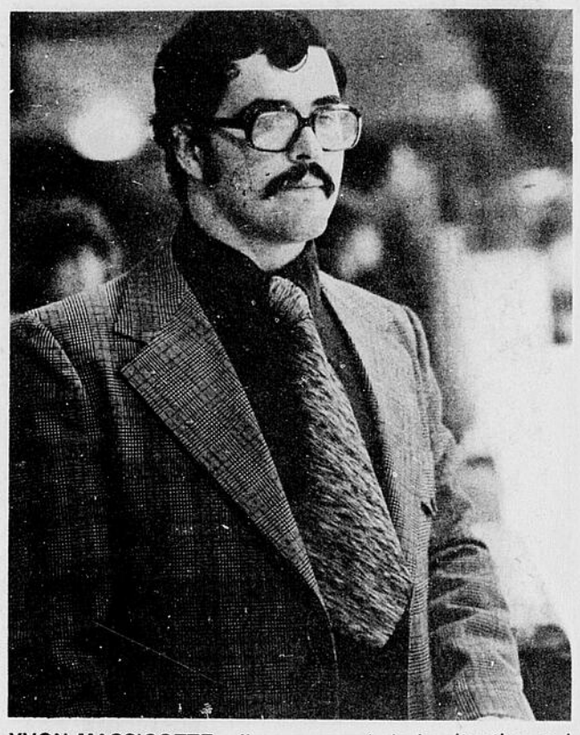
Massicotte a demandé à la direction de dénicher quelques joueurs, quitte à demander la permission aux Aiglons d'Alma de recruter dans leur territoire.

"Je suis de nature bien patient mais il existe tout de même des limites. A continuer de cette façon, je perdrai patience et rendrai les armes. Je leur ai demandé un minimum de 19 joueurs sur la patinoire, pas 11. Je désire tout simplement 19 joueurs aux joutes et 19 joueurs aux exercices. Dans le territoire de Dolbeau, d'accord qu'il y a beaucoup de sapins mais il doit quand même exister une couple de joueurs, je ne peux croire"!

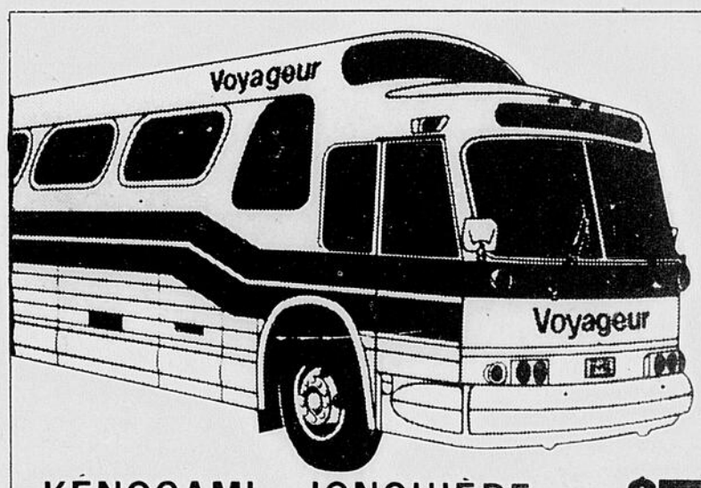
Cette situation a déjà beaucoup trop duré à ses yeux. "Ecoutez, quand une recette totale nous donne $35.00, on peut se poser de sérieuses questions sur notre avenir. Ce n'est guère encourageant pour les joueurs, directeurs et l'instructeur que de voir moins d'une centaine de personnes aux joutes".

Massicotte a déjà évalué la situation avec quelques membres de la direction. "Il faut voir la réalité telle qu'elle est! Le coeur, c'est bien important au sein d'une équipe de hockey mais encore faut-il y avoir un peu de talent", confie l'instructeur désabusé des conditions actuelles.

Massicotte continue. "L'an passé, on m'a demandé d'être patient, que l'équipe était à reconstruire, mais cette saison, nous ne pouvons continuer ainsi".



YVON MASSICOTTE... il en a soupé de la situation qui prévaut au sein de l'organisation des Castors de Dolbeau.



KÉNOGAMI - JONQUIÈRE
ARVIDA - CHICOUTIMI - $7.50

Québec
aller-retour
billet d'excursion d'un jour
en vigueur tous les jours

5 DEPARTS PAR JOUR DANS CHAQUE DIRECTION

QUEBEC CHICOUTIMI ARVIDA JONQUIERE KENOGAMI

ROUTE No 42									
		Daily	Daily	Daily	Daily	Daily	Daily	Sun only	Sun only
MONTREAL Dep		AM 8.00	AM 9.00	PM 12.01		PM 3.00	PM 5.00	PM 8.00	AM 1.00
QUEBEC Arr		9.30	10.30	2.40		5.40	7.40	10.40	3.40
		AM	AM	PM		PM	PM	PM	AM
VOYAGE TRIP No		1	3	5	15	7	15	9	13
QUEBEC Dep				PM	PM	PM	PM	PM	AM
LATERRIERE JCT Arr		12.20	12.10	3.10	5.10	6.10	8.10	11.10	3.50
CHICOUTIMI Arr		12.30	12.30	3.30	5.30	6.30	8.30	11.30	4.10
CHICOUTIMI Dep		12.30	2.40	5.40	7.40	8.40	10.40	1.40	6.4
ARVIDA Arr		12.50	3.00	6.00	8.00	9.00	11.00	2.00	6.4
JONQUIERE KENOGAMI Arr		1.00	3.10	6.10	8.10	9.10	11.10	2.10	6.5
		PM	PM	PM	PM	PM	PM	AM	AM

JONQUIERE KENOGAMI ARVIDA CHICOUTIMI QUEBEC

ROUTE No 42									
		Daily	Daily	Daily	Daily	Daily	Daily	Sun only	Sun only
VOYAGE TRIP No		2	4	6	8	10	14	12	
JONQUIERE KENOGAMI Dep		AM 7.20	AM 9.20	PM 1.20	PM 5.20	PM 7.20	PM 8.40	PM 11.40	
ARVIDA Arr		7.35	9.35	1.35	5.35	7.55	8.55	11.55	
CHICOUTIMI Arr		7.50	9.50	1.50	5.50	7.50	9.10	12.10	
CHICOUTIMI Dep		8.00	10.00	2.00	6.00	8.00	9.20	12.20	
LATERRIERE JCT Arr		8.10	10.10	2.10	6.10	8.10	9.30	12.30	
QUEBEC Arr		10.30	12.30	4.30	8.30	10.30	11.50	2.54	
		AM	PM	PM	PM	PM	PM	AM	
QUEBEC Dep		11.00	1.00	5.00	9.00	11.00	7.40	3.40	
MONTREAL Arr		1.40	3.40	7.40	11.40	7.40	7.40	5.40	
		PM	PM	PM	PM	AM	AM	AM	

LE SERVICE DE LIVRAISON "EXPRESS" DE VOYAGEUR est le plus rapide pour vos colis et lettres. Les départs fréquents pour tous les endroits en font un service de premier ordre

Voyageur

RENSEIGNEMENTS ET BILLETS: Consultez votre agent local

Du BOLS blanc... Faut l'boire pour le croire!



Du Bols blanc... ? Oui bonhomme! La couleur préférée des amateurs de gros gin. Et toujours la même qualité! Bols est maintenant plus que jamais au goût du Québec!

40 oz.
25 oz.
10 oz.



Entre hommes...
BOLS
Bonhomme!
Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Selon Bégin, on ne peut s'improviser chasseur ou trappeur, à pied levé

par Julien Gagnon

CHICOUTIMI — La chasse au renard, au lynx ou au loup peut devenir intéressante, en période de loisirs, à condition que l'on observe certaines normes rationnelles de façon à pouvoir en tirer le meilleur parti possible.

"Ce n'est pas tellement compliqué, déclare Guy Bégin, il s'agit de programmer la saison de façon ordonnée afin de ne pas procéder à l'aveuglette et éviter des pertes de temps et d'argent inutiles".

Tout d'abord, explique Guy Bégin, il est bon d'apprendre à fabriquer ses propres collets. C'est beaucoup moins dispendieux et c'est un mode d'action qui contribue à rehausser la satisfaction de la pratique d'un sport. Devant la rareté de plus en plus grande des pièges en raison de la pénurie de l'acier, le style "fait-maison" devient une étape importante dans la préparation d'une saison de chasse.

Recette infaillible

On doit prévoir une fabrication solide qui permettra à l'animal de mourir le plus rapidement possible afin d'éviter qu'il se blesse gravement en tentant de se libérer par ses propres moyens. Il importe de chasser de façon humanitaire car l'animal, même s'il est chassé, a tout de même droit à un certain degré de protection contre la souffrance inutile.

M. Bégin fait remarquer qu'on ne peut s'improviser chasseur ou trappeur, à pied levé. Il est préférable de se renseigner, au préalable, auprès des gens d'expérience qui se feront toujours un plaisir d'apporter leur collaboration.

Pratiquer le sport de la chasse au petit gibier ou aux animaux à fourrure, est reconnu comme un excellent moyen de conditionnement physique mais pour pouvoir en profiter à plein rendement, il est bon d'avoir certaines connaissances indispensables.

une part du produit de cette chasse, en guise de dédommagement.

Ne jamais oublier que la propriété privée doit être respectée en tout temps. Les adeptes de la raquette, du ski de fond, ou de la motoneige, peuvent également prendre note d'une telle recommandation car bien souvent leur passage laisse des traces qui ne sont pas toujours appréciables.



QUELLE BELLE FOURRURE — Guy Bégin (à gauche) et son associé Yves (le barbier) Bergeron, se plaisent à contempler le fruit de trois semaines de travail. Près d'une cinquantaine de peaux de renard et de loup attendent d'être mises sur le fût pour sécher.

Le civisme a toujours sa place

Pour les chasseurs du dimanche, il est une règle primordiale de civisme que l'on doit respecter. Soit de ne pas détruire les pièges ou les collets que l'on trouve sur des lignes de chasse ou de s'emparer des prises que l'on peut rencontrer.

Un excellent moyen de chasser en toute quiétude est d'obtenir un droit de passage sur le territoire d'un propriétaire terrien. On doit respecter le bien d'autrui et si on réussit à conclure une entente avec un cultivateur concernant un droit de passage, il serait dans l'ordre de lui offrir un autre facteur de réussite est de connaître certaines notions concernant la préparation de la fourrure pour la mise en vente si on veut en obtenir un prix satisfaisant.

Des spécialistes se feront un plaisir de vous renseigner à ce sujet ainsi que sur la manière de préparer les drogues qui servent d'appât, la façon de désodoriser les pièges et les collets, la façon de monter et d'agencer ces instruments de capture afin d'en obtenir une production maximum. Ce sont tous des points mineurs pour quelqu'un qui s'y connait mais qui peuvent devenir des maux de tête pour un novice.

Il faut aussi éviter

L'exploitation des chasseurs par les acheteurs qui dirigent un certain cartel, de façon à garder une mainmise sur un territoire. Il faut environ sept à huit peaux de renard pour fabriquer un manteau. De plus, c'est une peau qui est plutôt facile à tanner et Guy Bégin est d'opinion que lorsqu'un acheteur offre entre $15 à $20 pour une peau, cela devient une exploitation éhontée. Il importe donc de s'assurer d'une protection adéquate dans ce domaine.

Pour ce faire, M. Bégin est d'avis que l'on peut traiter directement avec un agent provincial (à Montréal plus spécialement), qui se charge d'acheminer la fourrure vers North Bay, Ont. où Guy Bégin est membre de l'Association des trappeurs de l'Ontario depuis plusieurs années. Il estime que c'est plus payant d'agir ainsi que de passer par les cartels établis par les acheteurs régionaux.

Deux mois de loisirs sains

La chasse au renard s'échelonne sur une période maximum de deux mois, soit de la mi-novembre à la mi-janvier. Deux chasseurs qui associent le sport au plaisir et qui font la chasse pour se détendre peuvent capturer environ 75 renards durant la période, sans compter les lièvres, les perdrix, et quelques autres animaux à fourrure que l'on rencontre au cours des battues.

Et tout cela peut être fait dans une périphérie de cinq milles autour de la ville, avoue Guy Bégin. Ce qui veut dire qu'avec quelque expérience et la volonté on peut se créer un passe-temps sain et récréatif qui est à la portée de tous.



Au club de Kénogami

Le championnat de curling est en marche

KENOGAMI — Le championnat de curling, sanctionné, par l'Association provinciale, a été inauguré, hier soir, sur les glaces du club Kénogami.

Un total de 48 équipes se feront la lutte jusqu'à dimanche soir prochain pour l'obtention du trophée "de Kuyper" dans la classe "A", du trophée "Beefeater" dans le "B" et du trophée "Meaghers" dans le "C". Parmi le groupe des participants on remarque six équipes de Québec, dont Guy Germain, Roméo Roy, Jacques Laforest, Florent Milot, Gerry Jobin et Eddy Rainville.

John Darby, de Baie-Comeau, G. Lavoie, de Beaupré et Ken Jackson, de Murdockville, sont également en lice.

Durant la journée de samedi, on utilisera les glaces du club Saguenay d'Arvida afin de hâter la présentation des rondes de qualification.

La grève des employés municipaux d'Arvida cause toutefois un certain problème car le chemin qui conduit au club Saguenay n'est pas entretenu et est présentement recouvert de glace et de neige, le rendant quasi impraticable.

Le transport des curlers, depuis la route régionale jusqu'au club, sera assuré par des motoneiges ou des "snow mobiles" et des mesures seront prises pour éviter les retards.

Il en sera de même lors du prochain bonspiel régional masculin qui aura lieu à Arvida à compter du 4 jusqu'au 8 décembre prochain.

On s'arrangera de façon à ce que les joueurs puissent se rendre au club sans difficulté. A noter que la date limite d'inscription pour ce bonspiel est fixée au 1 décembre.

La famille Marcotte, irritée de l'attitude de la Commission athlétique

par Julien Gagnon

Québec — "Jamais nous n'accepterons de signer quoi que ce soit ou de fournir un dépôt de $4,000 pour garantir que Fernand Marcotte junior sera à Montréal, le 10 décembre prochain, pour son combat contre Joe Durelle".

Visiblement déçu et passablement hargneux, Fernand Marcotte père, le gérant de Marcotte junior, ne peut comprendre l'attitude de la Commission athlétique de Montréal qui lui a servi cet ultimatum, hier soir, par la voix de son secrétraire Gaston Lafleur.

Marcotte père est d'opinion que la parole de Fernand Marcotte junior est aussi valable que celle du secrétaire de la Commission athlétique.

"Si d'ici samedi soir, avoue le gérant du boxeur Fernand Marcotte, nous n'avons pas reçu de réponse officielle que Marcotte junior est accepté sans avoir à faire un dépôt et sans être dans l'obligation de signer quoi que ce soit, nous ne serons tout simplement pas là et ils se chercheront un autre adversaire pour Durelle".

Marcotte senior croit que le fait d'avoir été mêlé à une discussion assez sévère avec les représentants de la commission, n'a pas plu aux dignitaires qui veulent se venger en se servant de Marcotte junior comme revanche. "Si on m'en veut, dit-il, qu'on s'en prenne à moi et qu'on me pénalise. Qu'on laisse le boxeur tranquille et qu'on arrête de niaiser avec des bagatelles".

Pour Fernand Marcotte junior, l'année 1975 représente une étape importante pour sa carrière.

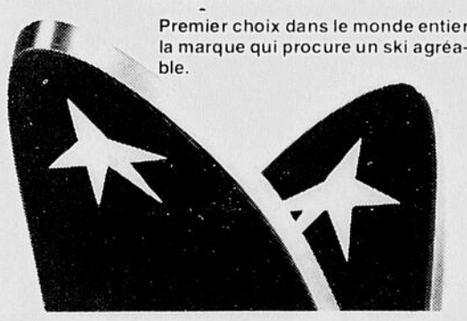
Le 12 décembre, il affrontera, à Miami, Dario Hadalgo qui est classé au huitième rang mondial dans sa catégorie.

Il rencontrera un autre Mexicain par la suite et advenant une victoire du boxeur Marcotte dans ses deux premiers combats, il aura alors le privilège de se mesurer contre Alicio Haubid qui occupe le cinquième rang dans la classification mondiale. Haubid possède une fiche de 45 victoires contre aucune défaite à date.

Le gérant de Marcotte est d'avis toutefois qu'un match contre Joe Durelle est toujours dangereux car Durelle possède une forte expérience et il est à surveiller. Marcotte n'a rien à prouver contre son adversaire du 10 décembre mais la bourse est intéressante.

Par contre, la famille Marcotte n'est pas intéressée à se faire ridiculiser par la Commission athlétique.

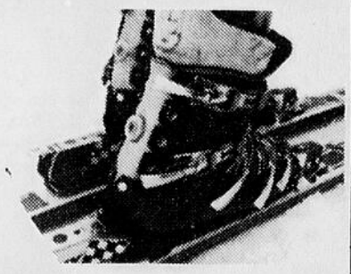
skis
Kneissl



Premier choix dans le monde entier la marque qui procure un ski agréable.

SPECIAL
avec l'achat d'une paire de ski Kneissl, magic 600, Rég.: $149.95.

OBTENEZ GRATIS
fixation tyrolia 2000 avec talonnière 900 d'une valeur de $50.00 plus la pose $5.00.





Service d'expert par Claude Nadeau, Jasmin Gilbert, Daniel Fontaine

SPECIAL
PRE-SAISON
EQUIPMENT COMPLET DE
SKI DE FOND
comprenant ski "artis", bottes tyrol fixation automatique, bâtons en tokain.
$59.95

SCHENLEY...549-2963
NOUS LIVRONS À DOMICILE

DATE LIMITE:
Nous ne pourrons pas garantir la livraison pour Noël des commandes reçues après le vendredi, 20 décembre.



La longue attente au froid n'est plus nécessaire! Appelez-nous et dites-nous ce que vous désirez.

Choisissez les marques et les formats d'après la liste.

Nous vous livrerons le tout à domicile contre remboursement (C.R.), à la date de votre choix.

Les règlements exigent que votre commande soit acquittée par chèque certifié, rédigé à l'ordre de La Société des Alcools du Québec.

Nous l'accepterons ainsi.

Plus un léger supplément pour la livraison de $1.25 par caisse ou partie de caisse... aucune commande minimale requise.

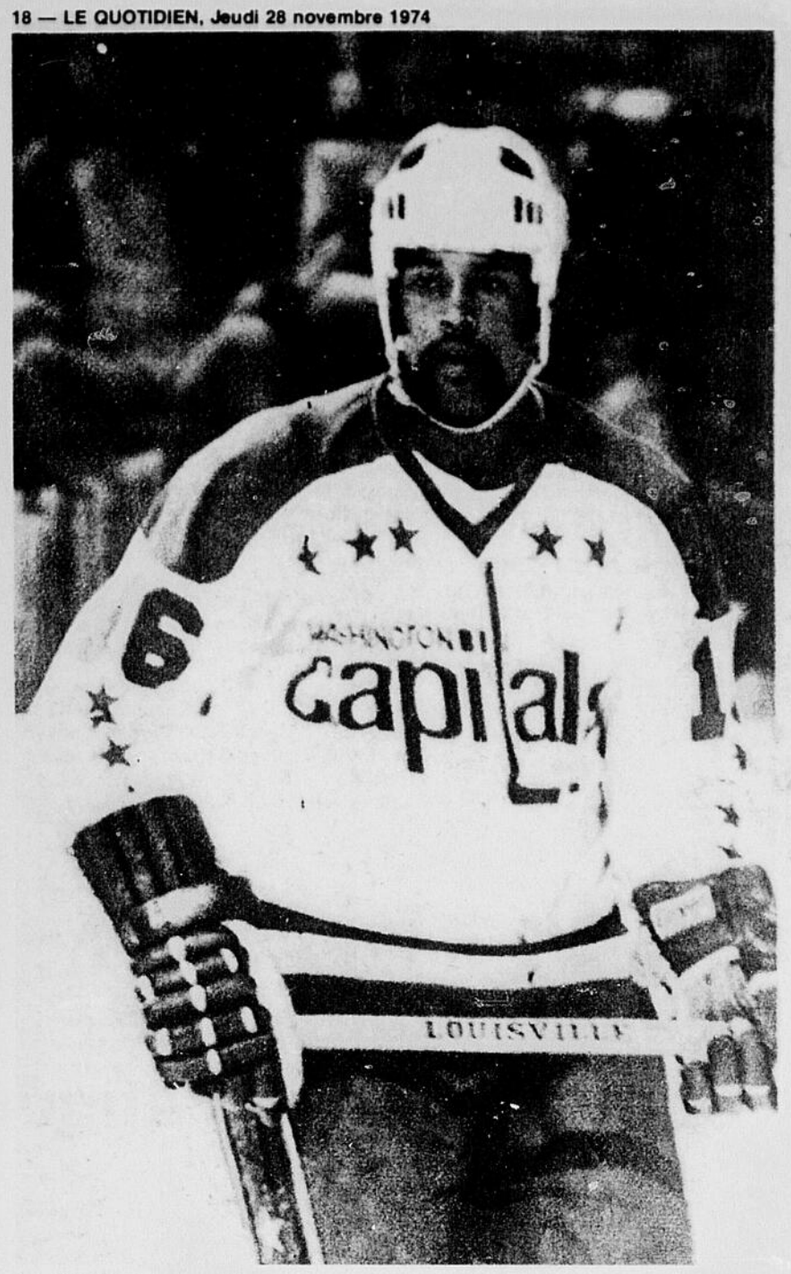
Fini la longue attente au froid!

Notre but est de mieux vous servir.

LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA, LTÉE.

	RYES		
244-I	Order of Merit	25 oz	9.30
	O.F.C. 8 ans	66.6 oz	18.00
245-C	" " "	40 oz	11.00
245-B	" " "	25 oz	7.20
244-H	Canada Cup	40 oz	10.45
244-G	" "	25 oz	6.80
244-C	Golden Wedding	40 oz	10.00
244-B	" "	25 oz	6.55
243-I	Tradition	40 oz	9.75
243-H	"	25 oz	6.30
	GINS		
	Schenley London Dry Gin	66.6 oz	14.80
182-B	" " " "	40 oz	8.95
182-A	" " " "	25 oz	5.85
170-I	Chasseur Geneva Gin	40 oz	8.95
170-H	" " "	25 oz	5.95
198-D	Coates Black Friar Gin	40 oz	9.55
	RHUMS		
132-F	Ron Carioca Doré	40 oz	9.15
132-G	Ron Carioca Blanc	66.6 oz	15.35
140-F	" " "	40 oz	9.60
140-E	" " "	25 oz	6.15
140-C	Ron Carioca Brun	40 oz	9.60
140-B	" " "	25 oz	6.15
154-D	Doorly's Barbados	25 oz	6.15
	VODKA		
	Troika	66.6 oz	15.40
371-B	"	40 oz	9.35
371-A	"	25 oz	6.05
	SCOTCH		
336-B	Graham's Black Bottle	40 oz	11.75
335-I	Long John Scotch	40 oz	11.75
335-H	" " "	25 oz	7.60
334-A	Hankey Bannister Scotch	40 oz	9.70
	COGNACS & BRANDIES		
126-C	Baron Otard V.S.O.P.	24 oz	15.70
126-B	Otard Cognac	25 oz	12.05
110-H	Penfold's Brandy	40 oz	9.10
110-G	" "	25 oz	5.80
112-A	Stock 84 Brandy	26 oz	6.25
111-E	Metaxa Brandy	26 oz	9.00
107-C	Coronet V.S.Q. Brandy	40 oz	9.55
107-B	" " "	25 oz	6.35
	LIQUEURS		
201-H	Schenley — Blueberry	25 oz	5.90
208	Pippermint Get Cr. de M.	24.5 oz	5.90
202-G	Henkes Anisette	25 oz	5.90
204-A	Henkes Cr. de M. Verte	25 oz	5.90
204-B	Henkes Cr. de M. Blanche	25 oz	5.90
204-C	Henkes Cherry Brandy	25 oz	5.90
204-D	Henkes Triple Sec	25 oz	6.40
204-E	Henkes Apricot Brandy	25 oz	5.90
204-F	Henkes Crème de Cacao	25 oz	5.90
211-C	Bénédictine	24.5 oz	11.20
211-A	B & B	24.5 oz	11.20
211-I	Glayva	24 oz	8.00
	CHAMPAGNES/VINS		
566-H	Veuve Clicquot Sec	26 oz	10.60
567-B	Veuve Clicquot Brut Vintage	26 oz	12.90
475-D	Penfold's Porto	gal.	11.30
475-C	" "	40 oz	3.05
476-H	Penfold's Sherry	gal.	11.30
476-G	" "	40 oz	3.05
423-A	Penfold's Dalwood Burgundy rouge	26 oz	2.80
558-D	Stock Vermouth rouge	35 oz	2.45
558-E	Stock Vermouth sec	35 oz	2.45
395-G	Château Timberlay (Lichine) rouge	26 oz	4.00
549-C	Côtes du Rhone (Lichine) rouge	26 oz	2.90
447-H	Pinot Chardonnay (Lichine) blanc	26 oz	3.55
535-A	Mateus Rosé	26 oz	2.50
640-E	Casal Garcia Verde	26 oz	2.40
635-C	Bolla Valpolicella rouge	25 oz	3.30
648-B	Siglo Con Secco rouge sec	26 oz	2.45
396-G	Château de Cadillac rouge	26 oz	4.00
547	Orvieto Classico (Antinori)	26 oz	2.50
548-A	Chianti Antinori	34 oz	3.20
537-H	Guntrum Oppenheimer	26 oz	3.40

Les prix sont sujets à changement sans préavis.





LE DEUXIEME — Mike Marson, une recrue avec les Capitals de Washington, est beaucoup plus relaxé depuis qu'il a enfilé son premier but dans la Ligue nationale. En effet, il désire maintenant qu'on parle de ses performances sur la patinoire plutôt que de se faire questionner au sujet de la couleur de sa peau. Marson est seulement le deuxième Noir de l'histoire de la LNH. (PA)

Deuxième joueur noir dans la LNH

Mike Marson a hâte qu'on parle maintenant de ses performances

LANDOVER (AP) — En tant que deuxième joueur noir seulement en 58 ans d'histoire de la LNH, Mike Marson est facilement reconnaissable, mais il voudrait maintenant établir sa propre réputation.

"Tout ce que j'ai à faire, c'est de produire et les gens vont reconnaître mon habileté", a dit l'ailier gauche des Capitals de Washington.

Jusqu'à récemment toutefois, la plupart des questions des reporters à son endroit portaient sur la couleur de sa peau.

Ces questions semblent probablement naturelles, car il n'y pas eu de Noir dans la LNH depuis que Willie O'Ree a disputé 43 matches avec les Bruins de Boston au cours de la saison 1960-61.

Marson comprend bien, mais il reste un peu troublé.

"C'est tellement bizarre, déclare le jeune joueur de Sudbury, lorsque les gens parlent de quelqu'un qui est premier ou le deuxième à faire quelque chose, ou bien s'inquiètent de la race d'une personne.

"Le fait n'existe pas seulement dans les sports, mais dans toute la société."

Publicité

Alors que le club de l'expansion affiche un bilan de 2-16-3, Marson demeure la principale source de publicité des Capitals.

Certaines gens prétendent qu'il a été repêché uniquement pour cette raison.

"J'ai connu beaucoup de difficultés au cours de mes 16 premiers matches, ce qui incite les gens à penser ainsi, a admis Marson, mais je joue mieux récemment et je reprends confiance en moi-même."

Il est certain que les Capitals n'ont pas accordé un contrat rémunérateur de trois saisons dans un but publicitaire. Ils espèrent de grandes choses de la part de leur deuxième choix au repêchage, lequel a récolté 35 buts et 59 aides avec Sudbury, de la LJMO, l'an dernier.

Marson admet qu'il a commis une erreur en arrivant au camp d'entraînement avec un surplus de poids de 22 livres. Sa tenue médiocre a limité son temps sur la patinoire et il a réussi ses deux premiers buts de la saison le 19 novembre.

"Pendant un certain temps, j'ai commencé à douter de mon habileté. J'ai même pensé que j'aurais dû demeurer chez les juniors pendant une autre saison.

Je joue maintenant avec plus d'assurance, si bien que les gens peuvent parler de mon habileté et non de ma race."

Marson, qui a commencé à jouer au hockey à dix ans, à Toronto, ne se prend pas pour un pionnier et n'a jamais connu de difficultés raciales avec les amateurs.

"De la façon dont je joue ordinairement, je ne donne pas de chance aux amateurs des autres cités de me huer."

Jim Harrison n'en est qu'à son deuxième but

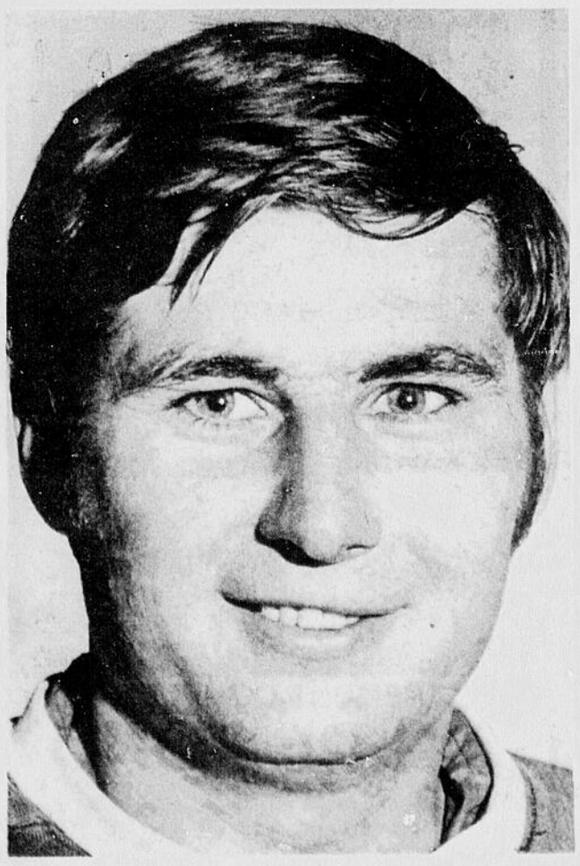
(Selon PA) — A Cleveland, Jim Harrison a enfilé son deuxième but de la soirée à six secondes de la fin de la période supplémentaire, procurant aux Crusaders de Cleveland une victoire de 5-4 contre les Jets de Winnipeg.

Garry Jarrett, avec ses deuxième et troisième buts de la saison, et Russ Walker ont été les autres compteurs des Crusaders.

Normand Beaudin a réussi deux filets pour Winnipeg, les autres allant à Bobby Hull et Christian Bordeleau.

A Phoenix, Bob Liddington a réussi deux buts, hier soir, et les Cougars de Chicago ont eu raison des Roadrunners de Phoenix 4-2 dans une rencontre de l'Association mondiale de hockey.

Rosaire Paiement et Gary MacGregor ont marqué les autres buts des vainqueurs tandis que Jerry Odrowski et Cam Connor ont fait scintiller la lumière rouge pour Phoenix.



JIM HARRISON... il est loin de sa production normale.

"C'EST MA CRÈME DE MENTHE PRÉFÉRÉE DEPUIS LONGTEMPS."

Meaghers en a pour tous les goûts: Crème de Cacao (blanche ou brune), Triple Sec, Apricot Brandy, Cherry Brandy — quatorze en tout.



MEAGHERS
LES DISTILLATEURS AUX BONNES IDÉES

LIQUEURS MEAGHERS

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU QUÉBEC

Recrue de l'année dans la Ligue nationale

McBride a atteint ses deux objectifs

NEW YORK (AP) — Le voltigeur de centre Bake McBride, des Cardinals de St-Louis, a été désigné hier, par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique, recrue par excellence de la Ligue nationale de baseball pour la saison 1974.

McBride a recueilli 16 voix sur une possibilité de 24, précédant Greg Gross, des Astros de Houston, et Bill Madlock, des Cubs de Chicago. Gross a récolté sept voix et Madlock une.

Auteur de 30 vols de buts, de 56 points produits et d'une moyenne au bâton de .309, McBride devient ainsi le troisième joueur des Cardinals, le premier depuis 19 ans, à mériter ce titre. Wally Moon l'avait enlevé en 1954 et Bill Virdon en 1955.

Non seulement McBride a-t-il atteint, en frappant pour plus de .300 et en étant choisi la recrue de l'année, les deux objectifs qu'il s'était fixés au début de l'année, mais il a contribué avec Lou Brock et Reggie Smith à faire du champ extérieur des Cardinals l'un des champs extérieurs les plus rapides du baseball majeur.

Il ne vise rien pour la prochaine saison sinon d'aider son équipe à remporter le championnat de sa section.

"Je souhaite que nous puissions tout rafler. Je ne me soucis pas de frapper pour .180 ou .190. Je tiens simplement à ce que nous gagnions."

McBride et Brock ont réalisé ensemble 148 vols de buts, éclipsant la marque établie par Maury Wills et Willie Davis, du temps où ils portaient l'uniforme des Dodgers de Los Angeles.

Gross s'est illustré au champ droit pour Houston. Il n'a commis que deux erreurs défensives et a compilé une moyenne au bâton de .314. Madlock, qui évolue au champ intérieur, a frappé pour .313, réussi neuf circuits et produit 54 points en 128 matches.

Deux chroniqueurs de chacune des 12 villes du circuit ont participé au scrutin.



BAKE MCBRIDE... il a conservé une moyenne de .309 au cours de la dernière saison, avec les Cardinals de Saint-Louis.

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?
   Le Quotidien,
   316, avenue Labrecque,
   Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO,
DE CHICOUTIMI.



Surveille le Quotidien de demain, de nouveaux indices commenceront pour un nouveau prix-mystère.

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?
oui c'est _____
CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Aujourd'hui
Jonquière vs Alma

Demain
Port-Alfred vs Chicoutimi
Dolbeau vs Roberval

Dimanche
Roberval vs Jonquière
Chicoutimi vs Dolbeau
Alma vs Port-Alfred

Jonquière	14	2	2	94	44	24
Chicoutimi	13	10	3	90	35	20
Alma	13	9	4	91	64	18
Roberval	13	3	10	62	94	6
Dolbeau	12	3	9	42	70	6
Port-Alfred	12	2	10	41	88	4

LIGUE JUVENILE

Demain
Arvida vs Kénogami
Alma vs Port-Alfred
Chicoutimi vs St-Jérôme

Samedi
Alma vs Chicoutimi

Dimanche
Port-Alfred vs Arvida
Kénogami vs St-Jérôme

Kénogami	7	5	2	0	41	24	10
Alma	6	4	1	1	25	21	9
Chicoutimi	8	4	4	0	31	35	8
Port-Alfred	7	3	3	1	30	32	7
Arvida	4	1	3	0	19	22	2
St-Jérôme	4	0	4	0	12	24	0

LIGUE PEE WEE

Samedi
Roberval vs Alma
Kénogami vs Arvida
Jonquière vs Chicoutimi

Dimanche
Alma vs Jonquière
Chicoutimi vs Kénogami
Arvida vs Roberval

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Chicoutimi 5 Laval 2

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Cornwall

Demain
Trois-Rivières vs Montréal
Cornwall vs Québec
Hull vs Sherbrooke
Sorel vs Shawinigan

Division Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
T.-Rivières	24	10	10	4	99	99	24
Chicoutimi	23	11	11	1	116	146	23
Shawinigan	23	8	12	3	96	119	19
Québec	21	8	12	1	80	91	17
Sorel	24	6	16	2	94	137	14

Division Ouest

Sherbrooke	20	15	3	2	138	77	32
Cornwall	23	12	6	5	106	86	29
Montréal	20	10	7	3	125	108	23
Hull	20	11	9	0	106	98	22
Laval	26	9	14	3	131	142	21

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 3 Pittsburgh 2
Toronto NY Rangers
NY Islanders

Montreal 3 Pittsburgh 2
Toronto 1 NY Rangers 4
NY Islanders 3 Los Angeles 3
Detroit 2 Philadelphie 6
Kansas City 2 Atlanta 4
Washington 4 Minnesota 6
Vancouver 6 St-Louis 1
Buffalo 3 Chicago 1
Boston 3 Californie 1

Aujourd'hui
Detroit vs Buffalo

Demain
NY Rangers vs Atlanta
NY Islanders vs Californie

Section I

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	23	14	6	3	81	55	31
Atlanta	24	12	7	5	69	62	29
Rangers	21	10	7	4	81	63	24
Islanders	22	9	7	6	79	62	24

Section II

Vancouver	24	14	6	4	91	66	32
Chicago	20	9	8	3	70	48	21
Minnesota	22	8	10	4	64	84	20
St-Louis	21	7	10	4	66	77	18
Kansas City	21	4	16	1	55	93	9

Section III

Los Angeles	22	11	2	9	68	38	31
Montréal	24	11	6	7	102	78	29
Pittsburgh	21	8	10	3	87	77	19
Detroit	20	6	12	2	58	89	14
Washington	22	2	17	3	51	113	7

Section IV

Buffalo	23	16	4	3	105	75	35
Boston	22	12	5	5	99	67	29
Toronto	21	5	12	4	69	93	14
Californie	23	3	16	4	50	106	10

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Chicago 4 Phoenix 2
Winnipeg 4 Cleveland 5

Aujourd'hui
Québec vs Indianapolis
Edmonton vs Houston
Chicago vs San Diego
Vancouver vs Toronto

Demain
N.-Angleterre vs Vancouver
Toronto vs Phoenix
Indianapolis vs Cleveland
Michigan vs Winnipeg

Section Canadienne

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Toronto	21	14	7	0	102	74	28
Québec	18	11	7	0	73	63	22
Winnipeg	17	10	6	1	76	45	21
Edmonton	13	8	5	0	45	59	11
Vancouver	16	5	10	1	45	59	11

Section Est

N.-Angleterre	18	14	4	0	79	51	28
Cleveland	14	7	6	1	41	43	2
Chicago	18	5	13	0	53	75	10
Indianapolis	20	4	16	0	38	90	8

Section Ouest

Houston	20	13	7	0	96	62	26
San Diego	17	11	6	0	58	59	22
Phoenix	17	7	9	1	60	65	15
Minnesota	16	6	10	0	65	70	12
Michigan	19	5	14	0	48	84	10

A LA BARRIERE

Piste Jacques-Cartier

PREMIERE COURSE, TROT, $500

1. Hoosier Smoke — A. Jean
2. Bold Friday — J. Cyrenne
3. Todd Flemington — (pas nommé)
4. Harry Stokes — (pas nommé)
5. Speddy Venture — P. Noël
6. Shallo Waters Boy — E.-L. Bouchard
7. Haggis Peg — R. Marcotte
8. Goldrush Hanover — F. Nadeau

Eli.: Green River Ref, Honey Brook Epic.

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500

1. Frisco Goldie — (pas nommé)
2. Great Star — M. Cournoyer
3. Wildcat Kelly — Y. Boily
4. Josedale Scottie — (pas nommé)
5. Showells Adios — Y. Pelchat
6. Buddy Adio — F. Nadeau
7. Bye Bye Diana — D. Gingras
8. Tovelle — J. Bruyère

Eli.: My Right, Irish Grove.

TROISIEME COURSE, TROT, $550

1. Speedy Ember — C. St-Jacques
2. Lord Forney — P.-E. Alain
3. Alma Pero — R. Perreault
4. Cindy's Earl — C. Dupont
5. The Workingman — L. Duquette
6. Great Stepper — J. Beaudoin
7. Renée Mir — (pas nommé)
8. Donald James — R. Bouret

Eli.: Miss Guy Pero.

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $650

1. Leslies Count — C. Drolet
2. Taverns Tiger — Y. Roger
3. Mark Bill — A. Jean
4. Beta Ray — Y. Boily
5. Meadow Byrd — A. Desrosiers
6. Virginia A — C. Dupont
7. War Cry — M. Côté
8. Northwood Edward — J.-C. Guenette

Eli.: Rocky Pero.

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $1,000

1. Lew James — A. Jean
2. Coalmont Wood — Y. Pelchat
3. Jambo Bullet — J. Bruyère
4. Super Counsel — N. Tremblay
5. Two Mountains Ding — Y. Fontaine

SIXIEME COURSE, AMBLE, $600

1. Gray Star — G. Boily
2. Copper Column — M. Birou
3. Prima Daryl — F. Nadeau
4. Mountain Apache — Y. Boily
5. Robert Volo — Y. Pelchat
6. Annrocs Prince — N. Tremblay
7. Marie Elaine — J. Cyrenne
8. Shadow Creed — C. St-Jacques

Eli.: Conestoga Count, Min O'Battles.

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $800

1. Comet Coloniale — M. Cournoyer
2. Time Test — Y. Pelchat
3. A. C.'S Yosemite — E. White
4. Pason Jenuine — A. Jean
5. Boumfrise — G. Hébert
6. Shadydale Stepper — J. Cyrenne
7. National Rhythm — Y. Catellier

HUITIEME COURSE, TROT, $700

1. Supreme Willow — Y. Pelchat
2. Mon Steamin — J. Cyrenne
3. Chatfield Win — F. Nadeau
4. Western Bill — J.-E. Girard
5. Nardins Hoofer — G.-G. Lachance
6. Kitty Sharp — A. Jean
7. Beckwith Prince — R. Duclos
8. Petty Boy — L. Desrosiers

Eli.: Mountain Dean, Flordis Star.

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $650

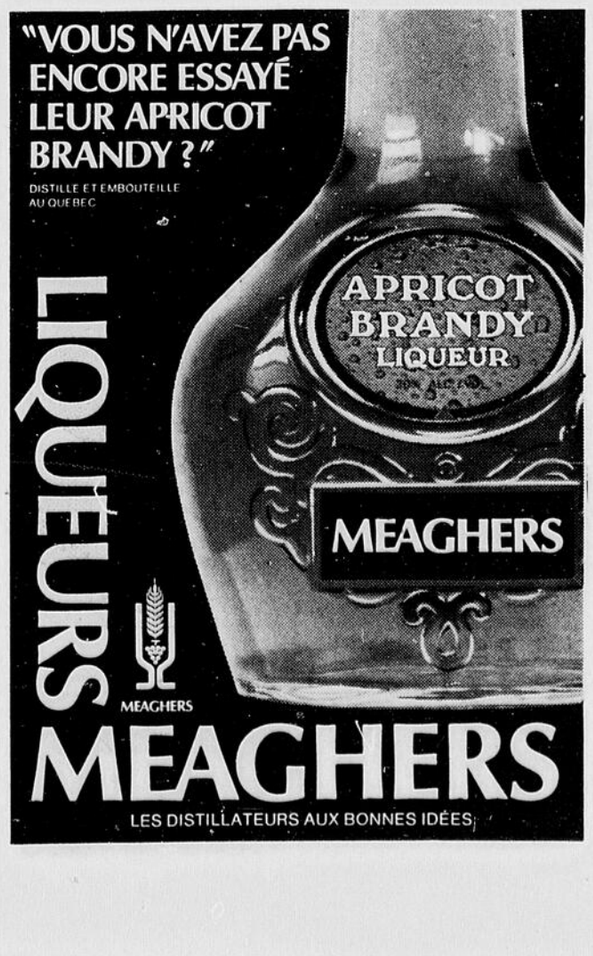
1. Saratoga Lad — J. Lefebvre
2. Real Time — G. Robichaud
3. Rebel Chief — F. Nadeau
4. Blazer Billy — J. Bruyère
5. Killarney Adios — J. Cyrenne
6. S H Cunning — G. Julien
7. P T Foster — N. Tremblay
8. Lucky Beejay — (pas nommé)

Eli.: Rova's Dan

DIXIEME COURSE, AMBLE, $800

1. Dancing Man — J. Bruyère
2. Nechaki Clarke — G. Labonté
3. Duc Drummond — J. Cyrenne
4. J D Champ — G.-G. Lachance
5. Armbro Julep — F. Nadeau
6. Stephanie Win — Y. Pelchat
7. Henry Tar — A. Jean
8. Long A Coming — N. Tremblay

Eli.: Mikes Time, Ruthledge Queen.



LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 5 Laval 2

Première période

1. Chic. Marc D'Amico (Lecours) 8.24.
2. Chic. Marc D'Amico (Poulin) 12.23.

Pén.: Dubois, C., 8.09; Drapeau, C., 10.07.

Deuxième période

3. Chic. Marc Desforges (Leblanc, Lecours) 2.51.
4. Laval Yves Preston (Trottier, Bossy) 7.05.
5. Laval Michel Dabello (Bossy, Hamel) 18.14.

Pén.: Dabello, L. 1.48; Poulin, C., 5.23; Leblanc, C., 11.57; Poulin, C., 17.39.

Troisième période

6. Chic. Daniel Lecours (D'Amico) 3.37.
7. Chic. Yves Perusse (P. Quintal) 19.07.

Pén.: Bellemarre, L., 16.38.

Lancers:

Chicoutimi	10	15	10:35
Laval	7	7	4:18

A—1,156.

LIGUE NATIONALE

Montréal 3 Pittsburgh 2

Première période

Aucun but.

Pén.: Paradise Pit 4:15; Lagacé Pit 17:12.

Deuxième période

1. Pitts., Larouche 7 Stackhouse 3.34.
2. Mont., Tremblay 4 Lambert, Robinson 12.20.
3. Mont., Lafleur 14 Shutt, Mahovlich 13.33.
4. Pitts., Owchar 4 Schock, Hadfield, 17.28.

Pén.: Paradise Pit 16.17, Lafleur M. 16.30.

Troisième période

5. Mont., Lemaire 9 Cournoyer, Lapointe 11.54.

Pén.: Risebrough M 12.51.

Lancers:

Montréal	9	15	13:35
Pittsburgh	11	13	8:32

Gardiens-Larocque, Montréal; Innes, Pittsburgh.
A—11,877.

Vancouver 6 Saint-Louis 1

Première période

1. Van., Gould 12 Bordeleau, Oddleifson 6.03.
2. Van., Daley 4 Boudrias, Bordeleau 13.57.
3. Van., Gould 13 Boudrias, Monahan 17.14.

Pén.: Unger SL 3.41, Oddleifson V 3.50, Grisdale V 17.14, Monahan V, Wilson SL 12.36, Hess SL 13.31, Bailey SL Mineure, mauvaise conduite 15.05.

Deuxième période

4. Van., O'Flaherty 5 Daley 14.07.

Pén.: Monahan V, Gassoff SL majeure 1.55.

Troisième période

5. St-Louis, Richardson 3 Sacharuk, Patrick 3.38.
6. Van., Lever 11 Gould, Daley 7.54.
7. Van., Lalonde 8 Rochefort, Pratt 15.03.

Pén.: Grisdale V, Thomson SL 11.47, Gassoff SL 14.35, Unger SL 15.25, Ogilvie SL 17.34, Boudrias V mineure double, Pratt V, Unger SL 18.57.

Lancers:

Vancouver	9	9	14:32
St-Louis	11	11	4:26

Gardiens: Smith, Vancouver; Johnston, St-Louis.
A—17,757.

Washington 4 Minnesota 6

Première période

1. Wash., Brossard 1, 12.48.
2. Wash., Williams 6 Kryskow, Mohns 14.47.
3. Wash., Marson 3 Latramboise, Brooks 15.24.
4. Minn., Gibbs 2 Goldsworthy, Flesch 17.13.

Pén.: Mohns W 1.28, Martineau Min 4.32, Gibbs Min 8.08, Flesch Min 11.50, Mikkelson W 11.50, Parise Min 13.06, Gibbs Min 14.07.

Deuxième période

5. Minn., Hextall 7 Flesch, Barrett 10.27.
6. Minn., Boucha 8 Hextall, Hicks 12.30.
7. Minn., Goldsworthy 12 Gibbs, Hextall 15.51.

Pén.: Hextall Min 16.39, Brossard W 13.45.

Troisième période

8. Wash., Williams 7 Kryskow, Mohns 5.06.
9. Minn., Goldsworthy 13 Boucha, Parise 11.01.
10. Minn., Boucha 9 Hextall 15.34.

Pén.: Brossard W 2.35, Williams W mauvaise conduite 8.07, Bloom W 10.43, Hextall Min 11.21, Gibbs Min 19.25.

Lancers:

Washington	14	10	6:30
Minnesota	12	10	12:34

Gardiens: Belhumeur, Washington; Maniago, Minnesota.
A—13,253.

Détroit 2 Philadelphie 6

Première période

1. Phi., Leach 7 Clarke, Watson 0.38.
2. Det., Roberts 1 Libett, Grant 8.48.

Pén.: Clement Phi 2.24, Kell, Phi 6.09, 13.40, G. Bergman D 8.21.

Deuxième période

3. Phi., Clarke 8 Barber 4.29.
4. Phi., Leach 8 Clarke, Joe Watson 6.19.
5. Phi., Barber 9 Clarke, Leach 11.40.

Pén.: Salovaara D 0.33, Harris Phi 3.55, Hamel D 5.10, Barber Phi 11.52.

Troisième période

6. Det., Roberts 2 Dionne, Bergman 1.31.
7. Phil., Leach 9 Dupont, Clarke 5.50.
8. Phil., Schultz 1 Kindrachuk, Saleski 8.23.

Pén.: Clarke Phi 0.47, Saleski Phi 9.04, Watson D, Saleski Phi majeures 11.24.

Lancers:

Détroit	7	5	4:26
Philadelphie	15	15	16:46

Gardiens: Grant, Détroit; Parent, Philadelphie.
A—17,006.

Toronto 1 N.Y. Rangers 4

Première période

Aucun but.

Pén.: Greshner R 7.32, Flett T 9.08.

Deuxième période

1. Ran., Polis 7 Sanderson, Bednarski, 4.24.
2. Ran., Ratelle 5 Park, Gilbert 7.32.
3. Tor., Thompson 3.15.11.
4. Rang., Sanderson 5 Bednarski, Polis 17.50.
5. Ran., Fairbairn 7 Polis, Greshner 19.34.

Pén.: Giacomin R servie par Middleton 11.02, Toronto banc servie par Moffat, 13.40, Favell T servie par Flett.

Troisième période

Aucun but.

Pén.: Flette T 6.53, Neely T 8.54.

Lancers:

Toronto	13	7	4:24
Rangers	13	21	27:51

Gardiens: Favell, Toronto; Giacomin, Rangers.
A—17,500.

SOMMAIRE

Buffalo 3 Chicago 1

Première période

Aucun but.

Pén.: Karab Buf 2.58, Russell C 4.53, 17.55, Robert Buf, Guevremont Buf 19.20.

Deuxième période

1. Buff., Robert 13 Perreault, Martin 4.10.
2. Chic., Daigle 2 Rota, Redmond 5.23.
3. Buff., Perreault 15 Gratton 18.59.

Pén.: Mikita Chi 12.02, Lorentz Buf, Martin Buf majeure, mauvaise conduite 12.07, Marks Chi 18.20.

Troisième période

4. Buff., Spencer 5, 10.06.

Pén.: Carrière Buf, Rota Chi 2.11.

Lancers:

Buffalo	9	10	10 7:26
Chicago	10	2	9:21

Gardiens: Bromley, Buffalo; Esposito, Chicago.
A—16,000.

Kansas City 2 Atlanta 4

Première période

1. Atl., Vail 9 Comeau, Ecclestone 2.31.
2. Kansas City, Paiement 11 Powis 8.05.
3. Kansas City, Gilbert 7 Crashley 17.39.

Pén.: Ecclestone A 15.25.

Deuxième période

4. Atl., Vail 10 Comeau 0.49.
5. Atl., Vail 11 Ecclestone 1.42.
6. Atl., Price 3 Talafous 11.55.

Pén.: Burns KC 8.51, Giroux KC 16.02.

Troisième période

Aucun but.

Pén.: Bonds KC majeure, mauvaise conduite 5.36, Manery A 9.00.

Lancers:

Kansas City	9	0	11:20
Atlanta	5	20	8:33

Gardiens: McDuffe, Kansas City; Bouchard, Atlanta.
A—12,752.

N.Y. Islanders 3 Los Angeles 3

Première période

Aucun but.

Pén.: Westfall I 6.23.

Deuxième période

1. Isl., Rombough 2 Nystrom, Harris 3.24.
2. Isl., J. Potvin 3 Stewart 17.05.
3. Isl., Howatt 5 St-Laurent 18.51.

Pén.: Cameron I 9.07, Corrigan LA 13.58, Hutchison LA 15.52.

Troisième période

4. Los Ang., Corrigan 3 Murphy, Goring 7.45.
5. Los Ang., Corrigan 4 Murphy, Goring 14.21.
6. Los Ang., Murphy 6, 18.24.

Pén.: Hutchison LA, Nystrom I majeures 15.13.

Lancers:

Islanders	6	21	11:38
Los Angeles	11	7	12:30

Gardiens: Smith, Islanders; Vachon, Los Angeles.
A—10,959.

Boston 3 Californie 1

Première période

Aucun but.

Pén.: Williams Cal 12.30.

Deuxième période

1. Bos., Hynes 3 O'Reilly, McKechnie 8.52.
2. Bos., Esposito 21 Marcotte, Smith 11.50.
3. Cal., Hrechkosy 4 Houston, King 16.44.

Pén.: Smith B 1.03, J. Stewart Cal mauvaise conduite 3.24, McKechnie B 12.52.

Troisième période

4. Bos., Marcotte 9 Orr, Esposito 18.20.

Pén.: Hampton Cal 11.09.

Lancers:

Boston	13	8	11:33
Californie	10	17	9:36

Gardiens: Gilbert, Boston; Meloche, Californie.
A—10,610.

ASSOCIATION MONDIALE

Winnipeg 4 Cleveland 5

Première période

1. Cle., Jarrett 2 Harrison 2.38.
2. Cle., Walker 2 Anderson, Hillman 9.36.
3. Winn., Hull 19 Bordeleau, Nilsson 15.55.

Pén.: Ford W, Pinder Cl majeures, mineures 6.07, Ward Cl 7.09, Harrison Cl 9.54, Asmundson W 9.54, Cardwell Cl, Asmudson W 12.29, Cheevers Cl servie par Jarrett 18.15.

Deuxième période

4. Win., Bordeleau 8, 0.51.
5. Cle., Jarrett 3, 1.54.
6. Win., Beaudin 4 Johnson, Ashton 7.40.
7. Win., Beaudin 5 Johnson, Woytowich 8.27.
8. Cle., Harrison 2 Muloin, Clearwater 12.19.

Pén.: Krake Cl 5.33.

Troisième période

Aucun but.
Aucune pénalité.

Prolongation

9. Cleveland, Harrison 3 Anderson, Jarrett 9.54.

Pén.: Riharta W 8.59.

Lancers:

Winnipeg	20	12	4	3:39
Cleveland	6	14	13	6:39

Gardiens: Wakely, Winnipeg; Cheevers, Cleveland.

Chicago 4 Phoenix 2

Première période

1. Chi., Liddington 6 Mavety, Harris 10.09.
2. Chi., Liddington 7 Harris, Backstrom 16.38.

Pén.: Young P 1.07, Niekamp P 9.26, Mavety C 10.53, Popiel C, Niekamp P 17.43.

Deuxième période

3. Pho., Odrowski 2 Young, Barlowe 6.47.

Pén.: Backstrom C 5.53, Baltimore C 9.54, Mavety C 11.51, Maggs, C, Liddington C 19.03.

Troisième période

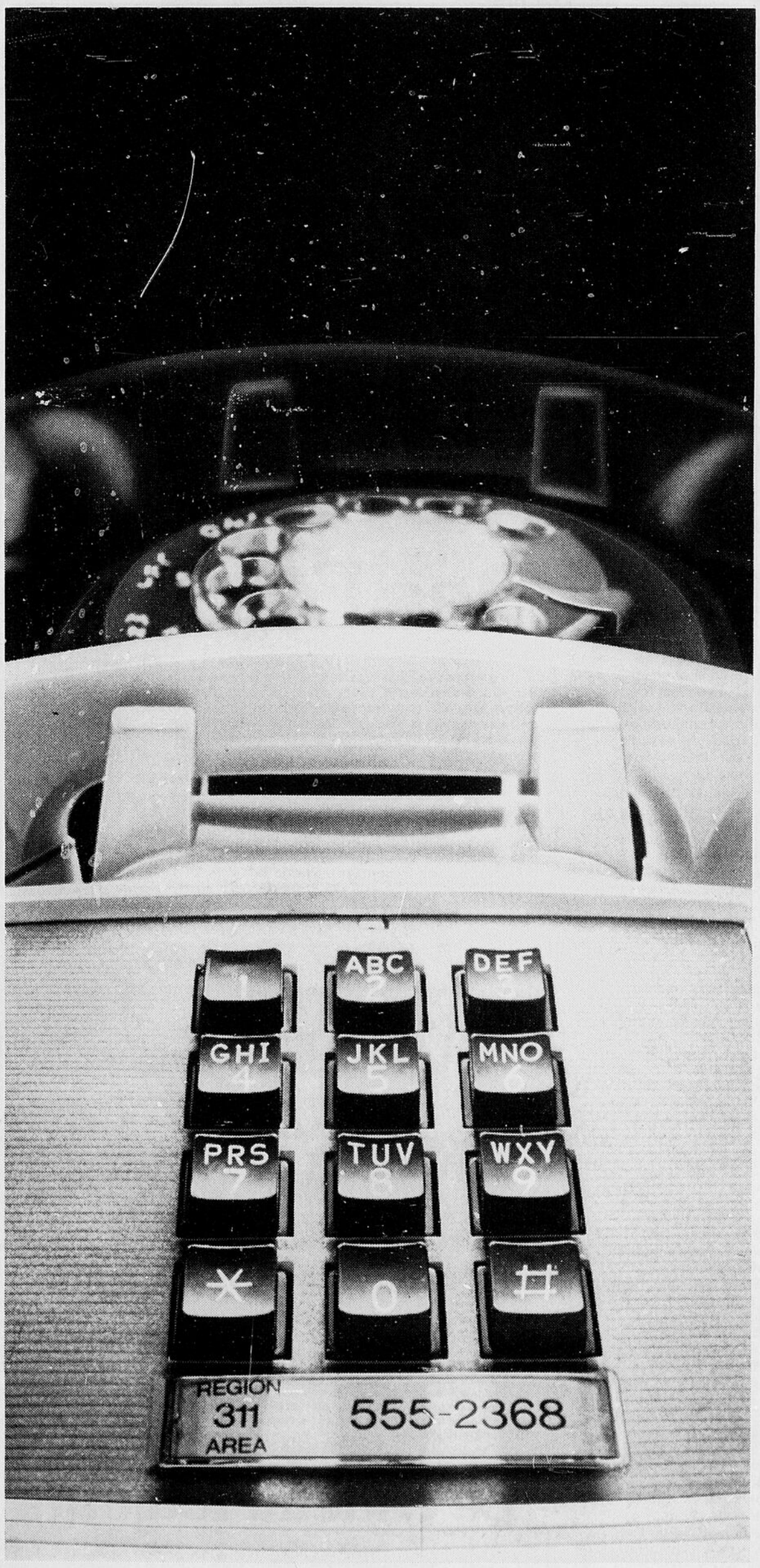
4. Chi., Paiement 6 Popiel, Mara 10.10.
5. Chi., MacGregor 8, 13.14.
6. Phoe., Connor 2 Mowat 14.30.

Aucune pénalité.

Lancers:

Chicago	9	5	10:24
Phoenix	4	7	11:22

Gardiens: Newton, Chicago; Norris, Phoenix.
A—7,548.



Touchez et vous croirez!

Tous les charmes et avantages du modernisme.

Pressez les 12 touches du téléphone Touch-Tone.

Vous croirez alors que c'est la façon la plus rapide, la plus commode et la plus précise de faire un appel. Laissez-vous gagner par le modernisme. Adoptez le service Touch-Tone sans tarder.

Quel que soit le nombre de téléphones installés chez vous, vous pouvez les changer tous pour des appareils Touch-Tone de modèle mural ou de table, pour une somme additionnelle de $2.05 par mois, dans le cas des abonnés résidentiels, et de $3.00 par mois pour les abonnés d'affaires, plus les frais d'installation, mais sans frais supplémentaires de couleur. Si vous choisissez un modèle Contempra, il vous faudra débourser un léger supplément mensuel.

Le service "Touch-Tone," c'est joliment moderne.

Bell Canada

Canada en bref

NOUVELLE HAUSSE DU PRIX DU PAIN?

OTTAWA (PC) — La Fédération canadienne de l'agriculture renouvelle sa demande de hausses annuelles dans le prix du blé qui est vendu aux meuneries. Elle a présenté un mémoire mercredi devant la commission parlementaire de l'agriculture. Elle soutient que de telles augmentations sont nécessaires. Si elles étaient accordées, elles pourraient entraîner une nouvelle hausse du prix du pain et du prix d'autres produits où le blé est l'un des ingrédients.

HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE?

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau et les premiers ministres provinciaux doivent se rencontrer au cours de l'hiver pour tenter de mettre au point un nouvel accord sur le prix du pétrole brut canadien. Ce prix est actuellement gelé à $6.50 le baril, pour la vente au Canada, soit à environ $4 de moins que le prix moyen que l'on paye à travers le monde pour le pétrole importé. Une hausse du prix du pétrole brut canadien vendu au Canada pourrait entraîner une hausse du prix de l'essence au Canada.

LA RESTAURATION DE MAISONS

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, a déclaré mercredi, dans une interview, qu'il n'est pas très satisfait de certains aspects de la politique fédérale en matière de rénovation de maisons et il a ajouté qu'il entend apporter les correctifs nécessaires.

Il a reconnu que le Conseil économique du Canada avait raison de soutenir qu'il y a vraiment trop d'habitations insalubres au Canada.

UNE ACIERIE AU QUEBEC?

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, a dit à des reporters mercredi qu'il a bon espoir que l'aciérie que l'on projette d'aménager dans l'Est y sera effectivement construite.

Quatre provinces sont en lice: le Québec, la Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. Au Québec, l'aménagement se ferait soit à Sept-Iles, soit à Gros Cacouna.

Stelco veut que ce soit à Gabarus, sur l'île du Cap Breton.

L'emplacement n'est pas choisi, a tenu à souligner M. Jamieson.

NOS EXPORTATIONS DE PETROLE RAFFINE

OTTAWA (PC) — Nos exportations de pétrole raffiné se maintiendront probablement à 40,000 barils par jour d'ici 1979, après quoi elles devraient diminuer à 10,000 barils, a déclaré mercredi un porte-parole de l'Office national de l'énergie. Présentement, nos exportations de pétrole raffiné représentent moins de cinq pour cent de toutes nos exportations de pétrole.

La semaine dernière, le ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, a annoncé que nos exportations de pétrole brut aux Etats-Unis vont diminuer à compter de l'an prochain.

LE BILINGUISME

OTTAWA (PC) — Un dépliant du Conseil du Trésor dit aux fonctionnaires fédéraux en quoi exactement ils sont touchés par la politique fédérale sur le bilinguisme dans la fonction publique. Le dépliant porte le titre suivant: Les langues officielles et vous.

DEPUTE OBJET D'UNE ENQUETE POLICIERE

OTTAWA (PC) — Le député conservateur Jack Ellis fut l'objet en novembre 1973 d'une enquête de la part de la Gendarmerie royale du Canada et ce corps policier a conclu que le député n'était pas à blâmer. C'est ce que le Solliciteur général, M. Warren Allmand, a déclaré mercredi aux Communes. On avait prétendu que le député Ellis possédait un document secret de la Commission d'assurance-chômage.

$1 MILLION POUR L'HYDROLOGIE

OTTAWA (PC) — Vingt-quatre universités reçoivent des subventions dont le total est de $1 million pour des recherches en hydrologie, c'est-à-dire sur la qualité des eaux. Les études porteront sur les eaux canadiennes. Le ministère de l'Environnement a annoncé mercredi l'octroi des subventions.

LES PICOTEMENTS DE M. BASFORD

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu, M. Ron Basford, est hospitalisé depuis plus de trois semaines. Il souffre de picotements aux doigts et de douleurs aux mains.

GRC — DROGUE

OTTAWA (PC) — Selon un étudiant en sociologie qui témoignait hier devant la commission chargée d'enquêter sur les procédures en usage à la Gendarmerie fédérale canadienne (GRC), les membres de cette dernière devraient être consultés par le législateur.

M. Mel Parrot, un jeune homme de Prescott en Ontario, déclarait hier que l'application des lois canadiennes sur les drogues avait contribué à rendre les policiers fédéraux impopulaires auprès des jeunes.

L'étudiant, qui a raconté avoir interviewer quelque 500 policiers, dont 150 agents fédéraux, sur l'usage des drogues, a révélé que les personnes interviewées s'entendaient généralement pour affirmer que les lois canadiennes sur les drogues devraient être modifiées.

INCENDIE

TORONTO (PC) — De l'équipement utilisé pour le triage des lettres, venant d'aussi loin que le Yukon, a commencé à arriver à Toronto, mercredi. Cet équipement permettra au centre le plus important du Canada de reprendre ses opérations, après avoir été touché par un incendie, qui a éclaté mardi, faisant des dégâts de $2 millions, et qui a détruit le Terminus A, voisin de la gare Union.

Les centres de tri seront installés dans des locaux provisoires à l'Exposition nationale canadienne, dans des immeubles gouvernementaux du centre-ville et dans des bureaux de postes des banlieues.

Un porte-parole du ministère des Postes, M. Ed Roworth, a indiqué que l'embargo du courrier sera probablement maintenu jusqu'à lundi prochain, sauf pour le courrier de première classe.

Après que l'équipement nécessaire au triage-les tables de tri, casiers et boîtes roulantes-aura été installé dans les locaux temporaires, le bureau de poste essayera d'acheminer tout le courrier retardé par l'incendie afin d'être en mesure de s'occuper du courrier de Noël qui devrait commencer à rentrer la semaine prochaine, a-t-il dit.

S'il y a des nationalisations

Trudeau taxerait les sociétés pétrolières provinciales

OTTAWA (PC) — Si les provinces décidaient de nationaliser leurs industries d'exploitation des ressources afin d'éviter qu'Ottawa ne taxe les redevances que leur versent les sociétés minières, le gouvernement fédéral pourrait prélever un impôt sur les revenus de telles sociétés d'Etat.

C'est ce qu'a affirmé hier aux Communes le premier ministre Trudeau, invité à commenter les propos qu'avaient tenus la veille le ministre de la Justice, M. Otto Lang, qui avait clairement indiqué: "Nous pourrions certainement imposer une taxe à une société de la Couronne à l'intérieur d'une province si elle était engagée dans un domaine que nous taxions déjà dans d'autres provinces."

Pressé de préciser si la position exprimée par le ministre Lang dans le cadre du débat sur le budget correspond à la politique du gouvernement, M. Trudeau a fait remarquer au leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, que les propos du ministre n'annonçaient aucunement les intentions du gouvernement, mais énonçaient plutôt une possibilité.

"Ce qu'a dit le ministre de la Justice, c'est qu'il est possible d'agir de la sorte, et je l'appuie sur ce point", a affirmé M. Trudeau.

A M. Broadbent qui revenait à la charge pour demander au gouvernement l'assurance qu'il n'entreprendrait pas une telle démarche sans consulter au préalable les provinces en cause, M. Trudeau a répliqué qu'il serait prêt à remettre la politesse aux provinces qui auraient consulté le gouvernement fédéral avant de nationaliser leurs industries des ressources.

Dès la présentation du budget, le chef de l'Opposition M. Robert Stanfield, avait déclaré que la volonté du fédéral de ne plus admettre les redevances payées aux province par les compagnies minières comme déductibles pour le calcul de l'impôt fédéral conduirait les gouvernements provinciaux à nationaliser ce secteur afin de préserver les revenus devant être affectés à l'exploration.

L'OLP en délégation à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) a déclaré hier à Ottawa que les peuples et les gouvernements canadiens et américains sont terrorisés par le sionisme qui les force à supporter Israël.

"Ils vous terrorisent", a déclaré M. Jamal Sourani, chef de la délégation de l'OLP au Caire et précédemment porte-parole du mouvement aux Nations unies.

M. Sourani a expliqué que les Sionistes taient puissants au Canada. "Il n'est pas possible de proférer une seule parole contre Israël sans se faire taxer d'antisémisme.

Le porte-parole de l'OLP a déclaré qu'il souhaite que les Canadiens viennent à comprendre la position du gouvernement et la force du lobbying sioniste.

M. Sourani, qui séjourne à Ottawa avec deux collègues de l'OLP, a fait cette sortie au terme d'une conférence relativement posée, sur le problème palestinien.

Le NPD soutient les provinces de l'Ouest

par Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — Le Nouveau parti démocratique croit à la nécessité d'un gouvernement central fort, mais aussi que la meilleure façon de miner l'autorité centrale est qu'elle s'ingère "arbitrairement et unilatéralement" dans les domaines de juridiction provinciale, a déclaré mercredi, aux Communes, le leader parlementaire de ce parti, M. Ed Broadbent.

M. Broadbent s'élevait ainsi contre deux mesures du récent budget fédéral: le non-déductibilité des royautés payés aux provinces par les compagnies lorsque celles-ci calculent leur revenu imposable fédéralement et la prise en considération du tiers des revenus pétroliers dans le calcul des paiements de péréquation.

La première de ces mesures figurait au budget du 6 mai dernier et fut dénoncée unanimement par tous les premiers ministres provinciaux dans un communiqué, suite à leur conférence annuelle à Toronto, les 12 et 13 septembre dernier.

La déductibilité des royautés payées aux provinces a été admise depuis le tout début de la confédération et M. Broadbent estime que la décision du gouvernement fédéral empiète financièrement sur des domaines traditionnellement provinciaux: la propriété et le contrôle des ressources naturelles.

Péréquation

D'autre part, a dit M. Broadbent, le gouvernement fédéral, en changeant les règles du jeu en matière de péréquation, provoque "une rupture unilatérale d'un accord fédéral-provincial par le gouvernement central".

Le 28 mars dernier, a rappelé le leader néo-démocrate, le premier ministre Trudeau déclarait que la veille avait été "un grand jour pour le fédéralisme canadien... L'accord national sur le pétrole, avait continué le premier ministre, n'aurait certainement pas été possible sans la bonne volonté et l'engagement profond vis-à-vis du Canada des premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan".

Or, de dire M. Broadbent, il ressort clairement de la correspondance entre MM. Trudeau, P. Lougheed et A. Blakeney qu'il était entendu que les revenus pétroliers ne seraient pas soumis à la péréquation s'ils étaient mis de côté dans un fonds d'investissement en vue du développement énergétique futur.

Dans son dernier budget, le ministre des Finances, M. John Turner, soumet le tiers des revenus pétroliers au calcul de la péréquation.

"Nous exhortons le gouvernement à respecter ses engagements avec les provinces productrices de pétrole en renonçant à cette décision, a dit M. Broadbent. De plus, nous l'exhortons à respecter ses obligations fédérales en renonçant à la clause de non-déductibilité des royautés payées aux provinces.

"Un tel mouvement n'est pas incompatible avec un gouvernement fédéral fort et stable et est, vu les circonstances, essentiel à l'existence de cette autorité centrale."



Des Fêtes inoubliables.

Le temps des Fêtes est si vite passé et les souvenirs s'estompent si rapidement. Cette année, offrez le présent du temps...le cadeau toujours présent de Kodak. Offrez à chacun de quoi capter les éclats de rire, les moments de tendresse du temps des Fêtes...de tout le temps.

Appareil Kodak pocket Instamatic© 10

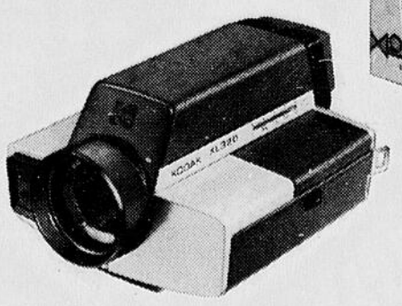
Quoi de plus facile qu'empocher un "pocket"? L'en sortir pour croquer un souvenir! L'appareil Kodak pocket Instamatic 10 est le cadeau toujours présent, durant les Fêtes et à toutes les fêtes de l'année. Il se charge d'une cassette en un tournemain et c'est un jeu d'enfant de prendre de beaux grands instantanés couleur de 3½ sur 4½ pouces. Rendez vos Fêtes inoubliables, offrez un pocket 10. À partir de moins de $28.





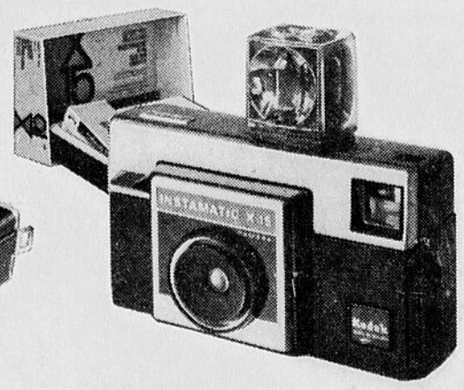
Projecteurs KODAK CAROUSEL

Douze projecteurs Kodak, depuis les nouveaux projecteurs pocket pour les diapos pocket jusqu'aux superbes projecteurs Custom, dont certains sont dotés de raffinements comme la mise au point automatique. Papa appréciera en connaisseur un cadeau toujours présent qui plaira à toute la famille. On peut se les procurer à partir de moins de $112.



Caméras Kodak XL

Une des nouvelles caméras Kodak XL et une cassette de film Kodak Ektachrome 160, c'est tout ce qu'il faut pour capter l'esprit des Fêtes cette année. Le cinéma à la portée de tous: aucun éclairage spécial n'est requis. Donnez le présent de toutes les occasions, offrez une caméra Kodak XL. Une nouvelle gamme de cinq modèles. À partir de moins de $132.



Ensemble Kodak Instamatic X-15

L'appareil Kodak Instamatic X-15 est un cadeau sûr de plaire. Facile à charger et à manier. On l'appréciera tout au long de l'année en collectionnant sur épreuves ou diapositives tous les bons moments. L'ensemble pratique se vend à partir de moins de $23. Ou offrez-leur l'appareil Kodak Instamatic X-35 à réglage automatique de l'exposition. À partir de moins de $56.

Le cadeau toujours présent

Kodak

Les prix peuvent changer sans préavis.

Trudeau a fait erreur sur l'imposition de taxes fédérales aux cies pétrolières

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a commis une erreur en se réclamant d'un rapport rédigé en 1967, et qui fait autorité en matière de taxation, pour élaborer son programme d'imposition d'une taxe sur les redevances payées par les sociétés pétrolières aux provinces productrices.

Le bureau du premier ministre a en effet reconnu, mardi, que M. Trudeau s'était fourvoyé en prétendant que l'imposition d'une telle taxe avait été recommandée dans le volumineux rapport de la commission Carter sur la taxation.

On sait que, depuis lors, les provinces ont dénoncé le geste du fédéral comme illégal.

Le rapport Carter n'endosse pas non plus la thèse du fédéral selon laquelle les redevances devraient être imposables parce que les levées provinciales seraient en fait des taxes sur les profits des compagnies pétrolières plutôt que des redevances prélevées sur le volume de production.

On s'attend à ce que M. Trudeau reconnaisse son erreur lors d'un discours devant les Communes, plus tard dans la journée, et qui doit porter sur les projets du gouvernement en matière de taxation.

Toutefois, la décision de ne pas soustraire les redevances des sociétés pétrolières à la taxation demeurerait inchangée.

Le rapport

Le programme du gouvernement en cette matière avait été annoncé pour la première fois lors du budget Turner du 6 mai dernier, qui avait entraîné la chute du gouvernement. Contesté par les provinces et par l'Opposition, il avait été défendu avec acharnement par M. Trudeau lors de la campagne électorale.

Or, le premier ministre n'avait pas cessé d'invoquer le rapport Carter, remis sept ans plus tôt, pour appuyer sa thèse.

Mais dans une lettre de protestation adressée au premier ministre, lundi, par le chef du gouvernement albertain, M. Peter Lougheed, ce dernier cite un extrait du rapport Carter qui dit exactement le contraire de ce que prétendait M. Trudeau.

Le rapport Carter dit explicitement:

"Que les gouvernements provinciaux retirent des revenus de leurs ressources naturelles par l'entremise de droits d'exploitation, de redevances ou d'impôts sur le revenu, tous ces frais peuvent être considérés comme faisant partie du coût d'exploitation des réserves de minerai ou de pétrole.

"Conséquemment, les dits frais, indépendamment de leur forme, devraient être déductibles d'impôt, comme le sont tous les coûts d'opération."

Le gouvernement représente le livre vert sur les conflits d'intérêts

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé à nouveau les principes directeurs concernant les conflits d'intérêt chez les députés et sénateurs fédéraux pour étude ultérieure en comité parlementaire.

Le livre vert présenté hier aux Communes reprend exactement les directives qu'avait exposées le premier ministre Trudeau en décembre 1973.

En présentant ces directives à la Chambre, M. Trudeau s'était particulièrement attaché à décrire les dispositions devant s'appliquer aux ministres. Ces derniers devront placer en fiducie tous leurs biens de nature financière ou commerciale sur la valeur desquelles la politique du gouvernement pourrait avoir une influence directe.

Les avoirs pourraient d'une part être conservés intact ou soumis aux décisions de placement de la part du fiduciaire à l'insu du ministre concerné.

L'Opposition a vivement critiqué le peu de rigueur de ces directives, soutenant qu'elles devraient s'étendre aux membres de la famille des ministres, en plus d'obliger ces derniers à rendre publics leurs avoirs.

La question des conflits d'intérêt a été soulevée à plusieurs reprises aux Communes ces derniers temps, notamment à l'occasion du voyage en Israël du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, dont les frais de déplacement avaient été assumés par la société Seagram.

L'Opposition n'a pas manqué également de soulever les problèmes pouvant résulter du voyage de l'épouse du premier ministre, Mme Margaret Trudeau, qui s'est rendue au Japon récemment aux frais d'un armateur nippon pour présider au baptême d'un navire.

Après avoir déposé le livre vert en Chambre, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, a tenu à assurer l'Opposition qu'une journée de débats serait consacrée à la question des conflits d'intérêt, sans pour autant préciser de date.



LE PREMIER RENDU AU CIEL — A Toronto, le centre-ville est la ligne de départ d'une course entre gratte-ciel. Au centre, l'édifice de la Bank of Montreal en construction, avec ses 50 étages dépasse les 46 de la tour Royal Trust, en haut à droite, et se rapproche de celle de la Toronto Dominion (54), à gauche, ainsi que celle du commerce (57), en haut à gauche. L'édifice de la Bank of Montreal atteindra 72 étages.
(PC Téléphoto)

Elle revient chercher le bébé qu'elle a vendu

VANCOUVER (PC) — Une femme qui a vendu son bébé — un garçon — pour la somme de $5 dans le quartier des vagabonds à Vancouver, le mois dernier, tient à le ravoir. Mais le couple qui l'a acheté entend faire le nécessaire pour l'adopter.

Le 22 octobre, M. Charles Pelletier, âgé de 50 ans, et sa femme Katherine s'arrêtaient dans la rue pour admirer le bébé de huit mois et, à la blague, M. Pelletier a demandé à la mère s'il était à vendre, et combien. Pensant qu'elle voulait rire elle aussi en disant "oui", il lui versa les $5 qu'elle réclama pour son poupon. Et en partant, l'inconnue dit aux Pelletier que le petit avait été baptisé Samuel.

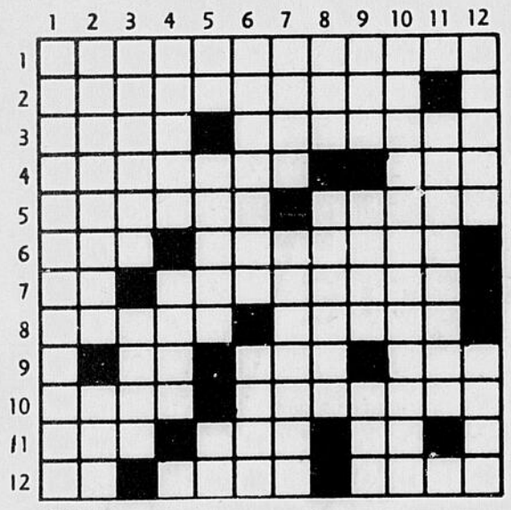
Le couple porta alors le bébé au poste de police. Le ministère provincial des Ressources humaines en prit charge, et par la suite le petit fut confié à un foyer d'accueil.

M. Vic Belknop, surintendant du Bien-être de l'enfance, a révélé que la mère s'est présentée à son bureau pour s'identifier et réclamer son enfant, environ une semaine après l'incident.

"Cette mère tient beaucoup à ce qu'on lui rende son enfant, dit M. Belknop. Mais c'est à la cour d'en décider."

MOTS CROISES

problème: no 334



HORIZONTALEMENT

1- Appareil permettant de mesurer les déplacements du centre de gravité du corps.
2- Protubérance d'un os donnant attaché à des muscles.
3- Epoques.-- "Frotteras de cire.
4- Gardés par-devers soi ce qui est à un autre.-- Partie du pain.
5- Ce qu'il y a de meilleur (pl.).-- Qui concernent les brebis.
6- Patrie d'Abraham.-- Sulfure naturel d'antimoine.
7- Symbole du grade.-- Mesureras au stère.
8- Dieu marin.-- Du verbe "aller".
9- En ville.-- Baie des côtes d'Honshu. -- Manche au tennis.
10- Anciennement:Cette. -- Grande île au large des côtes de la Chine.
11- Pronom personnel. -- Rivière alpestre d'Europe centrale.-- Unité.
12- Obtenu.-- Espace de trente jours.-- Intente une action en justice.

VERTICALEMENT

1- Perception de la forme et des volumes des corps.
2- Refrain de quelques chansons.-- Choisi.
3- Rendre stupide .-- Filet pour les oiseaux.
4- Coup de dés qui amène deux as.-- Liquide circulant dans les diverses parties des végétaux.
5- Infinitif . -- Rivière des Pyrénées.-- Fille d'Inachos.
6- Nom scientifique du criquet migrateur.-- Enclave espagnole dans le sud du Maroc.
7- Déesse de la Famille.-- Donnons les couleurs de l'arc-en-ciel.
8- Dans la Russie, tsariste.-- Accabler de dettes.
9- Saison.-- Tourna.-- Changement dans le plumage.
10- Etats des choses qui finissent.
11- Priorités d'âge.
12- Crochets doubles .-- Crâne.



Les prêts et les bourses aux étudiants

DES SOLUTIONS SONT DEJA APPORTEES AUX PROBLEMES SOULEVES

Dans le cadre du programme d'urgence annoncé par le ministre de l'Education, le 19 novembre dernier, voici un aperçu des mesures qu'a prises le ministère de l'Education pour apporter des solutions aux problèmes soulevés dans l'administration du régime de prêts et bourses aux étudiants.

Des fonds de dépannage dans les collèges et les universités

1 — A la demande du ministère de l'Education, les collèges et les universités ont créé, ou sont en voie de le faire, des fonds de dépannage dont l'objectif unique sera de venir en aide aux étudiants dans le besoin.

2 — Tout étudiant qui a déjà adressé une demande de prêt au ministère de l'Education peut faire appel à ce fonds pour obtenir une avance. Le montant de cette avance est déterminé par le responsable de l'aide financière aux étudiants qui, le cas échéant, pourra s'assurer auprès du Service des prêts et bourses du montant de prêt qui sera éventuellement consenti à l'étudiant.

3 — Il importe de noter que l'étudiant ne paie aucun intérêt sur l'avance qu'il obtient du fonds de dépannage.

4 — Lorsqu'il reçoit du ministère de l'Education le document lui indiquant le montant du prêt qui lui est consenti, l'étudiant emprunte d'une institution bancaire et rembourse le fonds de dépannage. Toutes les dispositions seront prises pour qu'aucun étudiant ne soit pénalisé.

5 — Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement du fonds de dépannage, on peut s'adresser au responsable de l'aide financière aux étudiants du collège ou de l'université.

Des correctifs importants aux critères de calcul des prêts

1 — Diminution de la contribution de l'étudiant en tenant davantage compte de la situation dans les emplois d'été.

2 — Réduction de la contribution des parents en tenant davantage compte du nombre d'enfants dans la famille.

3 — Souplesse accrue dans l'évaluation du statut de résident ou de non résident de l'étudiant.

Les responsables de l'aide financière aux étudiants dans les collèges et les universités sont en mesure de renseigner les étudiants sur les modes de calcul des prêts à la suite des correctifs apportés par le ministère de l'Education, correctifs dont ils ont pris connaissance lors de la réunion tenue à Québec, mercredi le 20 novembre.

Révision des dossiers

Les dossiers des étudiants qui ont déjà reçu un certificat de prêt ou qui se sont vus refuser un prêt ont tous été revisés en tenant compte des correctifs apportés par le Ministère. Les résultats de cette révision sont présentement transmis aux étudiants.

Emission des bourses

Malgré les retards accumulés dans l'émission des certificats de prêts, le ministère de l'Education prend actuellement tous les moyens afin d'émettre les chèques de bourses à la même époque que l'an dernier.

Ces mesures prises par le ministère de l'Education permettent maintenant d'atteindre les objectifs de la réforme du régime de prêts et bourses pour 1974-1975.

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Importante découverte de pétrole près de l'Etat de Rio de Janeiro

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un important gisement pétrolifère sous-marin, qui pourrait produire selon certaines estimations 400,000 barils par jour, a été découvert récemment à 50 milles au large des côtes de l'Etat brésilien de Rio de Janeiro, apprend-on mercredi à Rio.

Un premier sondage effectué par une plate-forme de forage de la compagnie brésilienne Petrobras, à 3,150 mètres de profondeur, a produit 6,000 barils de pétrole en moyenne par jour.

Si l'importance de cette découverte se confirme, le Brésil, qui produit actuellement 200,000 barils par jour pour une consommation de 800,000 barils, pourra subvenir dans les années à venir à près de 80 pour cent de ses besoins en pétrole.

En outre les forages se multiplient le long du littoral du nord-est du pays et les résultats enregistrés jusqu'à présent sont jugés prometteurs.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en devises américaines:

Londres	$183.75
Paris	$188.59
Francfort	$185.41
Zurich	$185.50
Hong Kong	$183.86
Beyrouth	$6,003 le kilo

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 3-50 mercredi à Montréal et y est tombé à $0.98 33-50 et la livre sterling y a monté de 27-100 et atteint $2.29 3-5.

A New York, le dollar canadien a monté de 3-50 et atteint $1.01 9-25 et la livre sterling a monté de 21-50 et atteint $2.32 18-25.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd., évaluait l'argent canadien, mercredi, à $4.490 l'once de Troyes.

Encore une hausse du papier journal

VANCOUVER (PC) — La compagnie MacMillan Bloedel a annoncé mardi une hausse de $35 la tonne du prix de son papier journal, qui passe ainsi à $265 à partir du 1er janvier.

Une augmentation de $21 la tonne avait déjà été mise en vigueur le 1er août dernier.

Selon un porte-parole de MacMillan Bloedel, la nouvelle hausse a été rendue nécessaire par l'ascension continue du coût des matières premières et de la production, et par le taux trop bas de profit sur le capital engagé dans l'industrie du papier journal.

Dans le cas des clients de l'Ouest des Etats-Unis, la même compagnie a récemment annoncé que le prix de la tonne était porté à $280, soit une augmentation de $35.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Depuis le début de la semaine, sur le marché aux bestiaux à Montréal, on a reçu 400 animaux de moins que pour la même période la semaine dernière.

L'activité est faible. Les génisses, les vaches et les taureaux se vendent de $3 à $5 de moins.

Arrivages jusqu'à 13h.: 110 bêtes à cornes, 170 veaux, 25 moutons et agneaux.

Bouvillons, de qualité ordinaire, $16.25 — $35.

Génisses, de qualité ordinaire, $22.25 — $35.75.

Vaches, D1 et D2, $18 — $21.75, D3, $15 — $17.25. D4, $14.75.

Taureaux: $17 — $30.

On a reçu à peu près le même nombre de veaux que pour le même nombre de jours la semaine dernière. L'activité est faible dans ce secteur. Les veaux de qualités bonne et moyenne se vendent $5 de moins.

Veaux, de bonne qualité, $5 — $60, moyenne, $40 — $48, ordinaire, $10 — $38 pour la reproduction, $22.50 — $46.

Prix des porcs de l'Ontario, mardi: $57.30.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Abbey Glen Property Corp., cinq cents, le 16 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 16 déc. 1974.

Cassidy's Ltd., 8.5 cents, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 13 déc.; 1er priv., série, 15.625 cents, le 1er janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 13 déc. 1974.

Dominion Bridge Ltd., 30 cents, le premier depuis le partage des actions, le 27 déc. aux actionnaires inscrits le 6 déc.

Home Oil Co. Ltd., classe A, 25 cents, semestriel, classe B, 25 cents; semestriel, les deux le 1er janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 6 déc. 1974.

The Monarch Life Assurance Co., 22.5 cents, le 2 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 17 déc. 1974.

National Trust Co. Ltd., 15 cents, et un supplément de 15 cents, hausse de cinq cents dans le supplément, le 2 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 4 déc. 1974.

Riverside Yarns Ltd., classe A, 12.5 cents, le 2 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 16 déc. 1974.

Shell Oil Co., 65 cents US, hausse de cinq cents, le 18 déc. aux actionnaires inscrits le 6 déc.

Warnaco of Canada Ltd., neuf cents, le 31 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 1er janv. 1975.

Westfait Foods Ltd., classe A, 50 cents, priv. à $1.40, série, 35 cents, les deux le 15 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 13 déc. 1974.

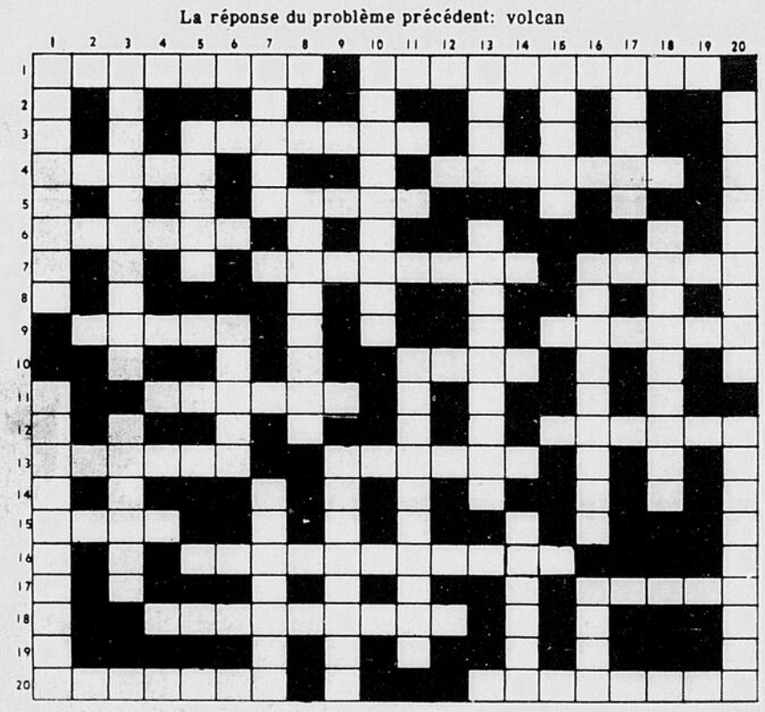
ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 319** — **CHANSON**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

4				
émoi	orner	public	création	ménestrel
mode	règne	quinte	critique	politique
rite	rimer	rendre	écrivain	tradition
sévi	tâche	savant	irritant	10
5	terme	7	parolier	
écrit	6	exemple	9	dramaturge
effet	empire	général		exactitude
geste	gloire	mémoire	auditoire	impossible
idéal	partie	terminé	dialectal	romantique
livre	plaire	8	événement	11
	priver	cantique	exception	compositeur

La réponse du problème précédent: volcan



MOT MYSTÈRE

Problème no322 — **7 lettres cachées** — **THÈME**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A					
abaisse	crème	G	mou	pâté	S
B	cuite	galette	moulé	pavé	sautée
baba	D	gâteau	N	pétrie	savarin
beigne	dariole	gaufre	noix	plaisir	sec
beignet	E	goût	nonnette	Q	T
bol	eau	L	nougat	quenelle	talmouse
breton	échaudé	lait	O	R	tamis
brie	éclair	levée	oublie	rôle	tarte
brioche	F	M	P	rouleau	tartine
C	flan	main	pain	roulée	tourte*
café	four	miel	pâte		tourteau

La réponse du problème précédent: citerne

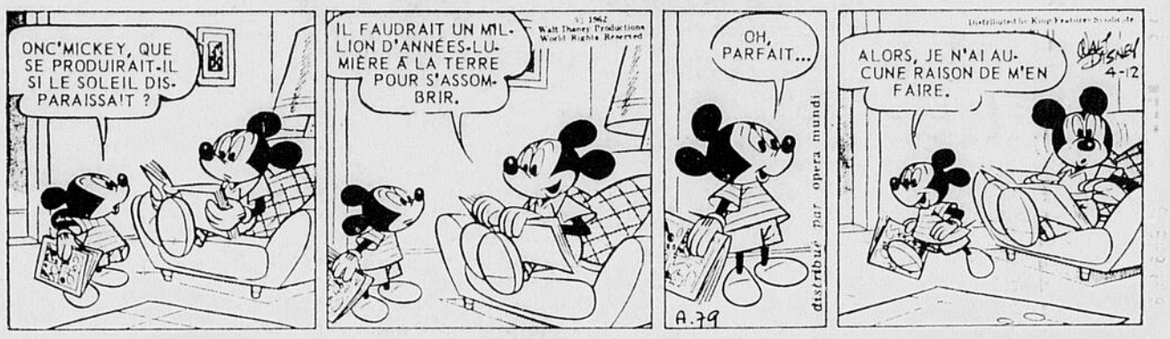
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	U	U	P	N	A	B	A	B	S	C	E	R	O	T
2	L	T	A	G	U	O	N	R	A	S	I	M	A	T	A
3	A	I	E	E	M	E	T	V	I	L	E	E	V	E	L
4	N	O	L	O	T	T	A	E	L	O	I	R	A	D	M
5	U	R	U	O	F	R	E	I	R	B	C	C	O	E	O
6	A	L	O	B	I	A	U	B	E	B	E	H	P	L	U
7	E	B	R	N	L	T	E	O	T	E	A	N	E	L	S
8	T	P	A	T	E	I	R	E	T	R	U	O	T	E	E
9	A	A	E	I	G	I	E	U	E	F	U	I	R	N	T
10	G	T	R	N	S	M	A	I	N	U	E	X	I	E	T
11	E	E	E	I	G	S	E	U	N	A	T	T	E	U	E
12	V	T	A	C	A	I	E	O	O	G	R	L	U	Q	L
13	A	L	A	I	T	L	E	M	N	A	U	S	E	O	A
14	P	F	E	L	O	R	C	B	T	O	O	T	E	I	G
15	E	E	D	U	A	H	C	E	R	E	T	I	U	C	M

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

N'eut été l'apathie des Caisses populaires les Caisses d'économie n'existeraient pas

par Gabriel Berberi

ARVIDA — Si les Caisses Populaires Desjardins avaient tenu compte davantage de l'opinion, des besoins et des préoccupations des simples ouvriers, le mouvement des Caisses d'économie n'aurait probablement pas vu le jour au Québec.

En substance, c'est en ces termes que Me Claude Béland, de Montréal, résume les origines et la raison d'être des quelque 180 Caisses d'économie de travailleurs au Québec. Me Béland est le directeur général adjoint de la Fédération des Caisses d'économie et il assume aussi la direction du contentieux de ce mouvement. Il était de passage dans la région, cette semaine.

"La Caisse populaire est un établissement de territoire, tandis que la Caisse d'économie est une institution de groupe. Nous croyons que les problèmes vécus par un groupe de personnes ayant un statut comparable se ressemblent davantage que ceux de citoyens de tout un territoire." Lors d'une entrevue, à Arvida, Me Béland explique ainsi le principe de base différenciant la Caisse Populaire de la Caisse d'économie.

Evidemment, la Caisse d'économie, la Caisse Desjardins et la Caisse d'entraide économique sont considérées par la loi comme des coopérative d'épargne et de crédit et par conséquent, les représentants de ces trois institutions échangent régulièrement.

Me Béland, pour un, signale que la Fédération des caisses d'économie entretient à ce niveau, de "bonnes relations" avec les Caisses Populaires,... sans plus.

Une région dynamique

A l'heure présente, les 180 Caisses d'économie du Québec regroupent 150,000 familles, qui y possèdent un actif de $170,000,000.

Et il y a 12,500 familles du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont propriétaires de leurs six caisses d'économie. Celle des travailleurs de l'Alcan, à Arvida, est naturellement la caisse qui affiche le plus grand nombre de sociétaires et le chiffre d'affaires le plus imposant.

Incidemment, la Caisse d'économie d'Arvida a tenu celle semaine une assemblée générale spéciale d'information.

"On a voulu faire le point, après 10 ans d'existence, en jetant un regard sur le passé et en examinant les perspectives d'avenir", de confier le président de la caisse, M. Jean-Charles Lavoie.

"Moi, j'apelle cela une soirée d'éducation", de renchérir Me Claude Béland. Ce dernier, qui a déjà oeuvré dans les Caisses Populaires Desjardins, affirme que la région est l'une des plus dynamiques au sein de la Fédération des caisses d'économie du Québec:

"La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est un milieu où les gens prennent le temps d'approfondir les problèmes avant de prendre des décisions!"

Cependant, certains secteurs de la région, comme d'autres partles du Québec, sont toujours dépourvus de caisses d'économies. On peut rappeler ici que c'est la Caisses d'économie des policiers de Montréal qui arrive en tête de liste, avec un actif de $17,000,000, présentement...

Selon Me Béland, la tendance actuelle chez les consommateurs est d'augmenter les achats et partant, de réduire l'épargne. La preuve est que les caisses d'économies reçoivent actuellement plus de demandes de prêts que d'offres de dépôts d'argent.

De plus, les prêts hypothécaires sont entièrement paralysés pour le moment dans les caisses d'économie, en raison du taux d'intérêt trop élevé, à 12.25 pour cent.

"Pour cette raison, d'expliquer Me Béland, on ne recommande pas à un membre d'emprunter pour la construction d'une maison.

"Toutefois, les administrateurs des Caisses d'économie prévoient que le loyer de l'argent descendra à un niveau plus raisonnable (environ 9.50 pour cent) dans le courant de 1975.

Au Québec, la moitié des caisses d'économie détiennent un actif suffisant qui leur permette de consentir des prêts hypothécaires. Mais les autres caisses plus modestes peuvent toujours s'adresser à la fédération provinciale, qui dispose de réserves de fonds à cette fin.

Si la période actuelle n'est pas propice pour un travailleur d'accéder à la propriété, les caisses d'économie, en revanche, mettent présentement tout en oeuvre pour aider les travailleurs à parvenir rapidement à cet objectif, grâce, entre autres, à l'utilisation des nouvelles lois adoptées par Ottawa.

Me Béland déclare, à ce propos, que la fédération va proposer sous peu à ses membres un nouveau plan d'épargne, en vertu de la nouvelle législation fédérale, qui permet à un citoyen d'économiser jusqu'à $1,000 par année et de déduire ce montant de son revenu imposable, en vue de l'achat d'une première maison familiale.

Et dupuis un an, les Caisses d'économie administrent leur propre régime d'assurance-retraite, où les placements sont aussi déductibles de l'impôt.

Fusions à venir

L'un des projets à court terme de la fédération est de promouvoir le regroupement de certaines caisses d'économie, car certains établissements ne disposent pas de l'actif nécessaire pour prodiguer les services qu'on retrouve normalement ailleurs.

En 1975 également, on projette aussi de relier les caisses les unes aux autres, réseau qui permettrait par exemple, à un sociétaire d'Arvida, de tansiger dans un autre établissement de la région ou de l'extérieur.

Au niveau régional, plus spécialement, les 1,300 employés syndiqués de l'hôpital de Chicoutimi, qui ont leur caisse d'économie, entendent bien inaugurer un local. L'actif de cette caisse est de $800,000 environ.

Par ailleurs, même si le mouvement des caisses d'économie est maintenant en mesure de s'autofinancer, il doit encore s'en remettre aux banques à charte, plus précisément à la BCN, pour ce qui est de la chambre de compensation, afin de monnayer les chèques.

Cette "chambre de compensation" est une prérogative des banques à charte du pays.

PARTICIPACTION
En forme... la seule vraie façon de vivre

Montréal

MONTREAL (PC) — Il y a eu plus de pertes que de gains mercredi à la Bourse de Montréal, mais tous les indices, celui des banques excepté, y sont à la hausse.

Le virement a été de 688,100 actions, contre 1,770,400 actions la veille.

Les banques reculent de 5.01 et tombent à 208.54, mais les industrielles montent de 3.61 et atteignent 155.77, l'indice composé monte de 2.21 et atteint 153.82, les papiers montent de .82 et atteignent 106.20 et les services publics, de .75 et atteignent 117.62.

Comportement des valeurs

	Mar.	Mer.
Gains	51	55
Pertes	97	90
Inchangées	45	49
Total	193	194

Silver Stack Mines, dont 70,050 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 8 cents et atteint 76 cents.

Jamaica Public Service, dont 115,392 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint 31 cents.

Les pétroles ont gagné pas mal de terrain.

Imperial Oil A à $21 3-4 monte de 1 7-8, Gulf Oil Canada à $19 5-8, de 1 1-4, Dome Petroleum à $17 1-2, de 1 1-8, Home Oil A à $17, de 1 1-8, Shell Canada à $10 5-8, de 1-2, Aquitaine à $12 3-4, de 1-2, Pan Ocean Oil à $6 5-8, de 3-8, Husky Oil à $12 1-8, de 1-8 et BP Canada à $8 1-2, de 1-8.

Ailleurs, parmi les gagnants on voit Moore à $39 3-8, un gain de 1 1-8, Hollinger Mines A à $22, un gain de 1, Ronalds Federated à $14, un gain de 1, National Trust à $15, un gain de 1, Domtar à $21 3-4, un gain de 7-8, Dofasco à $21, un gain de 1-2, Massey-Ferguson à $12 7-8, un gain de 1-2, Stelco A à $23 1-2, un gain de 1-2 et Canadian Pacific Ltd. à $13 1-4, un gain de 3-8.

Parmi les perdants on voit la Banque Royale à $26 3-4, un recul de 1 1-2, Chrysler à $7 3-4, un recul de 3-4, la Banque de Commerce à $20 7-8, un recul de 5-8, la BCN à $13 1-8, un recul de 1-2, la B. de M. à $11 1-2, un recul de 3-8 et Simpson's Ltd. à $6 3-4, un recul de 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Royal Agassiz Mines recule de un cent et tombe à 69 cents dans un virement de 9,600 actions.

Mines recule de 1 3-4 et tombe à $50 1-2 et Alcan à $20 1-8 est inchangé.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Tendance soutenue mercredi à Wal Street, sur un marché modérément actif.

Les cours, en hausse dès l'ouverture, ont quelque peu hésité en cours de matinée avant de progresser assez nettement, l'indice des industriels gagnant jusqu'à près de 12 points. Un repli assez net est cependant intervenu en fin d'après-midi et cet indice n'a clôturé qu'une hausse d'environ 2 points.

Le nombre des hausses l'emporte cependant nettement sur celui des baisses (828 contre 533). Cette hausse a été encouragée par l'acceptation, annoncée mardi soir, du conseil de négociation du syndicat des mineurs d'un nouveau contrat de travail négocié avec l'industrie charbonnière. Mais l'annonce d'une chute de 1.3 p.c. de l'indice composé de l'activité économique et le tableau plutôt sombre tracé par M. Arthur Burns, le président de la Réserve fédérale, ont constitué des facteurs déprimants pour le marché.

De bonnes hausses ont été enregistrées aux pétroles, où Exxon gagne 1 3-8, ordinateurs, où Burroughs avance de 3 3-8, électroniques, où General Electric progresse de 1 1-4 et chimiques, où Monsanto clôture en hausse de 1 5-8. Les papiers, mécaniques et sidérurgiques ont été soutenus, de même que les aluminiums, compagnies aériennes et tabacs, qui gagnent généralement une fraction.

Les automobiles progressent également d'une fraction, mais Chrysler, titre le plus activement traité, y perd près d'un point à la suite notamment d'un article défavorable paru dans le Wall Street Journal. Ailleurs, la clôture s'est effectuée sur une note irrégulière, avec une majorité de hausses. Les mines d'or cependant clôturent en baisse, Homestake et Dome perdant 1 3-4 chacun.

L'indice Dow Jones réalise un gain net de 2.03 et atteint 619.29.

Le virement se situe à 14.81 millions d'actions.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	827	795
Pertes	535	544
Inchangées	432	464
Total	1794	1803

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de 1.35 et atteint 63.66.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Massey-Ferguson, McIntyre, Seagrams et International Nickel enregistrent des gains fractionnaires, Hiram Walker subit une baisse fractionnaire, Dome

Toronto

TORONTO (PC) — Une reprise s'est enfin manifestée mercredi dans le secteur des pétroles de l'Ouest à la Bourse de Toronto et d'autres gains marquants ont été enregistrés ailleurs sur ce marché. La montée des pétroles mercredi a mis un terme à des baisses que ces produits avaient subies pendant les sept séances précédentes.

Les raffineries de pétrole et les pipelines ont également progressé.

L'activité sur l'ensemble du marché a été assez grande.

Les pétroles de l'Ouest, qui étaient tombés à leur plus bas niveau depuis quatre ans, ont monté mercredi de 4.62 et atteint 117.38. Il s'agit de leur première hausse depuis la semaine qui a précédé le budget fédéral.

Les industrielles montent de 0.07 et atteignent 155.34, mais les aurifères reculent de 12.9 et tombent à 415.64 et les métaux de base, de 0.44 et tombent à 61.08.

Dans l'indice industriel, les raffineries de pétrole montent de 9.85 et atteignent 159.21 et les pipelines montent de 2.50 et atteignent 130.94.

Des baisses dans les dépenses en immobilisations dans l'insutrie pétrolière, les prévisions de baisse dans les exportations de pétrole et la continuation du conflit fédéral-provincial sur la fiscalité des ressources, voilà autant de facteurs qui avaient contribué à faire baisser la cote des pétroles.

Comportement des actions

	Mer.	Mar.
Gains	212	134
Pertes	173	287
Inchangées	206	256
Total	591	677

Le virement se situe à 2.70 millions d'actions d'une valeur totale de $14.2 millions, contre 2.02 millions d'actions d'une valeur totale de $13.3 millions mardi.

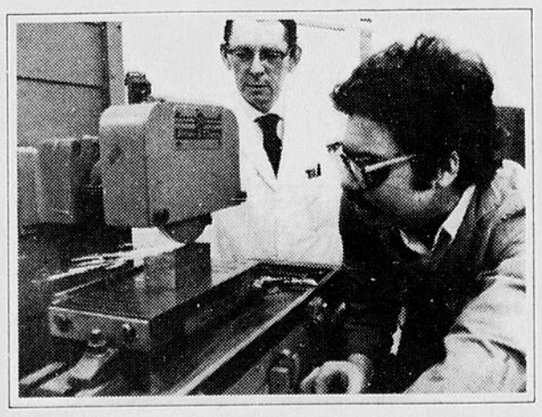
Aidez votre entreprise tout en aidant les autres.

Afin de promouvoir le développement industriel de notre pays tout en réduisant le taux de chômage, travaillons ensemble à inciter les travailleurs ayant des besoins spéciaux à trouver un emploi.

Pour ce faire, nous voulons vous intéresser à notre programme de formation industrielle.

Nous vous aiderons à organiser un programme de formation à l'intention de ceux qui, pour une raison ou une autre, ont de la difficulté à trouver un emploi stable.

Si votre entreprise satisfait aux critères d'admissibilité, le Centre de Main-d'oeuvre du Canada peut payer jusqu'à 85% du salaire de chacun de ces stagiaires, jusqu'à concurrence de $130 par semaine, ainsi que les coûts directs de formation.



Les autorités de la province de Québec vous aideront à établir le contenu du programme et vous serez responsable de sa réalisation.

Venez en discuter avec notre conseiller en formation industrielle au Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus rapproché; ensemble, vous pourrez établir un programme de formation qui bénéficiera à votre entreprise et à ses nouveaux employés.

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras Ministre

Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration
Robert Andras Minister

Ensemble, on va y arriver.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	2700	210	195	200		
AbyGInw	z400	52	52	52		
Abitibi	9193	$11	10⅞	11		
Abitbi7½p	150	$43	43	43	+	1
Acklands	1850	$11¾	11½	11¾	+	½
Acklnd2p	650	$12¼	12	12¼	+	½
AcmeGas	1000	6	6	6		
AcresLtd	z50	$5¾	5¾	5¾		
AcresApr	z50	$34½	34½	34½		
Acreswt	z900	9	9	9		
Advocate	1800	105	105	105	−10	
A.G.F.M	575	110	100	100	−20	
AgnicoE	2100	$6⅛	5⅞	6	−	⅛
AgraInd	1410	460	460	460		
Akaitcho	700	165	165	165	−	5
Albany	1000	21	21	21		
AltEastG	5900	405	385	405	+20	
AltG A	14939	$9⅛	9¼	9⅛	+	¼
AltaGDp	z2	$100	100	100		
Alcan	10190	$20⅛	19⅞	20	+	⅛
Algma	10052	$23½	22⅞	23⅜	+	½
All-CanB	100	200	200	200		
AllarcoDv	100	$7¾	7¾	7¾	+	¼
AllianceB	300	475	475	475	−25	
Alminex	700	420	400	420	+20	
Alpalnd	300	$9¼	9⅛	9⅛		
Alum4pr	z25	$16	16	16		
Alum4½p	1500	$31½	31½	31½		
AmBonza	1200	165	161	165	+	1
AQuasarP	100	$7½	7½	7½		
AndresW	200	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅜
Anglo-C	z10	$20	20	20		
AngCT315	z40	$29¼	29¼	29¼		
AngUDev	z550	53	52	53		
Aqutin	13875	$13⅛	11¾	12¾	+	⅜
Asamera	1000	$7⅞	7½	7⅞	+	⅜
AtcoA	600	$11½	11½	11½	−	½
AtlasYk	1000	11	11	11	−	3
BadBoy	1600	300	300	300		
BanisterC	2100	$5⅜	5⅛	5⅜	+	¼
Bankeno	8300	160	155	155		
BankBC	z20	$17⅞	17⅞	17⅞		
BkMtl	32247	$12¼	11½	11½	−	⅜
BkNS	13007	$34¾	34½	34¾	+	⅛
BCdnNat	200	$13¼	13⅛	13⅛	−	⅜
BaryExpl	z100	34½	34½	34½		
BatonB	z25	420	420	420		
BellCanad	5716	$42¾	42⅝	42⅝	−	⅛
BellApr	z55	$42⅞	42⅜	42⅜		
BellBpr	575	$42¾	42⅝	42¾	+	⅛
BellCpr	300	$25⅛	25¼	25¼		
BethCopA	565	$9⅜	9⅜	9⅜	−	⅛
Biltmop	900	215	215	215		
BIHawk	1734	39½	37	39½	+1	½
BlackPA	200	250	240	240	−10	
BlkwodA	300	385	385	385	+	5
BlockBros	1900	330	330	330	+	5
BovisCor	440	100	100	100		
BowVal	24950	$11	9½	10¾	+1	¼
BPCan	28519	$8⅛	8¼	8¼	−	⅛
BralorRes	6200	140	140	140		
Bramalea	1200	420	410	420	+20	
BrascanA	4480	$10⅜	10⅜	10½	−	⅛
BrendaM	500	360	360	360	−15	
BrAmBnk	100	$13⅞	13⅞	13⅞		
BCForest	z25	$11⅞	11⅞	11⅞		
BCSugap	215	$12	12	12	+	½
BCPhone	z125	$47	46¾	46¾		
BCPh4.84	200	$12⅛	12⅛	12⅛	−	⅜
BCPh6.80	z100	$17	17	17		
BCP7.04p	100	$18¼	18¼	18¼	−	¼
Brunswk	550	375	375	375		
BuddAuto	1200	390	375	385	−	5
BuddAw	300	105	105	105		
BuloraCor	1000	141	141	141		
BurnsFds	573	$8¾	8¾	8¾	−	⅛
C						
CadFrvw	5075	$11	10¾	11		
CAEInd	100	$6⅞	6⅞	6⅞	−	⅛
CalPow	1600	$19⅜	19¼	19¼	−	⅜
CalP5.40p	z10	$64	64	64		
CalmorIB	z50	42	42	42		
Calvert	2100	12	12	12	−	1
CamMine	3000	15	15	15	−	1
Cambridg	z9	$10¼	10¼	10¼		
Camflo	4100	$14	13¾	14	−	⅛
CamChib	500	390	385	390	+15	
CampRL	545	$33¾	33	33	−1	⅜
CampauaA	125	405	405	405	+	5
CanCemL	626	$9	8⅞	9	−	⅛
CNorWest	8700	235	202	235	+25	
CanPerm	3752	$16½	16¼	16¼	−	¼
CSPete	11500	200	175	185	+10	
CTung	2000	290	280	280	−	5
CCablesy	400	$9¼	9¼	9¼		
CCablew	500	110	110	110	+10	
CdnCel	370	400	390	390		
CCManA	600	$18	18	18		
CCurtis	2000	32	31	31	−	1
CExGas	8600	195	168	180	+25	
CGInvest	600	$14½	14½	14½	−	½
CHomestd	3325	248	232	243	+	8
CHydr	500	425	420	425	+15	
CImpBank	6228	$21½	20½	20½	−1	⅛
CIndGas	400	490	470	490	+15	
CLIPete	2000	13	11	13	+	5
CManoir	420	315	315	315	−15	
CMarconi	110	300	300	300	−	5
CMemoial	1750	90	90	90		
CMerrill	1500	280	250	250	−30	
CPInve	420	$12½	12½	12½	+	⅛
CPInvepr	130	$24¾	24¾	24¾		
CPLtd	14305	$13¼	12⅞	13¼	+	⅜
CReserve	3000	195	180	180	−11	
CdnSupO	8250	$28	27½	28		
CdnTire	100	$32¼	32¼	32¼	−	½
CdnTireA	1847	$35	34⅞	35	+	¼
CUilties	z48	$8	8	8		
CUtil5pr	z50	$47	47	47		
CVickers	100	$12	12	12	−1	¼
Canbra	1000	250	250	250		
Canron	425	$17½	17⅜	17½	+	¾
CapitDiv	z400	28	28	28		
Cara	300	375	365	375	+20	
CarlOK	3691	210	207	208	−	2
CarlOKAp	197	$16⅞	16⅞	16⅞	+	⅝
CarlOKBp	250	$21	21	21	+	¼
CarmaD	2100	$7½	7¼	7¼		
Cassiar	1300	295	280	290	+30	
CCYachts	1000	220	215	215	−	5
Celanese	175	390	390	390	+10	
Celanl75p	100	$17⅛	17⅛	17⅛	−	⅜
CentPat	1200	80	80	80		
CFCN	100	490	490	490	−10	
ChibKay	2500	9	9	9	+	½
ChieftanD	3600	460	400	450	+50	
Chimo	550	90	90	90	−10	
Chrys	17560	$8¼	7⅝	7¾	−	⅝
CochWill	2900	125	120	120	−	5
CoinLake	500	16	16	16	−1	½
Coldstm	200	130	130	130		
Cominco	1440	$23	22⅝	22⅝	−	⅛
CHolidayI	200	360	350	350		
CHInsAp	150	$17½	17½	17½	−	½
Computel	875	$5	5	5		
ConduitA	100	325	325	325	−40	
ConBath	1700	$25½	25⅛	25½	+	⅜
ConBathp	230	$16⅝	16¼	16¼		
ConBathw	1300	14½	14½	14½	−1	½
ConFardy	3187	70	70	70	−	5
CDurham	500	64	64	64		
CMarben	3320	37	36	36	+	1
CMorisn	500	100	100	100	−	1
ConsPipe	500	300	300	300	−10	
ConsProf	2200	50	50	50	−	1
ConTextile	600	185	185	185		
ConDistrb	9300	$7½	7⅛	7¼	−	¼
ConsGas	1153	$13½	13⅜	13½	+	⅛
ConGasB	z10	$56¾	56¾	56¾		
ConGlass	188	$11	11	11		
CooperC	200	300	300	300	+10	
CopFields	z50	79	79	79		
CornatInd	937	425	420	420	+	5
CosekaR	6145	145	137	140		
CostainR	1500	$6	5¾	6	+	⅜
CostinRw	1000	200	200	200	+15	
Courvan	5500	14	14	14	−	1
Craigmt	2450	330	310	310	−	5
Crestbrk	1550	285	283	285	+10	
CrwnLife	105	$44¼	44¼	44¼	+	⅜
CZelrbaA	z50	$15⅜	15⅜	15⅜		
CrushIntl	400	480	480	480		
CuvierM	2500	81	80	80		
D à G						
DalmyA	200	460	460	460		
DaonDev	1100	$6½	6½	6½	−	½
DebhldBp	z5	$53	53	53		
Decca	25000	185	180	185		
DEldona	1000	25	24	24		
DeltanLtd	100	400	400	400	−30	
Denison	2108	$37¼	36½	37¼	+	1
Dicknsn	2500	$8⅜	8	8¼		
Discovry	500	130	130	130		
DistlSeag	6410	$32½	32¼	32½	+	½
Dome	865	$52	50	50	−2¼	
DomePete	7140	$17¾	16½	17¼	+	1
DCitrus	200	400	400	400	−	5
DExplor	8000	20	18½	20	+	4
Dofasco	1800	$21	20½	21	+	⅝
DScotishp	z5	$23	23	23		
DomStore	2225	$14½	14⅜	14½	−	⅛
DTextie	4075	$7	7	7	+	⅛
Dmtr	10373	$22	21	22	+1	⅛
Domtarpr	225	$11½	11½	11½	−	½
DouglasL	200	400	400	400		
DowChem	100	$57¾	57¾	57¾	−1	¾
DRGLtdA	300	$6⅜	6⅜	6⅜	+	⅛
DrMcCA	z70	$14	13	14		
DuPont	325	$19¾	19¾	19¾	+	½
Dynasty	1200	$7¼	6⅞	7¼	+	¼
EstnCanS	z5	$10¾	10¾	10¾		
EastMal	1698	395	380	385	−15	
EastSulA	850	185	185	185		
EddyMtch	100	$18	18	18	+	2
EgoMines	7300	71	68	71	+	2
ElectroA	700	410	410	410		
ElksStors	375	$7½	7½	7½	−	¼
Extndcar	300	425	425	425		
Fairview	280	$10½	10½	10½	−	1
FalconC	3550	$7⅛	7	7⅛	+	⅛
Falcon	2507	$27	25¾	26⅝	+	⅝
FedIndA	600	450	450	450	+15	
FedPion	z15	$12¼	12¼	12¼		
FedPionP	z6	$49½	49½	49½		
FinningT	200	$7⅞	7⅞	7⅞		
FMar	z350	33	33	33		
FoodcrpL	200	103	101	101		
FoodexS	800	240	240	240	+	5
FSeaApr	200	$6	5⅞	6	+	¼
Frobex	1000	13	13	13		
G[illegible]	734	$30½	30½	30½	+	⅜
GonstarL	4260	$15	14¾	15	+	¼
GnstarLw	200	395	390	390	−10	
GntMasct	2300	52	50	50	−	1
GiantYk	200	$12½	12¼	12½		
Gibraltar	300	$5¼	5¼	5¼	−	¼
Glendale	800	164	160	164	+	4
GoldundM	2100	46	46	46	+	2
Goldray	3000	34	34	34	+	1
GraftG	500	$21¼	21¼	21¼	−	¼
Granduc	1700	140	121	121	−14	
GtOilSds	1400	$5⅛	5	5		
GLPaper	250	$17½	17⅛	17½	+	½
GtWestS	1100	345	340	345	+10	
GreenAL	300	100	100	100		
Greyhnd	1409	$12	11⅞	11⅞	+	⅜
GuarTrst	750	$5	5	5		
GuardCap	150	255	255	255		
GulfCan	4515	$20	19¼	19⅜	+	⅞
Gulfstrem	500	14	14	14	−	1
H à L						
HambroC	137	200	200	200		
HarrisJS	200	455	455	455	+10	
HawkerS	1100	420	400	400	−20	
HayesDA	300	430	420	430	+10	
Highmont	500	76	76	76		
HolingerA	1500	$22½	22	22½	+	¾
HoOA	31615	$17⅛	15¾	17	+1	¼
HoOB	16275	$17	15½	16¾	+	¾
Huston	13200	110	105	110	+	7
HodenDH	200	$5¼	5¼	5¼		
HudBayA	1370	$14	13¾	13¾	−	¼
HBayCo	3723	$12¼	11½	12	+	⅝
HBOilGas	7113	$17½	15¾	16⅞	+	⅜
HDnv	z20	$7¾	7¾	7¾		
HuronEri	z20	$24	24	24		
HuskyOil	6255	$12⅜	12⅛	12⅛		
Husky E w	800	400	400	400		
HydraEx	1540	65	61	61	−	4
IAC	3260	$17¾	17½	17⅝		
ImascoA	200	$21⅞	21⅞	21⅞	−	⅜
IOilA	37934	$22	20	21¾	+1	¾
IndalCan	200	$8½	8½	8½		
Indusmin	100	$7½	7½	7½		
InlandGas	560	$8	7⅞	8	+	⅛
InlandGp	100	$10½	10½	10½	+	¼
Inter-City	1600	355	350	355	+	5
Intrmetco	2200	410	380	380	−30	
IBM	436	$178¼	176	178¼	+3	¼
IChemly	2433	275	265	274	−	2
IMC	z80	$51	51	51		
IntMogul	1014	245	240	240	−10	
IMogulA	300	$8¼	8	8¼	−	⅛
IncoA	9198	$21⅛	20¾	21	+	¼
IncoB	345	$20¾	20¾	20¾		
IntObaska	7000	12	11	12	+	1
Interpool	100	$8	8	8	+	¼
IPipe	32975	$10½	10¼	10½	+	¼
IntPipew	3300	170	160	170	+10	
Ipsco	z62	$12	11½	11½		
InvGroup	500	$5¾	5¾	5¾	+	¼
InvGrpA	1210	$6⅛	5⅞	6⅛	+	¼
InvGrp5p	135	$13⅛	13⅛	13⅛	+	⅛
IrishCop	3000	3	3	3	−	½
IronBayT	1050	435	435	435		
IrwinTA	700	185	180	180	−20	
Iso	2000	76	75	76	−	4
IUIntl	11520	$9⅜	9⅜	9⅜		
Jannock	200	$5⅜	5⅜	5⅜		
Janock6p	100	$56¼	56¼	56¼	−	¼
JannockA	150	$11½	11½	11½		
Jelex	2004	13	13	13		
Joliet	1000	18	18	18	+	1
JorexLtd	3000	21	20	20		
KaiserRe	2700	400	390	390	−10	
Kaiserw	2600	170	167	167	−	5
KamKotia	z80	56	56	56		
KapsTran	3950	160	141	160	+20	
Keeninld	400	275	265	275	+15	
KerrAA	1500	$10¾	10	10	−	½
KTMining	1000	3½	3½	3½		
Koffler	1200	285	280	280	−	5
KofflerAp	195	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅜
LabattA	3575	$14½	14⅜	14½	+	¼
LabattAp	750	$14½	14½	14½	+	⅛
LabMin	572	$24	24	24		
LaidlawT	3500	315	300	300		
LailawBp	500	475	475	475		
Lakehead	500	10	10	10	+	2
LOntCem	z25	285	285	285		
LShore	z47	405	400	400		
La Luz	200	400	400	400	+30	
LambdaM	z213	62	62	62		
LaVrndr	2000	325	310	325	−35	
LauraSec	500	$7	7	7		
LauFin	500	$6⅞	6⅝	6⅞	−	⅛
LauFn140	z35	$15	15	15		
LauF2.00	150	$20	20	20	+	½
LeighInst	3100	140	134	138	−	2
Liberian	200	$11	11	11		
LLLac	600	185	180	180		
LobCoA	1076	$5	5	5	+	5
LobCoB	1779	$5	490	495	+	5
LobInc	500	305	305	305		
Lochiel	2200	110	105	110	+10	
LoebM	975	225	210	215	−10	
LogistecC	100	150	150	150	+10	
LostRiver	4600	210	180	201	+23	
LyttonM	500	110	105	105	−	5
M à O						
MaclarnA	200	$26½	26½	26½		
MclanHA	5000	$5¼	5¼	5¼		
MBLtd	5983	$24	23⅜	23½	−	¼
Madeline	700	300	285	285	−25	
Madsen	3500	58	55	55	+	1
MagnaInt	1100	$9½	9⅜	9½	+	⅛
Magnason	500	155	155	155		
Magnetcs	1000	28	28	28	−	2
Maherpr	500	$6	6	6		
MajstWil	200	150	150	150	−	1
MajorHD	200	300	295	295	−	5
ManBar	1100	105	103	103	−	2
MLfMills	z90	$21¾	21½	21¾		
MaplexM	300	175	175	175	−	5
Maritime	z88	$15⅜	15¼	15¼		
Martin	4000	29	28	28		
MassFer	6760	$12⅞	12½	12¾	+	¼
Matchan	2500	11	11	11	−	1
Mattgmi	200	$13¾	13¾	13¾	+	½
McIntyre	830	$33	32½	33	+	1
McLagnw	1200	126	125	125		
Mentor	3500	149	145	146	+	1
MEPCp	z25	$16¼	16¼	16¼		
MEPCw	z25	140	140	140		
Mercantil	1009	$14½	14	14	−	½
MetStores	100	$10¾	10¾	10¾	+	⅛
MICC	100	$8	8	8	−1	¼
Microsyst	1692	235	230	230		
Midcon	2000	70	70	70		
Mindamr	3800	19½	18	19½	+1	½
MolsonA	2236	$13⅞	13⅝	13¾	−	¼
MolsonB	800	$13½	13½	13½	+	¼
MonarcW	z150	95	95	95		
Monenco	120	$9½	9½	9½	−	½
MonetaP	z300	43	43	43		
MtlTrust	400	$11½	11½	11½	+	½
Moore	3465	$39½	38¼	39⅜	+1	⅛
Multi-Mi	1000	32	32	32	−	2
MultiAcc	600	290	290	290		
Murphy	500	450	450	450		
NabrsDlg	100	$17½	17½	17½	−	½
NaChrsl	1200	$7	6⅞	6⅞	+	⅛
NatDrug	320	465	465	465		
NHeesEnt	507	95	95	95	−20	
NatPete	1000	23	23	23	+	2
NatTrust	900	$15⅛	15	15	−	½
NBCook	400	180	180	180	+	4
NBUMine	600	247	235	247	+12	
Neonex	3225	120	115	115	−	5
NewAth	1000	16	16	16	−	2
NB Tel	871	$11¾	11¾	11¾		
NGoldvue	1000	7	7	7	−	1
NKelore	3000	24	23½	23½	+	½
NProvidD	1800	19	18	18	+	4
NSenator	5500	21	21	21	−	1
NYokOil	2266	37	37	37	+	1
NfldLP	900	$11	10¾	10¾	−	⅛
NickRim	1000	7	7	7	+	½
NobleM	2000	33	32	33	+	1
NorandaA	5595	$28½	28	28	−	¼
NordairL	900	250	245	245	−	5
NCOils	2400	325	300	315	+20	
NorCflG	3810	$8⅜	8¼	8¼	−	¼
NorCflBp	410	$19¼	19¼	19¼		
NorCf150p	z25	$16½	16½	16½		
NorElect	100	$18	18	18	+	¼
Northgat	2700	330	320	320	−	5
NowscoW	400	$6½	6¼	6¼	−	¼
NRDMin	1500	25	23	25	+3	½
NSIMark	2800	80	80	80		
Nudlama	2000	80	78	78	−	2
Numac	11450	$9¾	8⅞	9⅛	+	⅜
Nu-WstA	150	$5⅛	5⅛	5⅛	+	⅛
NWFin	z400	80	80	80		
OakwoodP	3800	70	69	70	+10	
Obrien	1500	40	40	40		
OcdentlPt	2201	$14	13¾	13¾	+	⅜
OntarioTr	155	275	275	275	−25	
Orchan	650	325	325	325	−	5
OshawaA	4070	405	400	405	+	5
Oshawaw	2800	18	16	16	−	2
OverInd2p	200	$6¼	6¼	6¼	−	¼
P à S						
PacP	10050	$14⅜	13⅞	14¼	+	½
Pamour	3400	$9½	9⅜	9⅜	−	⅛
Pancanal	500	80	80	80		
PanCdnP	4000	$7¾	7¼	7½	−	¼
PanCentr	3749	91	90	90	+10	
PangoGld	200	100	100	100	−	5
POcean	11983	$6⅝	6	6¾	+	½
PatinoNV	500	$16¾	16½	16¾		
Paulin	100	300	300	300		
PeBenO	100	265	265	265	−15	
PembinB	500	215	215	215		
Pennant	200	100	100	100		
PDeptS	1400	$6⅜	6⅜	6⅝	+	⅛
PJewlA	z25	450	450	450		
PeytoO	10250	255	225	250	+26	
PickCrow	z21	23	23	23		
PinePoint	669	$25¼	25⅛	25¼		
PittEngC	1000	$7	6¾	7	+	½
PlaceG	1500	18	18	18		
Placer	3664	$15⅜	15	15	−	½
PowCorp	1535	$8½	8½	8½		
PowC5pr	1200	$8½	8½	8½	−	⅛
Precamb	1800	39	39	39	+	1
PreCable	550	$6⅜	6⅜	6⅜		
Preston	1500	$10	10	10	−	⅜
PriceCo	8761	$12¼	12	12	−	⅛
Provigo	z70	$7¼	7¼	7¼		
PureSilv	700	140	135	140		
QasarPet	100	175	175	175	+15	
QMatta	10100	39	38	39	+2	½
QueSturg	3397	$5¾	5½	5⅝		
Quenswer	3300	170	170	170		
Ram	1500	185	180	185		
Ranger	7620	$16	14¾	15	+	⅝
Rayrock	500	95	95	95	+	5
RealtyA	1000	300	300	300	+10	
RdpathA	109	$17½	17½	17½	−	¾
ReedPapA	250	$20	19⅞	19⅞	+	⅛
ReedOslrA	1300	$5	490	490	−10	
Reeves	2000	45	45	45	+	5
Reichwt	250	$11¼	11	11¼	+	1
ReitmanA	100	$6½	6½	6½		
Rembrant	500	$6	6	6	−	¼
Revelstk	139	$6	6	6	+	⅛
RevnuPrp	2220	71	70	71	−	2
RileysD	z50	89	89	89		
RioAlgom	733	$19½	19½	19½	+	½
Roman	700	$9	8⅞	8⅞	+	⅜
RonyxCor	1000	73	73	73	−	2
RothmAp	150	$60⅛	60⅛	60⅛	+	⅛
Rothm2p	1000	$13	13	13	+	¼
Rothmnw	z50	180	180	180		
RoyBk	12659	$27¾	26½	26½	−1	¾
RoyalTrA	5271	$21¾	21⅝	21¾		
RusselA	1300	$12⅜	12	12⅜	+	⅜
Ryanr	15000	5	5	5		
ScotYork	300	137	135	135		
ScotLasal	500	130	130	130		
SeawayM	400	400	400	400	−100	
Seawaypr	500	450	435	435	−20	
ShawPipe	100	380	380	380	+	5
ShellC	18735	$11	10¼	10⅝	+	½
SheperdP	200	210	210	210	−	5
Sherritt	8205	$5¼	490	5⅛		
ShoreToS	500	325	325	325	−	5
Siebens	4700	$5¼	480	5	+	5
Sigma	100	$32	32	32	+	½
Silvmq	500	20	20	20	+	½
Simps	30915	$6⅞	6½	6⅝	−	¼
SimpsonS	1500	$9	8⅞	9		
SklarM	700	240	240	240		
SklarW	100	120	120	120		
SlaterSll	1170	$8¼	8	8	−	¼
SlatSteelp	z50	$13¼	13¼	13¼		
SlatWCan	500	420	420	420	−10	
SouthmA	4000	$24	24	24	−	⅛
SparAero	500	130	130	130	+10	
Spooner	3500	17½	16½	16½	−	½
StBrodcst	z5	$7¼	7¼	7¼		
StelcoA	5408	$23⅜	23⅜	23⅜	−	¼
SteepR	1059	101	96	96	−	6
SteinbgA	z82	$15½	15½	15½		
Steintron	200	$5¼	5¼	5¼		
StrathrnA	400	105	100	100		
SudCont	4000	64	61	61	−	4
SulivanA	500	200	195	200	+10	
SunbrstE	4000	8	7	8	+	1
Sundle	16400	340	315	335	+10	
SystemsD	2050	250	245	250		
T à Z						
TeckCorA	636	218	210	218	+	3
Teledyne	200	425	425	425	−25	
Texaco	100	$26	26	26		
Txsglf	13560	$28	26⅜	27¾	+1	⅜
Texmont	500	17	17	17	−	1

LE MONDE EN BREF

CUIVRE—CHILI

SANTIAGO DU CHILI (Reuter) — Le Chili, l'un des principaux producteurs mondiaux de cuivre, a annoncé mardi qu'il réduirait sa production de 40,000 tonnes entre décembre 1974 et mai 1975.

Le général Augustin Toro, ministre des Mines, a indiqué au cours d'une conférence de presse que cette mesure était conforme à un accord intervenu entre le Chili, le Pérou, la Zambie et le Zaïre en vue d'une réduction de dix pour cent de la production.

Les quatre pays, qui sont groupés au sein du Comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC), pourraient décider de limiter leur production de 15 à 16 pour cent au cas où cette première réduction ne suffirait pas pour améliorer la situation sur les marchés mondiaux, a-t-il précisé.

La production annuelle chilienne s'élève à 900,000 tonnes environ. Le cuivre fournit au Chili 80 pour cent des revenus qu'il tire de ses exportations. Cette industrie a été nationalisée en juillet 1971 par l'ancien président Salvador Allende.

ALCOOL—DIVORCES

LONDRES (Reuter) — Les Britanniques boivent et divorcent de plus en plus, mais vivent plus vieux et s'entretuent à un rythme constant mais modéré, indique un livre de poche de statistiques intitulé "Point de mire sur les faits" (Penguin Books) paru à Londres.

Le nombre de personnes qui pénètrent au Royaume-Uni est inférieur de ceux qui le quittent. La moitié des vacanciers partent en Espagne. La natalité britannique est tombée de 502,000 en 1962 à 430,000 dix ans plus tard. La population insulaire est de 55,933,000 habitants contre 38,237 en 1901.

119,000 sujets de Sa Majesté ont divorcé en 1972. Dix ans auparavant ils n'étaient que 28,900 à briser les liens sacrés du mariage. De 1962 à 1972, les maladies infectieuses ont diminué à l'exception des maladies vénériennes. Les maladies du coeur sont les principales causes de mortalité. Le cancer arrive en deuxième position.

JENNIFER—OBSEQUES

LE CAP (AP) — Des dizaines de propositions sont arrivées au Cap de toute l'Afrique du Sud et même de l'étranger pour payer les obsèques de Jennifer Schrickker, 10 ans, dont le coeur a été prélevé lundi par le Dr Barnard et transplanté sur un homme de 58 ans.

La presse avait en effet rendu compte des difficultés que rencontraient M. et Mme Frederick Schrickker, les parents, de la fillette tuée dimanche dans un accident de la circulation, pour se procurer l'argent nécessaire à l'inhumation.

Conducteur de camion, M. Schrickker, 38 ans, gagne moins de $40 par semaine.

Une compagnie d'assurances sud-africaine a même proposé de payer les obsèques de tous les accidentés dont le coeur serait transplanté sur une autre personne.

JAPON—GREVE

TOKYO(AFP)— Quinze millions d'usagers ont été touchés, mercredi, par la grève de 48 heures qui a perturbé le trafic ferroviaire à 90pour cent.

La célèbre ligne Shinkanse, qui relie Tokyo à Osaka et Yokohama, a néanmoins fonctionné, mais les trains avaient un retard de 30 minutes.

Les deux principaux syndicats de cheminots ont repris les négociations avec la direction mais le problème des allocations spéciales pour les machinistes et les conducteurs est encore loin d'être résolu.

Les revendications qui ont provoqué la grève avaient été soulevées depuis plusieurs années mais la direction de la Compagnie nationale des chemins de fer les avait repoussées du fait du déficit croissant de la compagnie, qui atteint maintenant 1,600 milliards de yens ($5.3 milliards).

CHRIST MODERNE

PORT-MORESBY, Papouasie-Nouvelle-Guinee (AP) — Matias Yaliwan, chef d'une secte qui mêle le catholicisme à la magie noire et qui compte 9,000 fidèles, a annoncé qu'il se ferait crucifier, dimanche prochain, afin de prouver qu'il est immortel et doit gouverner la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Il a annoncé qu'il ressusciterait trois jours après sa crucifixion, afin de prendre la tête du nouvel Etat.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, actuellement sous mandat australien, doit accéder à l'indépendance l'année prochaine.

Giscard tente de rassurer la France sur le chômage et l'inflation

PARIS(AFP) — Le président Valéry Giscard d'Estaing s'est attaché, mardi soir, à la télévision, à calmer les inquiétudes des Français devant les difficultés économiques et sociales dues à l'inflation et à la hausse massive du prix des matières premières importées, et notamment du pétrole. Il a en quelque sorte tenté d'insuffler la confiance. Il a en tout cas voulu rassurer les salariés qui se sentent menacés par la montée du chômage:le nécessaire sera fait en temps voulu, le gouvernement en a non seulement la volonté mais aussi les moyens, leur a-t-il dit.

A-t-il convaincu? Il ne le semble pas si l'on en juge par les réactions des organisations syndicales, dont la plupart se situent, il est vrai, dans l'opposition de gauche. Le chef de l'Etat promet, mais sans grande conviction, il renvoie à plus tard les solutions à apporter aux problèmes de l'inflation et de l'emploi qui s'aggravent, estiment les dirigeants des syndicats qui tirent des propos de M. Giscard d'Estaing "de nouvelles raisons de lutter".

Objectifs prioritaires

Les observateurs notent que le président a bien mis en évidence les deux objectifs prioritaires du gouvernement: maîtriser l'inflation et le chômage, continuer le changement qu'il avait annoncé dans sa campagne présidentielle et qu'il a amorcé par diverses mesures telles que l'abaissement à 18 ans de la majorité civile et électorale, ou encore le projet sur l'avortement que discute actuellement le Parlement.

En décembre, les grandes lignes d'un programme d'ensemble pour transformer les structures de l'économie seront arrêtées. Au printemps, un calendrier des réformes à accomplir dans la société française sera dressé et rendu public.

En résumé, le président va entreprendre une action dans trois domaines:soutien de l'activité économique, aide aux entreprses en difficulté (par exemple dans le secteur de l'industrie automobile), protection des travailleurs.

Ton personnel

Mais ce que retiennent essentiellement les observateurs de la déclaration présidentielle, c'est le ton personnel que M.Giscard d'Estaing a donné à son propos.

Intervenant au lendemain d'un sondage d'opinion qui montrait le pessimisme d'une grande majorité de Français, 77 p.c, le président a tenu, semble-t-il, à répondre à cette "question de confiance" que l'opinion lui posait ainsi implicitement.

Il a donc réaffirmé la légitimité qu'il tient de son élection, mais en marquant bien qu'il ne voulait pas "gouverner seul la France". Il a trouvé les accents humains qui font dire, ce matin, au directeur du "Figaro", l'académicien Jean d'Ormesson, qu'il y avait "quelque chose d'émouvant" dans sa prestation. Mais s'il a souhaité que les Français puissent le "connaître peu à peu" et comprendre ce qu'il veut faire, M. Giscard d'Estaing n'en a pas moins souligné qu'une démocratie "est faite d'un ensemble de rouages" dans lesquels chacun exerce ses responsabilités propres: le gouvernement, le Parlement, les responsables des régions et des collectivités locales, des syndicats et des entreprises.

"Pour que la France aille bien, a-t-il dit, il ne lui suffit pas d'avoir un bon président (et naturellement, le bon président, c'est celui qu'on n'a pas), il faut que l'ensemble de ses rouages fonctionne correctement."

En d'autres termes, si le président de la République déclare assumer la responsabilité globale de la politique générale, il entend que chacun prenne les siennes à son niveau, surtout dans la conjoncture difficile que traverse, avec d'autres pays, la France.

C'est pourquoi il a décidé d'informer désormais les Français chaque mois, de leur apporter "au coin du feu" les explications qu'ils doivent connaître, afin qu'ils sachent "qui les conduit et où ils vont".

Mitchell nerveux avoue ses actes

WASHINGTON (AFP) — M. John Mitchell, ancien ministre de la Justice, était de nouveau, mercredi matin, la vedette de l'audience du procès des conjurés de l'affaire Watergate. L'ancien ministre, qui avait, mardi après-midi, répondu calmement et même avec bonhomie aux questions de son avocat sur son rôle dans l'affaire, a perdu son calme à plusieurs reprises sous le feu de celles du procureur James Neal.

Le juge John Sirica, qui préside au procès, a dû intervenir pour rétablir l'ordre. La veille, M. Mitchell avait nié avoir donné l'autorisation aux cambrioleurs-espions de s'introduire au siège national du Parti démocrate, approuvé le "paiement du silence" des mêmes cambrioleurs-espions après leur arrestation et avoir participé à l'étouffement de l'affaire.

"N'était-ce pas dans le bureau même du ministre de la Justice que Liddy (l'organisateur du cambriolage) avait fait part de ses propositions illégales"? C'est par cette question que le procureur James Neal commença, mercredi, son contre-interrogatoire. Sur le "oui" faible de M. Mitchell, le procureur Neal enchaîna aussitôt: "Puisqu'il s'agissait d'actions illégales, pourquoi n'avoir pas dénoncé Liddy à la justice? Pourquoi ne pas s'être débarrassé de lui? Pourquoi ne l'avoir pas signalé au président?"

Sur le même rythme, les questions se succédèrent à propos des sommes versées par la suite à l'équipe de Liddy et sur l'étouffement de l'affaire par la Maison-Blanche.

Avant la déposition de John Mitchell, le juge Sirica s'était enquis auprès de la commission médicale qu'il avait nommée pour examiner l'ancien président Nixon pour savoir si elle était prête à remettre son rapport. Ce n'est que vendredi que les trois médecins, qui ont déclaré mardi être unanimes dans leurs conclusions, feront connaître leur dossier.

Kissinger liquide la guerre de Corée

PEKIN (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, s'est entretenu pendant plus de cinq heures, mercredi, à Pékin, avec le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, et le ministre des Affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua. Les sujets abordés n'ont pas été précisés mais l'atmosphère a été qualifiée de "très bonne" du côté américain.

Parallèlement, les discussions des groupes de travail consacrées aux problèmes bilatéraux se sont poursuivies.

Elles concernent notamment la question des avoirs "gelés" de part et d'autre pendant la guerre de Corée. Le déblocage de ces avoirs conditionne en effet l'attribution éventuelle à la Chine, par le Congrès américain, de la clause de la nation la plus favorisée dans les échanges commerciaux.

M. Kissinger a dîné mercredi, en privé, avec M. Teng Hsiao-ping, dans un petit restaurant typique du quartier commerçant de Pékin.

Les conversations du secrétaire d'Etat américain doivent prendre fin jeudi, et l'on s'attend à ce qu'elles soient suivies d'un communiqué. M. Kissinger doit quitter Pékin, vendredi matin, pour Soochow et Shangaï, d'où il quittera la Chine dans la soirée.



L'IRA poursuit sa campagne sur le terrain de l'"ennemi"

LONDRES (Reuter) — Huit personnes, dont quatre policiers, ont été blessées mercredi soir par l'explosion d'une bombe dans le quartier de Chelsea à Londres, a déclaré Scotland Yard.

Un porte-parole de la police a indiqué qu'il croyait savoir qu'aucun des blessés n'était sérieusement atteint.

Peu après, la police faisait évacuer les bureaux londoniens de l'agence américaine Associated Press à la suite d'informations signalant la présence d'une voiture piégée devant l'immeuble.

La police avait été alertée à Tite Street à la suite de l'explosion d'une bombe dans une boîte à lettres publique.

La rue fut fermée et les policiers se mirent à déblayer les débris. Trente minutes plus tard, une autre bombe, beaucoup plus puissante, explosait.

Le porte-parole de la police a déclaré qu'il s'agissait d'une tactique terroriste typique, visant à attirer les forces de sécurité dans un traquenard.

Vingt personnes avaient été blessées lundi dans l'explosion de trois bombes dans des boîtes à lettres du centre de Londres, peu après que le gouvernement eut annoncé l'interdiction de l'organisation terroriste catholique irlandaise, l'IRA.

L'indice économique baisse

WASHINGTON (AFP) — L'indice de l'activité économique aux Etats-Unis continue de chuter et la baisse sur trois mois est la plus forte enregistrée depuis la guerre de Corée.

L'indice du département du Commerce, qui passe pour refléter l'activité des mois à venir, a diminué de 1.3 pour cent en octobre, après avoir chuté de 3.3 pour cent en septembre chiffre révisé, et de 0.6 en août.

Après trois mois consécutifs de baisse, l'indice se situe maintenant à 5.3 pour cent en dessous du niveau de juillet dernier, ce qui tend à confirmer les prévisions des experts, selon lesquelles la récession économique n'a pas encore atteint son point le plus bas.

La baisse de l'indice de l'activité économique, qui est composé de 12 indicateurs sectoriels, résulte d'une diminution de 8.2 pour cent des commandes des entreprises, d'une baisse des permis de construire, d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail et d'une augmentation de 50,000 unités, des demandes d'allocations-chômage.

Sears

AVIS

Dans le circulaire Sears
Pour des cadeaux bien pensés
paru dans le Progrès-Dimanche
du 24 novembre 1974
à la page 86, on a lu

Robes longues pour fillettes

$4.98 à $12.98 ch.

et

Interchangeables pour fillettes $12.99 ch.

alors qu'on aurait dû lire

Robes longues pour fillettes

$12.99 ch.

et

Interchangeables pour fillettes

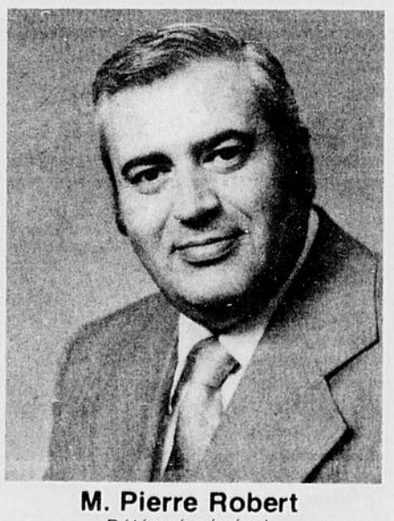
$4.98 à $12.98 ch.

LA FAMILIALE
Compagnie d'Assurance-Vie
Canadienne Française



M. Lucien Lamarche
Directeur adjoint, Saguenay-Lac-St-Jean.

M. Pierre Robert
est heureux de
PRESENTER
l'équipe de vente
pour le
Saguenay-Lac-St-Jean.



M. Pierre Robert
Délégué général.



M. Léopold Beaudin
Assureur-vie
Chicoutimi.



Mme Gaby Gagné
Assureur-vie
Chicoutimi.



Mme Lyse Migneault
Assureur-vie
Saguenay-Lac-St-Jean.



Mlle Aline Bean
Secrétaire.

Nous offrons une gamme complète de plans en assurance-vie:
Vie entière — Plan enregistré — Plan Hypothécaire — Placements enregistrés avec ou sans assurance.

152, RACINE EST — CHICOUTIMI — 549-3935 549-4986

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

PONEY et équipement. Tél.: 549-8401, après 4 h. 30.
F-2677

MAGNIFIQUE CHIEN Coley, âgé d'un an, $50.00. Tél.: 548-7882.
F-2794

Conduire à prix Economique



Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI
DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 662-3077
Roberval: 275-1041

AUTOS A VENDRE

CHRYSLER Newport, 1969, 4 portes, 383, en très bonne condition, cause: départ. Tél.: 544-4213.
F-2751

PLYMOUTH 1969, peinture neuve, $795.00. MERCURY 1969, prix: $795.00. OLDSMOBILE 1969, $395.00. PLYMOUTH 1969, convertible, $795.00. FORD 1969, tel quel $295.00. MUSTANG 1966, $295.00. Tél.: 549-3912.
F-2748

PIECES D'AUTOS usagées à vendre de Valiant et de tous genres. 2630, Route 16-A. Tél.: 549-3912.
F-2750

PONTIAC LEMANS 1973, 4 portes, couleur bleue. Peu de millage, comme neuve. Prix à discuter. Tél.: 549-6608.
F-2711

PONTIAC Parisienne, 1972, en très bonne condition, prête pour l'hiver, tél.: 542-3758.
F-2676

METEOR 1966, V-8, automatique, P.B., P.S., très bonne condition, $425.00. Tél.: 548-7882.
F-2792

TOYOTA COROLLA 1970, peinture neuve, prix à discuter. Tél.: 549-5368.
F-2715

CHRYSLER IMPERIAL 1967, en bonne condition, bon prix. Pour informations, Guy Bergeron, tels: le jour: 543-7871, le soir: 549-2050.
F-2801

TOYOTA COROLLA 1200, 1973, prix à discuter. Appelez après 5 hres a: 545-9720.
F-2818

MAZDA 1800, station-wagon, 1972, 35,000 milles, très bon etat, prix inférieur au prix de cotation. Tél.: 543-6202.
F-2815

DIVERS A VENDRE

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Tél.: 549-3984.
F-2586

$100,000.00 DE PIECES de motoneiges, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-2621

PROJECTEUR Super 8, en très bon état, avec lumière extérieure. Tél.: 543-4021, (8 h. a.m. à 5 h. p.m.)
F-2673

ASPIRATEURS "Filter Queen" état neuf, 1½ an d'usage, valeur: $289.00 pour $125.00, tél.: 543-1733.
F-2678

TRAINE pour motoneige de 2 places. Pour informations, tél.: 678-2663.
F-2681

PORTES de seconde main à vendre, en très bonne condition, avec pentures et poignées. S'adresser a: 543-0524.
F-2800

A VENDRE OU A LOUER

OFFRE A VENDRE OU A LOUER maison mobile, 68' x 14', 1973, terrain 65 x 105, foyer intérieur, tapis mur à mur, située 2 milles de Kénogami, St-Léonard, prix très avantageux. Tél.: 547-8279.
F-2714

MOTOS A VENDRE

YAMAHA 1974, 1,900 milles, 750. Tél.: 548-3830 après 6 heures p.m.
F-2741

MOTOS-NEIGE A VENDRE

BOMBARDIER 350 c.c., 1972, avec remorque double, $600.00. Tél.: 549-4231.
F-2793

MOTONEIGE de compétition Arctic Cat (E.X.T.) 340 c.c., 1973, neuve, à très bas prix. Tél.: 542-5775.
F-2712

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 1½ pièce, moderne, meublé à neuf, avec buanderie, stationnement et connection d'auto, chauffé, éclairé, situé centre-ville Arvida, en haut de la B.C.N. Tels: 542-6419 ou 547-2393 ou 543-4021.
F-2604

HABITAT SAGUENAY: 3½ et 4½ pièces, libres immédiatement, tapis, chauffés, meublés colonial, prix $160.00 à $190.00, situés près centres d'achats. Tél.: 549-4322.
F-2587

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, conviendrait jeune couple sans enfant. Libre 1er février. S'adresser à: 662-2502.
F-2709

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à proximité université et cegep, rue Alma. Tél.: 545-4671 (heures des repas et soir).
F-2672

APPARTEMENTS: 3 ou 4 pièces, meublés ou non, chauffés, coin St-Joseph et St-Martin, Rivière-du-Moulin, arrêt d'autobus, $80.00. Pour informations, tél.: 545-0267.
F-2737

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer, 7,000 à 10,000 pieds carrés, $3.00 du pied. Ecrire a: Progrès du Saguenay, 316, ave Labrecque, Dept 319, Chicoutimi.
F-2742

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4½ pièces, chauffé, situé rue Price est, centre-ville, Chicoutimi. Tél.: 549-7539.
F-2747

LOGEMENT: 4½ pièces, bas de maison, 505, St-Paul, libre immédiatement, prix: $90.00. Tél.: 549-4322.
F-2581

APPARTEMENT: 2½ pièces, à Chicoutimi; logement: 3½ pièces, meublé, Rivière-du-Moulin, logement: 4½ pièces, meublé, rue Ste-Famille, Kénogami; logement: 3½ pièces, non meublé, Jonquière-Kénogami; aussi: 4½ pièces, et 5½ pièces, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord. Tels: 543-4021 ou 543-3113.
F-2671

LOGEMENT 5½ pièces, $124.50 par mois, moderne, entrées laveuse-sécheuse, stationnement, situé: 111 Maisonneuve, Chicoutimi-Nord, 543-6847.
F-2675

LOGEMENT: 5½ pièces, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tels: 543-4021 et 542-6419.
F-2590

LOGEMENT 4½ pièces, à sous-louer, chauffé, demi sous-sol, situé rue Du Stade, Côte de Réserve. $100.00 par mois. Tél.: 543-1733.
F-2674

LOGEMENT: 5½ pièces, $124.50, moderne, entrées laveuse, sécheuse, stationnement, situé 105, Maisonneuve, Chicoutimi-Nord. Tels: 543-6788 ou 543-4079.
F-2687

THOMAS-LOUIS VILLENEUVE

METABETCHOUAN
LAC ST-JEAN

PERMIS SAISONNIER
CATEGORIE ECONOMIQUE

1— De tous points en la Municipalité du Village et Paroisse Métabetchouan (St-Jérôme, Cté Lac St-Jean) au Centre Sportif Métabetchouan et retour, pour le transport des usagers dudit centre.
2— De Métabetchouan à tous points dans la région Saguenay-Lac St-Jean pour le transport d'équipes sportives et de supporteurs desdistes équipes, et retour.
3— Toute opposition doit être formulée dans les 4 jours de la première publication de cet avis.

GAGNON & PEDNEAULT
AVOCATS
PAR:
BERNARD GAGNON, Avocat

CHICOUTIMI-NORD, 3½ pièces, meublé, stationnement, entrée indépendante, libre immédiatement, $90.00. Tél.: 543-2084.
F-2685

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $110.00 par mois, tapis mur à mur, Arvida. Tél.: 548-7176.
F-2686

DIVERS

FAIRE-PART futur(e)s marié(e)s: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles, à votre choix, s'adresser à IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

PERDUS

A CHICOUTIMI, 20 novembre, perdu valise noire contenant manteau, livres et laine. S.V.P. appelez 547-8093. Important.
F-2795

PERDU 21 novembre, Arvida, petit chien noir ressemblant "Cocker" poil long, poitrine et pattes avant blanches, nom "Toss", récompense promise. Appez a: 548-5818.
F-2819

ON DEMANDE

ACHETERAIS coffre ou coffre de cèdre, ancien de 54". Tél.: 543-9817, après 6 hres p.m.
F-2688

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Les nouveaux maîtres de l'Ethiopie sont encore inconnus du peuple

ADDIS-ABEBA (AFP) — Chaque jour qui passe épaissit le mystère qui entoure les nouveaux hommes au pouvoir en Ethiopie, alors que le comité militaire siège sans désemparer depuis quatre jours. Au Vieux Palais d'Addis-Abeba, l'incertitude subsiste mercredi quant à l'identité des nouveaux responsables militaires et sur le sort de l'empereur déchu, Hailé Sélassié.

En annonçant, dimanche, les soixante exécutions, le conseil avait prédit la nomination rapide d'un nouveau président de l'organisme directeur de la révolution éthiopienne, en précisant simplement qu'il ne serait pas choisi dans ses rangs. Mais il semble que ce choix s'avère difficile.

Les consultations se multiplient dans les ambassades étrangères, privées de tout contact avec les nouveaux dirigeants demeurés dans l'ombre. Le mutisme officiel, l'absence apparente d'autorité à la tête de l'Etat laissent planer quelque inquiétude sur le sort des prisonniers au nombre de près de 200, détenus dans les caves du Vieux Palais. Le destin de l'ex-empereur demeure une énigme. Il y a huit jours, certains témoins l'ont aperçu circulant en ville à bord d'une Mercedes encadrée de véhicules de l'armée et de la police. Depuis lors, personne ne l'a vu.

Inquiétude

Dans la capitale, les édifices publics, le ministère de l'Information, la radio, la télévision, les banques sont toujours sévèrement gardés par l'armée, tandis que les patrouilles de jeeps, moins nombreuses il est vrai, continuent à sillonner les rues. Au ministère des Affaires étrangères, les observateurs ont noté la présence d'un commandant qui a pour mission de refuser tout visa de sortie aux parents des personnalités exécutées. Le climat est à l'inquiétude et aucun signe avant-coureur ne permet de s'attendre à un dénouement quelconque de la situation.

A travers les éditoriaux de la presse nationale, il n'est pas possible de distinguer avec clarté la politique choisie par les dirigeants anonymes de l'Ethiopie.

Le Ethiopian Herald consacre son éditorial à la réforme agraire. Le quotidien de langue française Addis-Soir souligne que "le temps des responsabilités est venu". "Nous devons, écrit l'éditorialiste, par-delà les péripéties qui marquent nécessairement toute entreprise radicale de transformation d'une société, nous attacher à la mise en place d'institutions aptes à assurer à notre peuple le progrès économique et la justice sociale dont il a été privé au cours de sa longue et dure histoire".

Enfin, le quotidien Addis-Zeman en langue ahmarique se plaint de "l'ingérence des pays africains dans les affaires intérieures de l'Ethiopie".



Dugdale entre en prison le sourire aux lèvres

DUBLIN (AFP) — Rose Bridget Dugdale, la jeune universitaire anglaise militante de l'Armée républicaine irlandaise, a été condamnée, mercredi, à neuf ans de prison par un tribunal de Dublin pour détournement d'hélicoptère.

Avec deux Irlandais, Rose Dugdale, doctoresse en philosophie, avait en janvier dernier tenté de bombarder avec des bidons de lait remplis d'explosifs un poste de police de Strabane, en Irlande du Nord.

La jeune femme purge déjà une peine de neuf ans de prison pour le recel des 19 tableaux du milliardaire irlandais Alfred Beit, dérobés fin avril près de Dublin. Les deux peines ont été confondues.

Lin Piao a voulu la prédominance du fusil sur le parti

TOKYO (AP) — Dans un long article, le Quotidien du Peuple révèle mercredi que le commandement de l'Armée de libération populaire, qui compte deux millions et demi d'hommes, était une des questions critiques qui opposaient le président Mao Tsé-Toung au maréchal Lin Piao, ex-ministre de la Défense et ex-héritier présomptif du régime.

Lin, déclare le journal, voulait remplacer le président Mao à la tête de l'armée et donner à cette dernière la première place, avant le parti, dans l'Etat.

Lin, qui avait été désigné comme successeur du président Mao, lors du 9ème congrès du PCC en 1969, a trouvé la mort dans un accident d'avion, en Mongolie, en 1971. Il a été annoncé officiellement qu'il avait comploté l'assassinat du président Mao et que, découvert, il cherchait à se réfugier en Union soviétique.

Bien que la version officielle soit maintenant bien connue, les détails des prétendus crimes du disparu ne se sont révélés que peu à peu. C'est ainsi que l'on a dit qu'il avait voulu faire de la Chine un pays capitaliste et qu'il avait aspiré à devenir chef de l'Etat. En tout état de cause, on pensait depuis longtemps qu'il y avait lutte pour le contrôle de l'armée — mais cela n'avait pas été confirmé jusqu'à présent.

"Le président Mao a dit: 'Les communistes ne se battent pas pour un pouvoir militaire personnel mais ils doivent se battre pour le pouvoir militaire du parti, le pouvoir militaire du peuple'", souligne "le Quotidien du Peuple". Lin Piao et compagnie ont ouvertement pris position contre ce principe du président Mao et ont inventé le sophisme d'après lequel le fondateur de l'Armée de libération populaire — le président Mao — ne pouvait pas la commander et qu'elle devait être commandée directement par Lin Piao lui-même dans un geste visant à usurper le pouvoir militaire, qui appartient au parti et au peuple, et à s'emparer de l'autorité de commandement du président Mao dans notre armée".

Direction collective

Selon le journal, dès le début de l'armée, Lin a essayé d'éliminer le système de commissaires politiques, institué par le président Mao, pour commander directement.

"Il créa un "royaume indépendant" au sein du parti et de l'armée et s'opposa, obstinément, aux décisions stratégiques et aux directives du comité central du parti et du président Mao".

Le Quotidien du peuple défend vigoureusement le principe de direction collective au sein du parti par ses diverses commissions, idée qui, dit-il, Lin Piao condamnait comme affaiblissant "la responsabilité personnelle".

Depuis la mort de Lin et le remaniement survenu au sein du parti, au cours du 10ème congrès en 1973, l'accent est mis à Pékin sur la direction collective. Pour le journal, elle est "fondamentale" et donne libre cours à la responsabilité personnelle.

L'article, émanant du comité de rédaction de critique de masse du Collège militaire et politique, déclare également que Lin "plaçait le parti, le gouvernement, l'armée et les organisations de masses sur un pied d'égalité, déclarant qu'ils formaient tous "des éléments constituants fondamentaux de l'Etat" mais que l'armée était "le centre du centre".

Lin, d'après le journal, "préconisait que l'armée devienne le centre pour l'aider à usurper le pouvoir du parti et de l'Etat. Mais se trouvant placé devant le grand parti et la grande armée de libération populaire, Lin n'a pu réaliser ses ambitions voraces".

Dès le début, la lutte pour le contrôle de l'armée a été un facteur de division pour les dirigeants de Pékin. Dans les années 30, Chang Kuo-tao se trouva en conflit avec le président Mao sur la question, comme le furent Kao Kang et Peng Teh-huai dans les années 50. Avec la disparition de Lin, le problème demeure, comme le laisse penser l'important remaniement opéré à la fin de l'année dernière dans les commandements militaires régionaux.

Makarios reviendrait à Chypre le 6 décembre

LONDRES (Reuter) — Avant de partir mercredi pour Francfort, l'archevêque Makarios, qui compte être de retour à Chypre le 6 décembre pour reprendre ses fonctions de président, a déclaré qu'il était heureux de voir venir le jour où il retrouverait son pays.

Tout en faisant remarquer qu'il ne reverrait pas le même Chypre que celui qu'il avait quitté lors du coup d'Etat militaire du 15 juillet qui le renversa, il a ajouté: "Je souhaite me retrouver au milieu de mon peuple, partager ses épreuves et essayer d'alléger ses souffrances".

PATRON



COQUET ET MIROBOLANT!

Patron imprimé 9203, grandeurs 6-20 et 40-44.

Par Marian Martin

Endossez cette jolie tunique par dessus un pantalon confortable à taille élastique. C'est la façon la plus facile et la plus économique pour vos sorties d'une année à l'autre.

Confectionnez l'ensemble dans du tissu uni ou imprimé.

Patron imprimé 9203:

Grandeurs: 6-8-10-12-14-16-18-20.

Grandeurs dames: 40-42-44.

$1.00 pour chaque patron.

Envoyez $1.00, pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Economisez! Cousez une garde-robe et économisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

BUREAUX A LOUER

500 PIEDS CARRES, AU 204, DES OBLATS, CHICOUTIMI

Pour informations, s'adresser à:

548-4678

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPERIEURE

MONSIEUR YVON HARVEY, 1539, rue Bagot, No 3, Bagotville, P.Q.;

— et —

DAME AGATHE TREMBLAY-HARVEY, 1539, rue Bagot, No 3, Bagotville, P.Q.;

Requérants.

AVIS

A qui de droit,

AVIS vous est donné que le 9 décembre 1974 à 10:00 a.m., une requête sera présentée à la Cour supérieure, district de Chicoutimi, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Yvon Harvey et Agathe Tremblay-Harvey domiciliés tous deux à Bagotville, constatées en un contrat de mariage passé le vingt et un novembre 1974 devant Me Gérald Champagne, notaire.

Bagotville, le 21 novembre 1974.

ME GERALD CHAMPAGNE, NOTAIRE.
Procureur des requérants.

Copie certifiée,
Me Gérald Champagne,
Procureur des requérants.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI

IN THE SUPERIOR COURT

MONSIEUR YVON HARVEY, 1539, rue Bagot, No. 3, Bagotville, P.Q.;

— and —

DAME AGATHE TREMBLAY-HARVEY, 1539, rue Bagot, No. 3, Bagotville, P.Q.;

Petitioners.

NOTICE

You are hereby notified that on the day of december 9th, 1974, 10:00 a.m., a Petition will be presented in the Superior Court for the Province of Quebec, in the district of Chicoutimi for the purpose of homologating the Modification of Matrimonial Regime and Marriage contract between Yvon Harvey and Agathe Tremblay-Harvey, both domiciled at Bagotville which agreements are set forth in a Deed of Modification of Matrimonial Regime executed before Me Gérald Champagne, notary, november 21th, 1974.

Bagotville, november 21th, 1974.

ME GERALD CHAMPAGNE, NOTARY,
Attorney of petitioners.

Copy certified,
Me Gerald Champagne,
attorney of petitioners.

CARRIERES ET PROFESSIONS

CHEF TECHNICIEN ET TECHNICIEN DEMANDES

FONCTIONS:
Faire l'installation et réparation de systèmes d'alarme, anti-vol, feu, systèmes de musique d'ambiance et d'intercommunication.

QUALIFICATIONS:
Les candidats devront avoir de 3 à 5 ans d'expérience de préférence en alarme ou expérience en service connexe, diplôme de l'école technique reconnue.
Posséder une automobile.
Etre dynamique et capable de prendre certaines responsabilités.

SALAIRE:
Selon l'expérience et la scolarité, bénéfices marginaux, allocations de voyages et d'autos.

LES INTERESSES SONT PRIES DE S'ADRESSER A:

Protective alarm system INC
58, RUE ST-JOSEPH OUEST – CHICOUTIMI
543-4568

La Syrie n'a pas l'intention de reconduire, dans six mois, le mandat de la force onusienne

JERUSALEM (AFP) — Israël a six mois pour prendre les mesures politiques destinées à débloquer la conférence de Genève sur le règlement de la crise au Proche-Orient, à défaut de quoi la Syrie ne renouvellera pas, en mai prochain, le mandat des forces de l'ONU chargées de l'observance du désengagement (FNUOD) sur le Golan.

C'est en substance le message que M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a rapporté de Damas pour les dirigeants de Jérusalem.

M. Waldheim n'a cependant pas présenté cette exigence syrienne comme un ultimatum. Il a, au contraire, souligné que la reconduction du mandat de la FNUOD n'était assortie d'aucune condition. Il a ajouté, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à l'aéroport de Lod peu avant son départ, mercredi, pour le Caire, qu'il avait constaté à Damas la volonté politique de résoudre les problèmes par des moyens pacifiques.

D'ailleurs, a poursuivi le secrétaire général, "je suis heureux de dire que mes visites en Syrie et en Israël m'ont donné l'impression que la situation était quelque peu plus détendue".

Néanmoins, M. Waldheim a précisé que la Syrie ne s'était pas engagée à une seconde reconduction du mandat de la FNUOD et qu'elle exigeait pour cela que des progrès politiques soient réalisés. C'est pourquoi, a-t-il dit, "le danger n'est pas écarté, et tous les efforts doivent être faits entre le moment présent et l'expiration du mandat, pour parvenir à un règlement politique".

Quant à Israël, a dit M. Waldheim, il a exprimé à plusieurs reprises son désir de trouver une solution négociée et d'apporter une solution pacifique au problème du Proche-Orient.

Du côté israélien on a accueilli la décision syrienne avec satisfaction et M. Yigal Allon, ministre des Affaires étrangères, a déclaré: "Nous ne voulons pas seulement gagner du temps, nous voulons gagner la paix ou un accord qui mène à la paix. Six mois de répit doivent servir cet objectif".

Palestiniens

C'est donc effectivement dans une atmosphère nettement plus détendue que M. Waldheim se rend au Caire avant de regagner, jeudi, New York. Pourtant les observateurs, s'ils notent ces manifestations publiques de bonne volonté, auxquelles certaines pressions soviétiques et américaines ne sont sans doute pas étrangères, ne voient guère comment l'impasse dans laquelle stagne la conférence de Genève pourrait être dénouée.

La reprise des négociations entre Israël et les pays arabes butte essentiellement sur la question de la représentation palestinienne. La Jordanie appliquant strictement les décisions du sommet arabe de Rabat et s'étant dégagée de toute responsabilité sur la Cisjordanie, qui représentera les Palestiniens pour les pays arabes, la réponse est simple: l'OLP. Pour Israël il n'est pas question d'une reconnaissance, qu'elle soit de fait ou de principe, de "l'Organisation terroriste" de M. Yasser Arafat. On voit mal dans ces conditions quels pourraient être les progrès politiques que demande la Syrie au cours des prochains six mois.

Compromis

Cela n'empêche pas que diverses tentatives pour éclaircir la situation vont être faites au cours des prochaines semaines. Le ministre israélien des Affaires étrangères se rendra, le 9 décembre prochain, aux Etats-Unis pour conférer avec le secrétaire d'Etat Kissinger.

Les deux ministres chercheront une formule pour permettre de relancer la conférence de Genève. Israël pourrait, estiment les observateurs, proposer que, dans un premier temps, la question de la participation de l'OLP soit mise à l'écart, la Jordanie continuant à siéger à la conférence, étant donné que même sans la Cisjordanie elle a des frontières communes avec Israël. Le dialogue une fois renoué, le problème de la représentation palestinienne pourrait faire l'objet d'autres consultations.

Pour sa part M. Kissinger est à nouveau attendu au Proche-Orient dans le courant de janvier, sans doute peu après la visite que M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, effectuera au Caire. Diplomates et hommes d'Etat ont donc six mois pour amorcer une solution. En attendant, c'est avec un vif soulagement que l'on voit en Israël passer l'échéance du 30 novembre sans la reprise des hostilités.



HOMMAGE A LENINE — Le président de l'Organisation pour la libération de la Palestine, Yasser Arafat, a profité de sa visite à Moscou pour rendre hommage au plus grand tacticien de la révolution, Lénine. Arafat, et une délégation palestinienne se sont entretenus avec les dirigeants soviétiques.

(PC Telephoto)

L'OLP procède à des arrestations

BEYROUTH (AFP) — M. Chafic Al Hout, porte-parole de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) lors du débat de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question de Palestine, a révélé mercredi que l'OLP a arrêté 26 Palestiniens suspects d'avoir été impliqués dans le détournement la semaine dernière d'un appareil de la British Airways.

"Une fois l'enquête terminée, ces suspects seront jugés publiquement conformément aux lois de la révolution", a indiqué M. Al Hout au cours d'une conférence de presse tenue à Beyrouth. Après avoir affirmé qu'il ignorait si le gouvernement tunisien allait livrer à l'OLP les auteurs de l'opération de Tunis, M. Al Hout a ajouté: "Nous n'accusons aucun pays, ni aucune partie d'être l'instigatrice de cette affaire. Mais nous n'hésiterons pas à dénoncer et démasquer publiquement les responsables quels qu'ils soient".

Hussein

En réponse à une question concernant le complot ourdi contre le roi Hussein à Rabat et dont Abou Ayad, numéro deux du Fatah, était le principal instigateur, M. Al Hout a démenti que M. Yasser Arafat ait été au courant de ce complot. "J'ignore si Abou Ayad sera jugé. Le Fatah auquel il appartient décidera de l'opportunité d'une telle mesure", a ajouté M. Al Hout.

A propos de la participation de la résistance palestinienne à la conférence de Genève, M. Al Hout a dit: "Toute décision prise en l'absence des Palestiniens sera rejetée. Les Palestiniens sont partie prenante aussi bien à la guerre qu'à la paix. Il n'y a pas de problème du Proche-Orient sans problème palestinien".

M. Al Hout a d'autre part précisé que la visite qu'effectue à Moscou M. Yasser Arafat répond à une invitation de M. Leonid Brejnev. Elle durera trois jours, a-t-il dit, ajoutant que M. Arafat se rendra ensuite en Yougoslavie, à l'invitation du président Tito, avant de rentrer à Beyrouth.

Enfin, M. Al Hout a catégoriquement démenti que des contacts aient lieu à New York entre la délégation palestinienne et des dirigeants américains. "Nous n'avons pas essayé d'avoir de tels contacts. Les Américains non plus", a-t-il conclu.

L'otage exécuté narguait les pirates

LE CAIRE (AFP) — M. Ribhi Aouad, représentant du Fatah au Caire, qui a participé, à Tunis, aux négociations entre l'OLP et les Palestiniens qui avaient détourné le VC-10 de la British Airways, a donné, mardi soir, des précisions sur l'exécution de l'otage ouest allemand, Kehl Werner Gustav.

Il a déclaré que les pirates de l'air l'avaient choisi parce que, selon eux, il avait une attitude provocante, et ne cessait d'affirmer que les Palestiniens " se rendraient tôt ou tard comme des rats" et autres sarcasmes du même genre.

DECES

MME JEANNE DUFOUR

A Jonquière, le 26 novembre 1974, à l'âge de 60 ans, est décédée **Dame Jeanne Dufour,** épouse de M. Rosario Girard. Elle demeurait au 130, rue St-Thomas, Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 novembre 1974, à 10 hres. Départ du salon funéraire Caron, 146, avenue de la Fabrique, à 9.30 hres, pour l'église St-Dominique, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron, Jonquière.

M. LOUIS DANIS

A Jonquière, le 26 novembre 1974, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédé **M. Louis Danis,** époux de Fernande Boivin. Il demeurait au 74, boulevard St-Louis, St-Jean-Eudes. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 novembre 1974, à 2 hres. Départ du salon funéraire Nault & Girard Inc., 223, Lasalle, Arvida, à 1.30 hres, pour l'église St-Jean-Eudes, et de là au cimetière d'Arvida.

Direction: Nault & Girard Inc.

MME AURORE BOUCHARD

A Chicoutimi, le 26 novembre 1974, à l'âge de 70 ans, est décédée **Dame Aurore Bouchard,** épouse de feu M. Treffle Pelletier. Elle demeurait au 110, rue Gauthier, Larouche. Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 novembre 1974, à 11 hres. Départ du salon funéraire Nault & Girard Inc., Larouche, à 10.30 hres, pour l'église de Larouche, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. JOHN SERGERIE

A Chicoutimi, le 25 novembre 1974, à l'âge de 65 ans et 9 mois, est décédé **M. John Sergerie,** fils de feu M. Johnny Sergerie et de feue Dame Louise Girard. Il demeurait chez son frère, M. Alfred Sergerie, du 716, rue Elgin, à Bagotville. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 27 novembre 1974, à 2 hres, à l'église St-Alphonse de Bagotville et l'inhumation au cimetière de Bagotville.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Léontine Coulombe, sa soeur: Mlle Blanche Sergerie, ses frères: Alfred, Elzéar, Edmour et son épouse Georgette Gagnon.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

Messe anniversaire



M. MARCEL PARE

Une messe anniversaire pour **M. Marcel Paré,** sera chantée en l'église St-Alphonse de Bagotville, samedi, le 30 novembre 1974, à 3 heures p.m.

Parents et amis sont invités à y assister.

AUTRES DECES

M. Paul-Henri Duval, 54 ans et 6 mois, 280, rue St-Ambroise.

M. Lauréat Frenette, 59 ans et 9 mois, 771, rue St-Bernard, Québec.

— — —

M. J.-Henri Lemieux, 76 ans, 210, de Boulogne.

— — —

M. Henri Michel, 66 ans, La Champenoise, 1588, boulevard St-Cyrille ouest.

— — —

Mme France Violet-Paquet, 90 ans, 985, Dessane, Québec.

— — —

Soeur Rose-Anna Roy (Soeur Colombe de Jésus), 90 ans, Pavillon St-Dominique, 1045, boulevard St-Cyrille ouest.

— — —

Mme Bella Donaldson-Samson, 86 ans, Hôpital Général de Québec.

— — —

M. Lucien Tremblay, 49 ans, 249, de la Reine, Québec.

RE: OUVERTURE DE POSTE
D.P.: 74-75: 0033

POSTE: UN (1) AIDE-MAGASINIER

Endroit: Pavillon Wilbrod Dufour

850, rue Bégin, S.,
Alma.
Eudcation des Adultes
M. Paul Gagnon, dir.

DUREE DE L'EMPLOI:
Neuf (9) mois ou 37 semaines, soit pour une session de cours à plein temps de 185 jours.

HEURES DE TRAVAIL:
16.30 hres à 22.30 heures (le soir) selon le besoin des cours.

SALAIRE:
Selon l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec, la Fédération des Commissions Scolaires catholiques du Québec et la Fédération des Services publics (CSN).

NATURE DE L'EMPLOI:
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à assister dans les différentes opérations d'un magasin ou d'un entrepôt d'outillage ou d'autres matériels. Il sera à la disposition des coordonnateurs de l'Education des Adultes dans les divers ateliers de la C.S.R. du Lac-St-Jean.
A ce titre, il doit exercer principalement et habituellement l'ensemble des attributions caractérisques qui suivent:

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:
L'aide-magasinier apprête les articles en magasin en vue de les distribuer, les récupérer et les remettre en place. Il prend note du mouvement de ces articles en faisant les indications nécessaires sur les fiches appropriées, le tout selon les règles établies.
Lors d'achat de nouveaux articles, il appose les marques distinctives nécessaires et entrepose ceux-ci de façon convenable.
Il note toute anomalie concernant le matériel et en fait rapport à son supérieur. Il collabore à l'entretien et aux réparations mineures qui s'imposent.
Il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Avoir complété un cours de niveau secondaire, avec option appropriée ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

EXPERIENCE:
Trois (3) ans dans les pièces de la mécanique automobile.
Toutes les demandes doivent parvenir le ou avant le 2 décembre 1974 à:
CAMILLE GAGNE, adjoint,
C.S.R. du Lac-St-Jean,
350, boul. Champlain S.,
Alma.

BRIDGE

Un défi

Alors qu'au cours des enchères les adversaires ont outrepassé leur possibilité, toujours pour les joueurs en flancs il s'agit d'un défi. En effet s'il s'agit d'une excellente occasion d'obtenir une excellente marque en prévenant la réussite du contrat, par contre les joueurs en flancs sont menacés d'une marque peu enviable si par insouciance ils donnent au déclarant l'opportunité de réaliser le contrat.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables

Pi- 8-6-4-2
Co- 9-5-4
Ca- A-R-10-9-4
Tr- 7

Pi- D-10-5 Co- D-V-8-2 Ca- 7 Tr- D-V-6-5-2	N O E S	Pi-A-V-9-2 Co- 10-3 Ca- D-V-5 Tr- R-8-4-3

Pi- R-7
Co- A-R-7-6
Ca- 8-6-3-2
Tr- A-10-9

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1-coeur	passe
2-carreaux	passe	2-S-A	passe
3-coeurs (1)	passe	4-coeurs (2)	passe
passe	passe		

(1) Ce n'est réellement que si cette suite devient l'atout que les faibles coeurs prendront une certaine valeur.

(2) Alors qu'il espère bien que la suite carreau produira cinq levées, Sud succombe à la tentation d'une manche et ainsi outrepasse le point de saturation.

Entame: -sept de carreau

Si Ouest avait eu l'assurance de trouver le dix de coeur chez son partenaire l'attaque du deux de coeur aurait été la plus effective.

Après avoir gagné le premier carreau, le Mort change au sept de trèfle pour l'as du déclarant. Après avoir coupé le retour d'un trèfle le Mort change au deux de pique. Afin d'amoindrir la possibilité de coupes par le Mort, Est prend aussitôt de son as et s'attaque à l'atout pour l'as du déclarant. Celui-ci fait couper son dernier trèfle par le Mort et ainsi les faibles coeurs ont produit deux levées! Le déclarant reprend la main par son roi de pique et nous avons le tableau suivant

Pi- 8-6
Co- -----
Ca- A-10-9-4
Tr- -----

Pi- D Co- D-V-8 Ca- ----- Tr- D-V	N O E S	Pi- V-9 Co- 10 Ca- D-V Tr- R

Pi- -----
Co- R-7-6
Ca- 8-6-3
Tr- -----

Comme le déclarant revient à carreau voici qu'Ouest coupe de son huit de coeur. Même si la dame de pique et les deux trèfles sont des cartes d'une certaine valeur, cette coupe est non seulement une erreur mais même une horreur comme dirait l'un de mes amis. En effet par cette coupe Ouest échange une gagnante d'atout contre une simple perdante du déclarant! Ouest fait suivre la dame de pique qui est coupée par le déclarant. Alors que le déclarant persiste à jouer carreau ainsi de son dernier atout gagnant Ouest se doit maintenant de couper. Les pertes du déclarant s'étant limitées à un pique et deux coupes ainsi on peut dire qu'Ouest a été incapable de relever le défi.

Si une entame à l'atout de la part d'Ouest aurait immédiatement enlevé au déclarant toute chance de succès, on ne peut exiger d'un joueur de véritables talents de devin. La coupe du deuxième carreau était cependant une faute impardonnable. Au contraire Ouest devait plutôt se défausser de la dame de pique afin d'être en état de surcouper le déclarant et comme de plus celui-ci n'aurait pu prévenir la perte d'un carreau, ainsi la chute serait devenue inévitable et Ouest aurait pu se féliciter d'avoir su relever un défi.

Noël Duchesne

HOROSCOPE



Par LISE PIERS

ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Au cours de l'avant-midi, toutes transactions d'ordre immobilier qui vous seront proposées, devraient s'avérer très rentables! Par contre, des problèmes légaux vous vaudront des déboursés monétaires. Ces petits ennuis pourraient bien être des contraventions...

Amour
Un refus de la part de l'être aimé face à vos avances aura lieu de vous contrarier fortement, mais ne devenez pas des plus agressif et sachez patienter un peu plus et ceci s'applique surtout aux natifs du troisième décan.

TAUREAU

Affaires
Ne vous fiez qu'à vous-même. N'attendez pas l'aide des gens de votre entourage afin d'éliminer votre surplus de travail d'autant plus que l'associé aurait tout le mérite du travail accompli, vous éliminant complètement de la partie...

Amour
Un peu trop de jalousie semble s'imprégner en votre thème. Vous êtes possessif mais ceci pourrait bien engendrer des querelles entre vous et l'être aimé. Votre manque de confiance blesserait énormément votre partenaire. Nous vous recommandons alors un peu plus de diplomatie.

GEMEAUX

Affaires
Des mésententes avec vos subalternes ou vos compagnons de travail risquent d'éclater d'un moment à l'autre. Usez donc de beaucoup de diplomatie afin de contourner ces mauvais aspects. Si vous êtes prudents lors des discussions, l'ordre ne sera pas trop brouillé.

Amour
Pour ceux d'entre vous qui risqueraient un oeil de l'autre côté de la clôture, vous devrez subir les foudres de votre conjoint! Les célibataires seront quelque peu malchanceux et leurs objectifs sentimentaux ne seront sûrement pas atteints aujourd'hui.

CANCER

Affaires
J'espère que vous avez bénéficié de l'appui de vos supérieurs dans les jours derniers car aujourd'hui, il ne faudrait pas que vous vous fiez sur eux. En effet, ces personnes semblent vous retirer leur aide afin de ne pas faire de "jaloux" en votre milieu professionnel...

Amour
Le secteur sentimental est quelque peu perturbé surtout chez les célibataires de ce signe. Des ruptures affectives, des mésententes, risquent fort d'éclater entre les amoureux aujourd'hui. Pour les gens mariés, le secteur conjugal se porte bien, par contre des ennuis de santé avec les enfants sont à craindre.

LION

Affaires
Le milieu professionnel vous offrira malheureusement bien des problèmes qu'il vous faudra régler rapidement. De plus, nous conseillons fortement aux natifs de ce signe de ne pas apporter les problèmes familiaux au travail car les supérieurs n'apprécieront guère cette attitude.

Amour
Vous êtes très romantique aujourd'hui mais votre conjoint ne vous comble pas en ce domaine. Sachez lui faire comprendre discrètement et amoureusement votre grand besoin d'affection. Ne soyez surtout pas agressif, sinon tout est perdu!

VIERGE

Affaires
Vous recevrez de la correspondance qui vous apporteront des nouvelles plutôt contrariantes. Par le fait de ce même transit planétaire, il vous est inutile de faire des démarches afin d'améliorer votre situation actuelle puisque toute demande recevrait une réponse négative.

Amour
Attention à vos paroles! Votre tendance à la critique finira bientôt par exaspérer votre conjoint et naturellement, l'agressivité régnera en votre foyer, ceci plus particulièrement pour les Vierges du troisième décan.

BALANCE

Affaires
Malgré les hausses salariales et les rentrées d'argent supplémentaires que vous avez reçues, le secteur financier vous promet bien des difficultés car l'argent semble sortir plus rapidement qu'elle n'entre. Surveillez donc d'un peu plus près vos dépenses afin de contrôler ces aspects.

Amour
L'harmonie qui régnait en votre domaine affectif semble vouloir disparaître tranquillement. Soyez donc assez diplomate pour la retenir tout en ne vous faisant pas remarquer. L'être aimé devrait être adouci mais d'une manière très discrète!

SCORPION

Affaires
Aujourd'hui la prudence est de rigueur. En effet, quelqu'un de votre entourage voudrait vous faire signer un engagement vous imposant certaines responsabilités qui ne vous conviendraient pas du tout. Tous les gestes que vous ferez demanderont donc une extrême concentration de votre part.

Amour
Il faudrait refreiner votre tendance à la jalousie car votre conjoint ne mérite pas vraiment vos paroles de culpabilité. Analysez donc plus à fond le comportement de votre partenaire et ayez des preuves de ce que vous avancez!!!

SAGITTAIRE

Affaires
Des mésententes avec des confrères de travail risquent d'éclater au cours de cette journée. Il faudrait que vous soyez un peu moins méchant ou blessant par vos paroles car on semble vouloir s'éloigner de vous à cause de votre mauvaise langue!...

Amour
Même en ce domaine, il faudrait faire attention à vos propos afin de ne pas blesser la sensibilité de votre conjoint. Evitez aussi cette tendance à l'indépendance que vous manifestez lorsque vous faites des erreurs, allez plutôt vous excuser!

CAPRICORNE

Affaires
C'est surtout en association avec une ou plusieurs personnes que vous obtiendrez ce que vous désirez car aucune réponse à vos demandes de crédit ne vous favorisera. Associez-vous donc, vous pourrez ainsi profiter d'avantages que seul vous ne pourriez avoir.

Amour
Les parents de ce signe auront certaines difficultés vis-à-vis les relations amicales de leurs enfants et naturellement, des dialogues plutôt agressifs s'établiront entre parents et enfants. Pour les jeunes natifs, nous leur recommandons de se méfier d'un ami qui pourrait bien leur causer du tort par ses propos.

VERSEAU

Affaires
Bien des problèmes vous accableront en cette journée. Vous travaillez beaucoup mais de trop lourdes responsabilités vous sont confiées. Vous semblez avoir de la difficulté à arriver dans vos nombreuses activités.

Amour
Surtout pour les natifs du troisième décan, nous leur conseillons de ne pas chercher à s'entêter sur des sujets qui en somme sont banals. Vous éviterez ainsi des mésententes qui pourraient bien éclater entre l'être aimé et vous.

POISSON

Affaires
Il vous faudra mettre votre correspondance à date si vous ne voulez pas que l'on vous adresse des reproches. Par ailleurs, les nouvelles que vous recevrez vous-même seront quelque peu désagréables, contrairement à celles de la veille. La prudence sur les routes est encore recommandée.

Amour
Des mésententes avec les frères, les soeurs ou les personnes de votre entourage immédiat risquent d'éclater. Vous êtes très susceptibles et une seule parole désagréable envers vous vous ferait déborder!!! Soyez donc un peu plus modéré!

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!



ELEGANTS ENSEMBLES PANTALONS

$36 ch.

Ces deux ensembles de double tricot de polyester et acétate feront de vous une femme élégante pendant la saison des Fêtes. D'entretien facile, la veste est agrémentée d'un motif jacquard très chic. Et ils sont accompagnés d'un pull à col roulé blanc, tout polyester.

a. Tons marine ou cuivre. 17R 000 773.
b. Tons gris ou vin. 17R 000 774.

MANTEAUX — (Rayon 17)



ENSEMBLE DE SKI "PEDIGREE"

Choix de modèles confortables et élégants. Coupe parfaite avec pantalon ou salopette. Confection de nylon chaud et léger, entredoublure de fibre polyester. Nettoyage à sec. Tailles: 8-16 ans.

a. Ensemble pantalon et blouson. Tons orange, bleu pâle ou vert. 07R 004 034. **$85**
b. Modèle très original avec empiècements à motif floral. Brun et empiècements aux couleurs variées et assorties. 07R 004 027. **$95**
c. Ensemble pantalon et veste courte. Tons blanc ou vert. 007 004 040. **$95**

Vêtements sport pour dames — (Rayon 7)



CONCOURS DE NOEL Sears

GAGNEZ UN VOYAGE DE 3 SEMAINES EN TUNISIE

- 5 gagnants (2 billets chacun).
- $200 dollars en argent par couple.
- Tirage le 24 décembre à 4:30 P.M. à notre magasin de Place Fleur de Lys.
- Aucun achat nécessaire.
- Procurez-vous des coupons de participation à l'un ou l'autre de nos 3 magasins.

SABENA
lignes aériennes belges

Simpsons-Sears Ltd.